RAPPORT DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

CHAMPION IRON

NOTRE RAPPORT EST ENCORE PLUS DURABLE EN VERSION ÉLECTRONIQUE. ÉVITEZ LES IMPRESSIONS INUTILES.

2021

TABLE DES MATIÈRES

01 Un mot de nos dirigeants P.03

02 Faits saillants de notre performance en 2021 P.06

03 À propos de Champion Iron P.08

04 À propos de ce rapport P.15

05 Notre approche durable P.22

06 Gouvernance P.30

07 Santé, sécurité et bien-être P.44

08 Capital humain P.55

09 Communautés et peuples autochtones P.69

10 Énergie et changements climatiques P.82

11 Gestion des résidus miniers P.99

12 Gestion des matières résiduelles P.108

13 Intendance de l'eau P.118

14 Biodiversité P.126

15 Qualité de l'air P.135

16 Fermeture et remise en état P.143

17 Annexe : Index des contenus GRI, SASB et GIFCC P.150

01

UN MOT DE NOS DIRIGEANTS

4	Message du président du conseil d’administration
5	Message du chef de la direction

Message du président du conseil d'administration

MICHAEL O'KEEFFE

Président exécutif
du conseil d'administration

Au cours de la dernière année, notre Société a franchi des jalons importants et réalisé de grandes choses. Bien que la pandémie mondiale ait continué d'imposer un contexte opérationnel difficile, nos employés ont su maintenir nos valeurs et démontrer leur agilité alors qu'ils entreprenaient des projets de croissance majeurs à la mine du Lac Bloom (« Lac Bloom »). Bénéficiant de décennies de ressources de minerai de fer disponibles, nous continuons de miser sur l'exploitation durable pour générer des retombées positives à long terme pour la région.

Alors que notre Société tire profit de la demande croissante pour les produits de fer de haute pureté, nous sommes déterminés à minimiser notre empreinte environnementale et à maximiser les retombées positives pour les communautés locales. Avec cette vision en tête, le conseil d'administration a mis sur pied un comité ESG formé d'administrateurs non membres de la direction au cours de la dernière année, pour soutenir la planification et la mise en œuvre de pratiques permettant d'assurer un avenir durable pour nos opérations et pour toutes les parties prenantes impliquées dans nos projets.

La fenêtre d'opportunité pour faire face à l'urgence climatique mondiale se referme rapidement. Il est donc impératif que nous travaillions en reconnaissant que les efforts de réduction des émissions de gaz à effet de serre (« GES ») transcendent les frontières. Nos produits sont une source d'approvisionnement plus propre pour l'industrie mondiale de l'acier, grâce, en particulier, à l'utilisation par la Société de technologies d'énergie renouvelable qui sont nécessaires pour atteindre les objectifs de réduction des émissions à l'échelle mondiale. Bénéficiant d'avantages stratégiques comme l'hydroélectricité renouvelable et la capacité de livrer des produits de minerai de fer de haute pureté recherchés, notre Société est bien placée pour contribuer de manière significative à réduire les émissions mondiales dans la chaîne d'approvisionnement de l'industrie sidérurgique. Pour bonifier notre impact positif, nous avons lancé une stratégie de recherche et développement visant à améliorer nos produits et à maximiser les opportunités de réduction des émissions pour nos clients.

Depuis la remise en service du Lac Bloom en 2018, notre Société a déjà réduit ses émissions de GES de 36 000 tonnes d'éq. CO_2 par année. Même avec cette réalisation, nos solides pratiques environnementales et notre ingéniosité nous permettent de continuer de nous fixer des objectifs ambitieux. Notre détermination à contribuer de manière significative à la lutte contre les changements climatiques se caractérise, entre autres, à travers notre engagement à réduire ses émissions de GES de 40 % d'ici 2030, en utilisant comme niveau de référence l'intensité des émissions de 2014 et en tenant compte de la capacité nominale prévue de 15 Mtpa du projet de la Phase II d'expansion . Nous nous engageons également à devenir carboneutre d'ici 2050.

Notre rapport de développement durable reflète notre détermination à offrir un milieu sécuritaire pour que notre personnel puisse exercer ses fonctions de manière responsable. Je suis reconnaissant du soutien et de la confiance que nous ont témoigné nos employés, nos partenaires et les communautés, alors que nous mettons en œuvre notre vision de saisir les nombreuses occasions de croissance organique qui s'offrent à nous.

INDICATEURS DE PERFORMANCE GRI 102-14

Message du chef de la direction

DAVID CATAFORD

Chef de la direction et administrateur

Les efforts de notre Société visant à générer des retombées positives pour toutes nos parties prenantes se sont poursuivis en 2021. D'importants jalons ont été franchis cette année, notamment les travaux requis pour compléter le projet de la Phase II d'expansion , qui s'inscrit dans le cadre de notre mission visant à décarboniser l'industrie mondiale de l'acier et à maximiser notre impact positif pour les parties prenantes locales. En collaboration avec les communautés locales, l'achèvement du projet de la Phase II d'expansion permet à notre Société de créer 400 emplois permanents de qualité de plus dans la région.

Le Nitassinan est le territoire traditionnel des Premières Nations d'Uashat mak Mani-Utenam et de Matimekush-Lac John. Cela signifie « notre terre » en langue innue. Les valeurs de respect étant profondément ancrées dans notre culture d'entreprise, nous avons pris des engagements auprès de nos communautés d'accueil avec diverses initiatives visant à protéger le territoire et les écosystèmes entourant nos activités. Ceci inclut notamment des programmes pour préserver et augmenter les populations de saumon de l'Atlantique et des mesures visant à réduire le niveau de perturbation de l'habitat du caribou forestier.

En nous appuyant sur nos relations mutuellement bénéfiques avec les communautés locales et les groupes innus, nous avons été la première société minière au Québec à reconnaître la Journée nationale de la vérité et de la réconciliation comme une journée de commémoration pour tous nos employés en 2021. Lors de cette journée symbolique, nos employés ont l'occasion d'en apprendre davantage sur l'histoire et les valeurs des Premières Nations et d'honorer la mémoire de leurs ancêtres.

Malgré le contexte difficile engendré par la pandémie de la COVID-19, nous restons déterminés à offrir un milieu de travail sécuritaire pour nos employés et à appliquer des mesures pour atténuer les risques pour nos communautés locales. À ce titre, notre Société a offert son soutien aux campagnes de vaccination dans la région de la Côte-Nord au Québec et a continué d'assurer le fonctionnement du laboratoire de dépistage sur notre site minier.

Nous nous efforçons continuellement d'innover et de réduire notre empreinte environnementale. Ainsi, nous nous sommes associés à deux chefs de file de l'industrie minière, Caterpillar et Toromont Cat, pour utiliser une nouvelle technologie de forage basée sur l'intelligence artificielle afin d'améliorer la productivité opérationnelle et réduire notre consommation d'énergie. En lien avec notre vision de fournir les produits nécessaires au changement structurel en cours dans l'industrie de l'acier afin de réduire les émissions, Champion planche également sur des projets visant à produire du matériel pour la fabrication de boulettes de minerai de fer à 69 % Fe et sur une technologie de bouletage à froid.

La transparence est une valeur fondamentale pour Champion Iron et c'est aussi le fondement de nos relations de confiance avec nos parties prenantes. En 2021, notre équipe a continué d'améliorer nos pratiques de divulgation environnementale, sociale et de gouvernance. À titre de membre de l'Association minière du Québec, nous déployons tous les efforts nécessaires pour nous aligner avec l'initiative Vers le développement minier durable de l'Association minière du Canada, ainsi qu'avec les exigences du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques, en décrivant notre feuille de route pour améliorer notre stratégie face aux changements climatiques et notre gestion des risques et approfondissant notre compréhension des risques financiers liés aux changements climatiques.

Ce rapport de développement durable 2021 démontre notre désir constant de notre désir de respecter les plus hautes normes en matière de performance durable et illustre nos efforts pour intégrer les principes de développement durable dans nos activités commerciales ainsi que les progrès réalisés à cet égard. Nous nous engageons à nous améliorer continuellement dans nos efforts pour créer des retombées positives, tant pour aujourd'hui que pour demain.

FAITS SAILLANTS DE NOTRE PERFORMANCE EN 2021

Faits marquants

[1] Fournisseurs ayant une unité d'affaires dans la région de la Côte-Nord au Québec

[2] Entreprises autochtones ou qui sont partenaires avec des autochtones

[3] Par 200 000 heures (en excluant les entrepreneurs et les sous- traitants), selon la norme

[4] Ceci inclut les émissions de Portée 1 (directes) et de Portée 2 (indirectes)

RETOMBÉES

Investissements communautaires	5,2 M$
Approvisionnement auprès de fournisseurs régionaux[1]	393 M$
Approvisionnement auprès de fournisseurs autochtones[2]	47,1 M$
Taxes municipales payées	7,8 M$

217,3 M$

Impôts miniers payés au gouvernement

GOUVERNANCE

ESG

Comité ESG mis sur pied par le conseil d'administration

COVID 19

LABO

Laboratoire de dépistage de la COVID-19 en fonction sur le site

SANTÉ ET SÉCURITÉ

Fréquence totale d'incidents à déclarer	2,46

0,95

Fréquence d'accidents avec perte de temps

COMMUNAUTÉS ET PEUPLES AUTOCHTONES

58

Employés locaux et autochtones

PROGRÈS EN MATIÈRE DE DROITS DE LA PERSONNE

JNVR

La Journée nationale de la vérité et de la réconciliation a été déclarée congé férié

ÉNERGIE ET CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Énergie consommée	2 403 TJ
Émissions totales de GES [4]	84 448 tonnes d'éq.CO_2

40 %

Réduction des émissions de GES d'ici 2030 et cible net-zéro d'ici 2050

GESTION DES RÉSIDUS MINIERS ET DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

100 %

Conformité au programme de surveillancedes ouvrages de retenue des résidus miniers

INTENDANCE DE L'EAU

93 %

des eaux usées minières ont été recyclées ou réutilisées

BIODIVERSITÉ

17 ha

Restauration du site - 17 hectares de terrains revégétalisés

QUALITÉ DE L'AIR

93 %

Élaboration d'une nouvelle recette d'explosifs qui réduit l'intensité des émissions

FERMETURE ET/OU AUTRES TRAVAUX DE RÉHABILITATION

118 M$

Plan de fermeture, à terme, optimisé

À PROPOS DE CHAMPION IRON

10	Nos valeurs
11	Nos opérations
12	Notre produit
13	Notre chaîne de valeur

Champion Iron Limited (« Champion » ou la « Société »), par l'entremise de sa filiale Minerai de fer Québec inc. (« MFQ »), détient et exploite le complexe minier du Lac Bloom, situé à l'extrémité sud de la Fosse du Labrador au Québec.

La mine du Lac Bloom est une mine à ciel ouvert avec un concentrateur qui s'alimente principalement en énergie hydroélectrique renouvelable. En plus du complexe minier du Lac Bloom, Champion possède un portefeuille de projets d'exploration et de développement dans la Fosse du Labrador, incluant le projet Kamistiatusset (« Kami ») situé à quelques kilomètres au sud-est du Lac Bloom, et le projet de minerai de fer de Consolidated Fire Lake North situé à environ 40 km au sud du Lac Bloom.

La Société a été constituée en vertu des lois de l'Australie en 2006 et est cotée à la Bourse de Toronto (TSX : CIA), à la Bourse d'Australie (ASX : CIA), et ses titres sont négociés sur le marché OTCQX, le palier supérieur du OTC Markets Group (OTCQX : CIAFF). Le siège social de Champion est situé à Rozelle NSW, en Australie, et son bureau administratif principal est situé à Montréal, Québec, Canada. Nous nous engageons à créer de la valeur pour nos parties prenantes tout en respectant l'environnement et en contribuant au développement durable à long terme des communautés où nous exerçons nos activités. Champion bénéficie de partenariats solides et mutuellement avantageux, notamment avec nos partenaires autochtones de Uashat mak Maniutenamet de Matimekush-Lac John. À la fin de la période visée par le rapport, la Société procurait plus de 800 emplois de qualité dans des régions éloignées du Québec et, à la fin de 2021, était considérée comme le plus grand employeur d'autochtones dans notre région d'accueil.

Pour tirer parti de la demande croissante pour ses produits, Champion a finalisé en mai 2022 le projet de la Phase II d'expansion du Lac Bloom , qui permettra de doubler la capacité nominale de la mine. Au cours de l'exercice financier, jusqu'à 450 personnes travaillaient activement sur le projet afin de le mener à terme rapidement et avec succès. Ce projet aura des impacts bénéfiques directs et indirects pour la région, incluant notamment la création de 400 emplois permanents de qualité de plus.

NOS VALEURS

Notre engagement envers l'exploitation minière responsable se reflète dans nos valeurs. Ces quatre valeurs fondamentales reflètent ce en quoi nous croyons et guident nos façons de faire à tous les jours.

FIERTÉ

Nous sommes fiers d'être un exploitant québécois et un chef de file dans l'industrie minière. Nous sommes fiers de ce que nous faisons et notre sentiment d'appartenance collective est fort.

RESPECT

Nous cherchons à atteindre nos objectifs opérationnels tout en étant des intendants responsables de l'environnement et en tenant compte des intérêts des parties prenantes et de la société en général.

TRANSPARENCE

Nous tissons et nous entretenons des relations transparentes et mutuellement bénéfiques avec nos parties prenantes. Le dialogue ouvert et l'écoute active nous permettent de prendre des mesures qui répondent aux besoins des parties prenantes et qui tiennent compte de leurs préoccupations.

INGÉNIOSITÉ

Nous misons sur notre créativité et notre savoir-faire collectif pour trouver des solutions innovantes et durables au quotidien. Nous poursuivons sans relâche notre quête d'amélioration continue dans nos pratiques.

RÉSERVES ET RESSOURCES MINÉRALES

Pour de plus amples détails sur les réserves minérales et les ressources minérales de Champion, veuillez consulter nos plus récents communiqués de presse au : championiron.com.

INDICATEURS DE PERFORMANCE	GRI 102-1, 102-2, 102-3, 102-4, 102-5, 102-16, 203-2

NOS OPÉRATIONS

Le principal actif de Champion est le complexe minier du Lac Bloom situé à l'extrémité sud de la Fosse du Labrador au Québec, Canada, une étroite ceinture de roches sédimentaires et ignées de 160 km de large par 1 200 km de long qui traverse le Nord-du-Québec et le Labrador et qui est reconnue pour ses gisements de minerai de fer de haute qualité. Les phases I et II de l'usine du Lac Bloom ont une capacité nominale combinée de 15 Mtpa et ont fait l'objet de près de 4,5 milliards de dollars américains d'investissements en infrastructures.

Champion bénéficie d'un accès à des infrastructures de classe mondiale pour le transport de son concentré de fer à un port maritime avec un terminal en eau profonde, où des navires de taille Capesize peuvent être chargés en moins de 50 heures.

Le 1er avril 2022, Champion a complété l'acquisition du projet Kami. La Société révise actuellement l'envergure du projet et met à jour l'étude de faisabilité réalisée par l'ancien propriétaire, ce qui devrait être terminé au deuxième semestre de 2022 dans le cadre de la stratégie de la Société visant à évaluer ses possibilités de croissance organique. Au cours de la période visée par le rapport, nous avons également conclu l'acquisition de la propriété Lac Lamêlée Sud, un projet situé à proximité des propriétés de développement existantes de Champion au sud de la mine du Lac Bloom.

PLEINS FEUX SUR NOTRE PERFORMANCE

Nos contributions économiques

Revenus :	1 460,8	millions de dollars
Résultat net :	522,6	millions de dollars
Impôts miniers payés au gouvernement :	217,2	millions de dollars
Investissements communautaires :	5,2	millions de dollars
Dépenses d'approvisionnement[5] :	1 012	millions de dollars
Dépenses en salaires et avantages :	116,5	millions de dollars

Notre production

Minerai extrait et transporté :	22,3 M	tonnes
Concentré de minerai de fer produit :	7,91 M	tonnes métriques humides
Concentré de minerai de fer vendu :	7,65 M	tonnes métriques sèches

Notre personnel

Nombre total d'employés :	811
Employés locaux et autochtones :	58

INDICATEURS DE PERFORMANCE	GRI 102-4, 102-7, 102-8 (partiel), 102-10 201-1 (partiel), 301-1, SASB EM-MM-000.A

[5] Ce total ne tient compte que des fournisseurs canadiens

NOTRE PRODUIT

Champion produit commercialement un concentré de minerai de fer à 66,2 % Fe et à faible teneur en contaminants et a prouvé sa capacité à produire un concentré de minerai de fer convenant à la réduction directe à > 67,5 % Fe.

INDICATEURS DE PERFORMANCE GRI 102-2, 102-6

Champion produit commercialement un concentré de minerai de fer à 66,2 % Fe et à faible teneur en contaminants et a prouvé sa capacité à produire un concentré de minerai de fer convenant à la réduction directe à > 67,5 % Fe. Les caractéristiques des produits de haute pureté de la Société réduisent les émissions dans le cadre des procédés de fabrication de l'acier et facilitent la production d'aciers complexes. En raison des faibles taux d'impuretés et des caractéristiques favorables de nos minéraux contenant du fer, l'extraction et la concentration de notre concentré de minerai de fer se font par des procédés gravimétriques et magnétiques, sans produits chimiques. Nos produits de qualité répondent aux plus hautes normes sidérurgiques exigées par nos clients, qui sont situés principalement en Chine, au Japon, en Europe, en Inde, en Corée du Sud et au Moyen-Orient. La qualité exceptionnelle de notre concentré positionne notre produit comme l'un des plus purs au monde.

Nous avons lancé une étude de faisabilité, à la suite d'essais en laboratoire, pour évaluer le retraitement et les infrastructures requises pour produire commercialement du matériel servant à la fabrication de boulettes de fer à réduction directe à 69 % Fe. L'étude devrait être terminée à la mi-2022. Le projet envisagé convertirait environ la moitié de la capacité nominale combinée prévue des phases I et II du Lac Bloom. Les propriétés exceptionnelles du concentré de minerai de fer de Champion permettent aux aciéristes d'utiliser beaucoup moins d'énergie pour fabriquer de l'acier et notamment d'utiliser moins de charbon. De plus, notre Société bénéficie d'un accès à l'hydroélectricité renouvelable, de telle sorte que notre Société figure parmi les producteurs ayant la plus faible intensité d'émissions au monde. Ces avantages concurrentiels permettent à Champion de se positionner comme une solution de premier plan pour contribuer à la transition mondiale requise vers une économie sobre en carbone.

NOTRE CHAÎNE DE VALEUR

Les consommateurs du monde entier exigent de plus en plus des produits éthiques et durables. Nous nous efforçons de promouvoir la durabilité dans notre chaîne de valeur en misant sur notre propre approvisionnement responsable, notre gestion des processus et la réduction de notre empreinte environnementale, ce qui aide ultimement les utilisateurs en aval à atteindre leurs objectifs de durabilité.

Champion a vendu ses produits à 25 clients différents dans le monde depuis la remise en service du Lac Bloom en 2018. Nous collaborons avec différentes parties prenantes en amont et en aval, afin d'améliorer continuellement l'impact de notre produit en matière de durabilité, dans son cheminement de l'extraction à la transformation puis aux utilisateurs finaux.

Pour que notre Société continue d'avoir un impact positif sur la région où elle exerce ses activités, notre politique d'approvisionnement favorise, toutes autres considérations étant égales, l'approvisionnement local de biens et de services.

Nos opérations sont soutenues par une chaîne d'approvisionnement diversifiée qui fournit les biens, les matériaux et les services requis à différentes étapes de la chaîne de valeur. Les activités industrielles de Champion sont soutenues par 93 fournisseurs directs (niveau 1), et 99 % de nos dépenses annuelles directes auprès de fournisseurs sont engagées auprès de fournisseurs canadiens. Le 1 % restant provient de fournisseurs situés aux États-Unis, en Australie, en Chine, en Lituanie, en France, en Nouvelle- Zélande, en Allemagne et en République tchèque. Notre chaîne d'approvisionnement direct implique principalement le transport (terrestre et ferroviaire), la main-d'oeuvre contractuelle (p. ex., les services d'entretien et de forage), l'équipement minier, les fournitures minières, la location d'équipement, le carburant, les pièces de rechange et les consomptibles pour notre site d'exploitation. Les catégories mineures comprennent les fournitures de soutien autres que minières, comme l'électricité, les déplacements, les services professionnels (p. ex., les consultants et l'ingénierie) et d'autres fournitures pour le personnel (p. ex., pour le dépistage de la COVID-19). Aucun changement important n'a été apporté à notre chaîne d'approvisionnement au cours de la période visée par le rapport.

Notre cycle de vie minier

INDICATEURS DE PERFORMANCE GRI 102-9, 102-10, 203-2

Grâce à son modèle d'exploitation souple et efficace, la chaîne de valeur de Champion offre aux marchés un concentré de qualité supérieure produit en exploitant la ressource de manière écoresponsable, tout en répondant aux exigences et aux attentes des clients et en contribuant à la lutte contre les changements climatiques dans l'industrie sidérurgique.

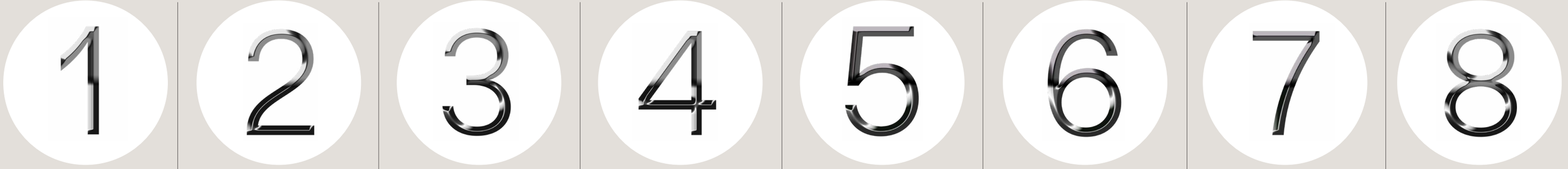

EXPLORATION

Mise en lumière des gisements de valeur

ÉVALUATION ET ACCEPTABILITÉ

Évaluation robuste des aspects sociaux, techniques, environnementaux et financiers des projets et dialogue transparent avec les communautés locales

DÉVELOPPEMENT ET CONSTRUCTION

Développement et construction de projets durables axés sur la création de valeur à long terme

EXTRACTION

Approche innovante adaptée au gisement et générant le minimum d'impacts sur les communautés et l'environnement naturel

TRAITEMENT ET CONCENTRATION DU MINERAI

Design écoefficient à la fine pointe de la technologie permettant la production d'un produit de haute pureté qui réduit au minimum les émissions de GES dans les procédés de fabrication de l'acier

ENTREPOSAGE DES RÉSIDUS MINIERS

Approche avant-gardiste respectant les plus hautes normes de sécurité de l'industrie

MARKETING ET OPÉRATIONS INTÉGRÉES

Offre la meilleure valeur ajoutée à nos clients en respectant leurs spécifications et en leur permettant de contribuer à la lutte contre les changements climatiques

DÉMANTÈLEMENT

Fermeture et restauration selon une approche concertée avec les communautés et utilisant les plus récentes technologies environnementales disponibles

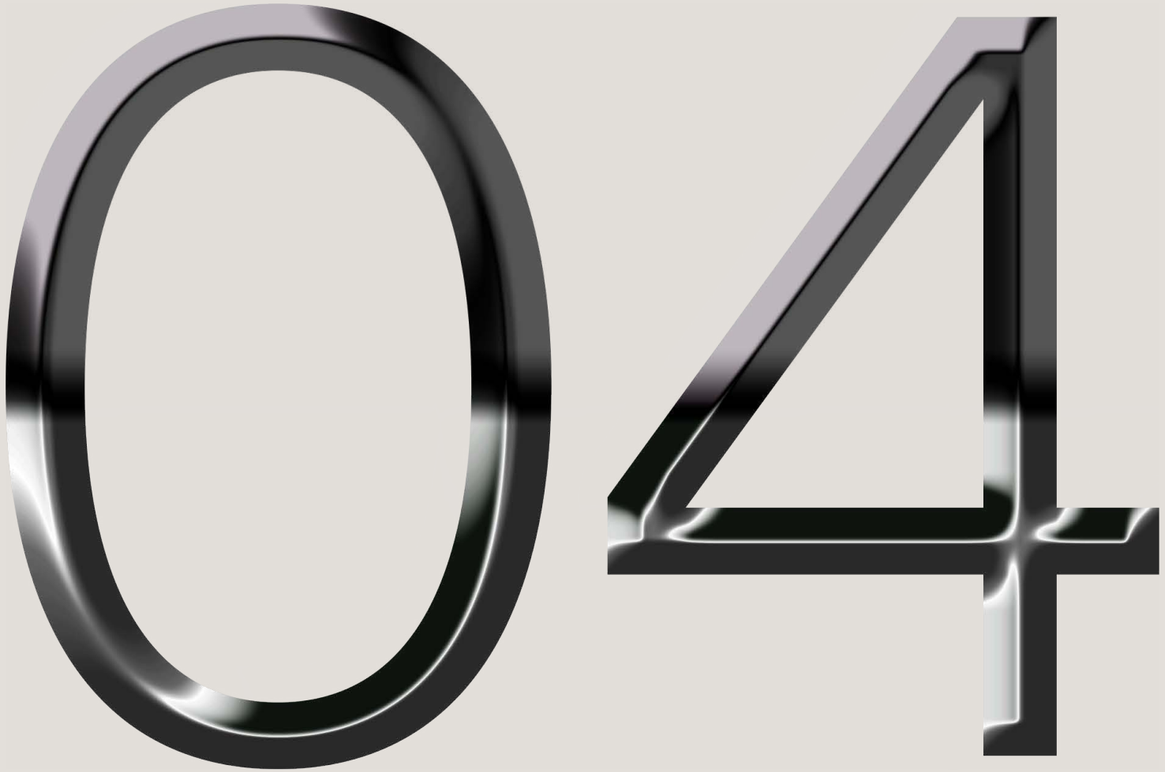

À PROPOS DE CE RAPPORT

16	Évaluation de la matérialité des enjeux de développement durable
20	À propos de nos pratiques de reporting

Champion Iron Limited a préparé ce rapport en collaboration avec sa filiale, Minerai de fer Québec inc. L'utilisation des termes Champion et la Société dans le contexte du présent rapport inclut Champion Iron Limited et toutes ses filiales. Le rapport vise principalement le complexe minier du Lac Bloom, notre actif phare, lequel est exploité par MFQ.

ÉVALUATION DE LA MATÉRIALITÉ DES ENJEUX DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Étant pleinement dédié à assurer un développement durable et le plus haut niveau de performance environnementale, sociale et de gouvernance (« ESG »), Champion a entrepris en 2021 de procéder à une évaluation de la matérialité des enjeux afin de déterminer la meilleure façon de valider nos approches actuelles pour ce qui est de l'organisation et de la priorisation de nos principaux impacts économiques, environnementaux et sociaux, tels qu'identifiés par les parties prenantes de la Société.

Pour le rapport de cette année, notre exercice de validation comportait un processus en deux étapes.
Premièrement, nous avons entrepris une première révision à l'interne de la liste existante des enjeux de matérialité.

Pour ce faire, nous avons consulté des experts sur chacun des principaux enjeux au sein de la Société, nous avons examiné les informations publiées par nos pairs en matière de développement durable ainsi que l'évolution des tendances en terminologie ESG, et nous avons analysé nos dossiers d'engagement avec les parties prenantes, au niveau du siège social et du site, incluant les demandes de renseignements de la part d'investisseurs et de clients.

La liste initiale a ensuite été intégrée à la conception d'un sondage en ligne, qui a été rempli par 62 parties prenantes internes et externes. Environ 40 % des répondants étaient des parties prenantes internes et 60 % étaient des parties prenantes externes. Cela comprenait des membres de la haute direction de Champion, des administrateurs et des gestionnaires de MFQ, des employés sur le site du Lac Bloom, des fournisseurs et des entrepreneurs, des organismes communautaires, des dirigeants innus, des membres de la société civile, des représentants du gouvernement, des analystes, des banquiers, des prêteurs et des investisseurs.

Nos enjeux de matérialité

Le résultat de notre évaluation de la matérialité des enjeux est présenté dans la matrice de matérialité révisée ci-jointe.

La matrice se veut une représentation visuelle de l'importance accordée par nos parties prenantes à chaque enjeu, ainsi que de l'impact perçu de nos opérations sur ces enjeux. Nous définissons les enjeux de matérialité comme étant ceux qui ont un impact direct ou indirect sur notre capacité à créer, à préserver ou à éroder la valeur économique, environnementale ou sociale pour notre Société, nos parties prenantes et les communautés où nous exerçons nos activités.

Matrice de matérialité de Champion Iron pour 2021

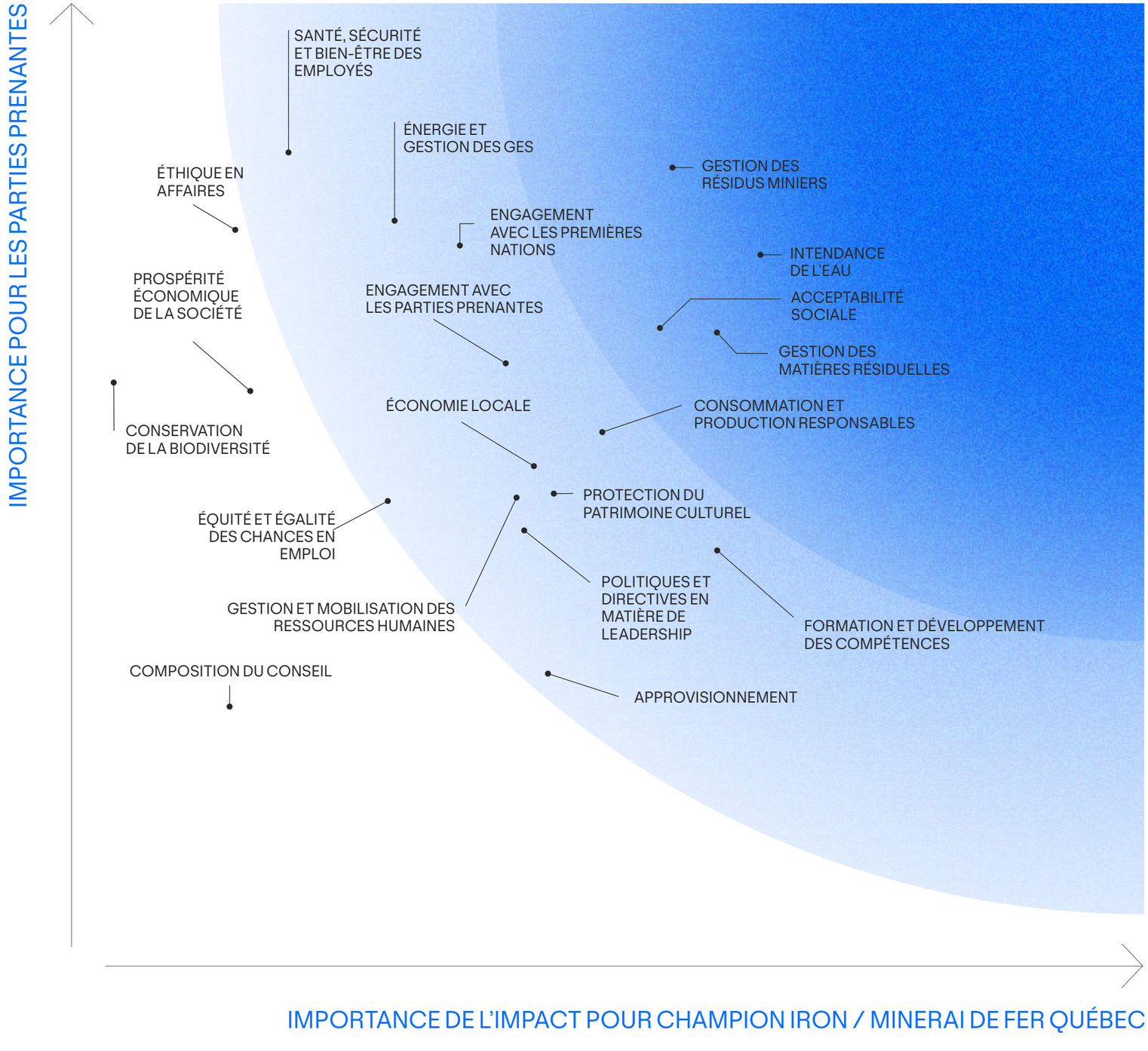

Enjeux de matérialité

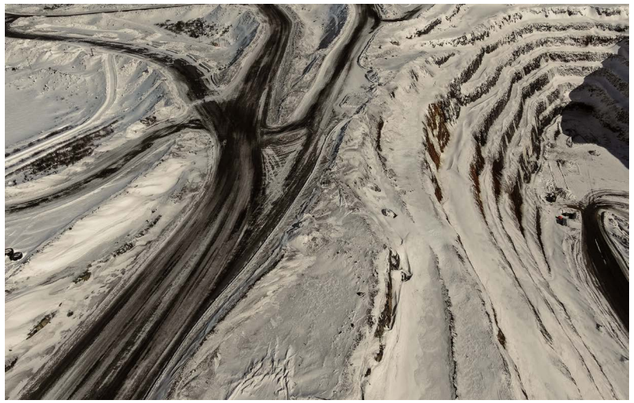

Gestion des résidus miniers	Gestion des résidus miniers, incluant l'entreposage dans une aire d'accumulation spécialement désignée, qu'on appelle un parc à résidus.
Intendance de l'eau	Gestion de la qualité des eaux dans l'ensemble des opérations sur le site et efforts déployés pour minimiser les impacts potentiels sur les eaux naturelles avoisinantes.
Gestion des matières résiduelles	Gestion écoresponsable des matières résiduelles (incluant les matières résiduelles minérales et non minérales) et efforts pour réduire à la source, recycler et revaloriser ces matières.
Acceptabilité sociale	Opinion collective des parties prenantes à propos du projet.
Engagement avec les Premières Nations	Approche transparente et respectueuse d'interaction avec les Premières Nations visant à tisser des liens, améliorer les relations et assurer le respect de leur territoire et de leur culture.
Gestion de l'énergie et des émissions de GES	Efficacité énergétique des opérations et initiatives visant à réduire les émissions de GES.
Consommation et production responsables	Optimisation et gestion efficiente des ressources dans toute activité commerciale.
Formation et développement des compétences	Possibilités de croissance personnelle et professionnelle, incluant par l'apprentissage formel de nouvelles compétences et connaissances.
Engagement avec les parties prenantes	Interaction transparente et respectueuse avec les communautés environnantes et les partenaires.
Santé, sécurité et bien-être des employés	Pratiques et programmes mis en place pour assurer la santé et la sécurité des employés, afin de créer un milieu de travail sécuritaire et sécurisant au sein de la Société.
Économie locale	Contributions au développement économique de la région.
Protection du patrimoine culturel	Mesures visant à mettre en valeur et à protéger les biens culturels et le patrimoine communautaire (y compris les coutumes, les pratiques, les lieux, les objets et les expressions artistiques).
Gestion et mobilisation des ressources humaines	Mesures déployées pour attirer, former et retenir les employés en vue d'assurer leur réussite à long terme dans le milieu de travail.
Éthique en affaires	Maintien d'un niveau de transparence approprié en énonçant clairement les pratiques de gouvernance de l'entreprise.
Politiques et directives en matière de leadership	Gestion efficace et équitable. Efforts de leadership veillant à ce que les politiques permettent d'assurer une gestion équitable et efficace, pouvant s'adapter pour répondre aux objectifs, à la culture et aux circonstances changeantes de l'organisation.
Équité et égalité des chances en emploi	Reconnaissance basée sur le mérite et la performance, et mesures d'inclusion, de participation et d'avancement pour les groupes traditionnellement sous-représentés issus de la diversité.
Approvisionnement	Approvisionnement responsable et équitable des biens et des services requis pour soutenir les activités commerciales.
Prospérité économique de la Société	Production de valeur financière pour les propriétaires d'entreprise, les partenaires et les investisseurs, par l'utilisation efficace et rentable des ressources de l'entreprise.
Gestion des émissions atmosphériques	Mesures prises pour minimiser la quantité d'émissions atmosphériques polluantes autres que les gaz à effet de serre (par ex. : la poussière).
Conservation de la biodiversité	Surveillance et gestion des impacts néfastes des opérations sur la variété d'espèces d'organismes vivants dans le secteur de la mine.
Composition du conseil d'administration	La variété des expertises, des expériences et de la diversité dont le conseil d'administration dispose, en tenant compte des compétences et des attributs qui permettent d'assurer une surveillance optimale de la Société.

Nos priorités

Le processus d'examen entrepris dans le cadre de la préparation de ce rapport a mis en lumière certains changements importants par rapport à nos évaluations précédentes. La gestion des résidus miniers a remplacé l'intendance de l'eau à titre d'enjeu le plus important. L'engagement avec les Premières Nations est un nouvel ajout significatif à la liste des enjeux de matérialité, et est ressorti comme étant le cinquième enjeu le plus important pour nos parties prenantes. Les enjeux déjà existants qui ont pris de l'importance comprennent la consommation et la production responsables, la formation et le développement des compétences, et la protection du patrimoine culturel.

L'importance relative de certains enjeux a baissé au classement; c'est le cas de la conservation de la biodiversité, la gestion des émissions atmosphériques autres que les GES, et la santé, la sécurité et le bien-être des employés. Certains enjeux de matérialité antérieurs ont été éliminés ou intégrés à d'autres enjeux dans le cadre du processus d'évaluation de cette année, notamment : l'internalisation des coûts sociaux et environnementaux, le respect de la capacité de soutien des écosystèmes, la subsidiarité, la rémunération des employés, la gestion des produits, l'innovation, l'approvisionnement, et le principe de précaution.

INDICATEURS DE PERFORMANCE	102-21, 102-44, 102-45, 102-46 (partiel), 102-47, 102-49, 103-1

À PROPOS DE NOS PRATIQUES DE DIVULGATION

Ce troisième rapport annuel de développement durable a été préparé conformément à l'option de base (2016) des normes de l'organisme Global Reporting Initiative (« GRI ») et d'une sélection d'éléments du secteur des mines et métaux GRI G4, ainsi que la norme s'appliquant à l'industrie des métaux et des mines du Sustainability Accounting Standards Board (SASB) et le cadre de référence du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (« GIFCC »).

Le rapport détaille les impacts et la performance de Champion en matière de développement durable, tel que prescrit par les normes et les directives GRI. À la suite de notre exercice de validation de la matérialité des enjeux, nous avons systématiquement assemblé les 21 enjeux jugés matériels pour nos opérations en thèmes et sous-thèmes des chapitres du présent rapport. Dans le cadre de ce processus, nous avons aussi pris en compte les valeurs de Champion, sa stratégie commerciale, ses politiques de développement durable, ses normes, ses procédures, ses systèmes de gestion et le contexte réglementaire et sectoriel dans son ensemble.

Les informations et les données ESG présentées dans ce rapport couvrent la période du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2021 (sauf indication contraire).

Les données financières présentées correspondent à l'exercice financier 2022 de la Société terminé le 31 mars 2022. La période de déclaration visée n'a pas changé par rapport à notre rapport précédent. Toutes les données ont fait l'objet d'examens et d'évaluations internes. La publication de ce rapport a été approuvée par la haute direction de Champion en mai 2022.

L'index des contenus GRI, SASB et GIFCC du rapport est présenté en annexe et dans le recueil de données ESG sur notre site Web. Veuillez lire la mise en garde concernant l'information prospective et les énoncés prospectifs présentée à la fin de ce rapport. Sauf indication contraire, tous les montants en dollars sont libellés en dollars canadiens.

Vos commentaires et vos questions sont les bienvenus via notre plateforme de contact à l'adresse suivante : info@championiron.com.

Nos enjeux de matérialité couverts dans ce rapport

Plusieurs de nos enjeux de matérialité se recoupent et sont donc abordés dans plus d'une section sur notre performance. La représentation visuelle ci-jointe décrit l'endroit où chacun des différents enjeux est abordé.

GRI SASB TCFD

RETRAITEMENT D'INFORMATION (102-48)

Champion fait état de trois retraitements d'information.

Un premier retraitement a trait à des erreurs de saisie de données. La quantité d'aérosols recyclés ou revalorisés hors site en 2020 a été déclarée à 12 tonnes, mais le nombre exact était de 1,48 tonne. Le deuxième retraitement concerne la quantité totale de matières résiduelles dangereuses produites par nos opérations déclarée en 2020. Le nombre déclaré était de 1 000 tonnes, mais le nombre exact était de 1 004 tonnes.

Le troisième retraitement concerne la période visée pour les données sur l'intendance de l'eau. Les rapports antérieurs et le présent rapport couvrent, pour les données sur l'intendance de l'eau, la période du 1er octobre au 30 septembre. Cette différence dans la période visée n'avait pas été divulguée dans les rapports de développement durable de 2019 et 2020. Les futurs rapports de développement durable viseront à harmoniser la période de déclaration des données sur l'intendance de l'eau avec celle des autres catégories de données.

INDICATEURS DE PERFORMANCE	GRI 102-46, 102-48, 102-50, 102-51, 102-52, 102-53, 102-54

À PROPOS DE CHAMPION IRON

- Prospérité économique de la Société
- Approvisionnement

GOUVERNANCE

- Éthique en affaires
- Politiques et directives en matière de leadership
- Approvisionnement
- Composition du conseil
- Consommation et production responsables

SANTÉ, SÉCURITÉ ET BIEN-ÊTRE

- Santé, sécurité et bien-être des employés

CAPITAL HUMAIN

- Formation et développement des compétences
- Engagement avec les parties prenantes
- Gestion et mobilisation des ressources humaines
- Santé, sécurité et bien-être des employés
- Équité et égalité des chances en emploi

COMMUNAUTÉS ET PEUPLES AUTOCHTONES

- Acceptabilité sociale
- Engagement avec les Premières Nations
- Engagement avec les parties prenantes
- Économie locale
- Protection du patrimoine culturel
- Approvisionnement
- Prospérité économique de la Société

ÉNERGIE ET CHANGEMENTS CLIMATIQUES

- Gestion de l'énergie et des émissions de GES
- Consommation et production responsables

RÉSIDUS MINIERS

- Gestion des résidus miniers
- Intendance de l'eau

INTENDANCE DE L'EAU

- Intendance de l'eau

GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

- Gestion des matières résiduelles

BIODIVERSITÉ

- Conservation de la biodiversité

QUALITÉ DE L'AIR

- Gestion des émissions atmosphériques

FERMETURE ET REMISE EN ÉTAT

- Conservation de la biodiversité
- Consommation et production responsables
- Éthique en affaires

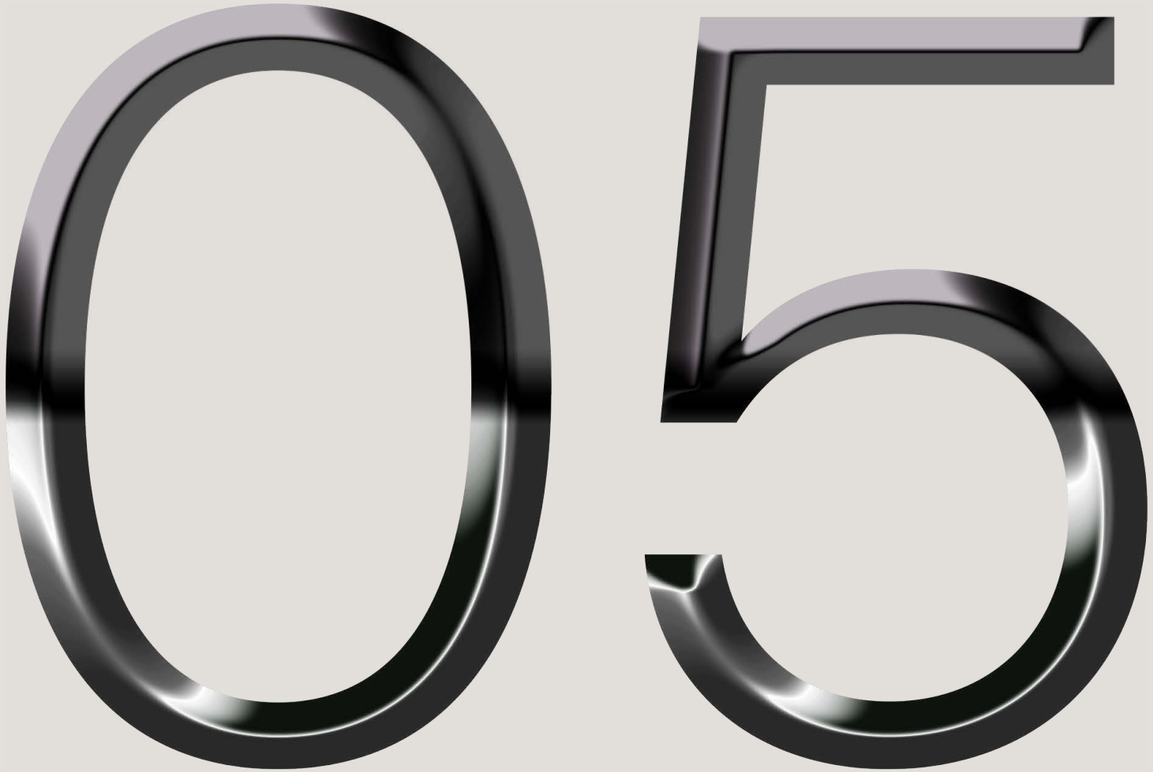

NOTRE APPROCHE DURABLE

24	Lignes directrices en matière de développement durable
26	Cadre de gestion
28	Engagement avec les parties prenantes

NOTRE APPROCHE DURABLE

Le développement durable est profondément ancré dans notre culture car nous visons à générer des retombées positives pour toutes les parties prenantes. La stratégie commerciale, les objectifs annuels et les valeurs d'entreprise de Champion guident notre approche durable au jour le jour. Nous cherchons à produire nos produits de minerai de fer de haute pureté de manière durable et intègre, en offrant un milieu de travail sécuritaire et inclusif, en évitant les inégalités sociales, en respectant les droits de la personne et en protégeant l'environnement et la biodiversité.

Notre engagement est exprimé dans nos politiques de développement durable, incluant nos politiques sur les droits de la personne,l'environnement, l'approvisionnement responsable, la santé et la sécurité en milieu de travail et la prévention du harcèlement et de la discrimination au travail. Ces politiques sont appuyées par notre structure de gouvernance, décrite dans ce rapport.

La protection de l'environnement fait partie intégrante de notre approche de développement durable. À tous les jours, nous nous efforçons de trouver des solutions innovantes pour réduire l'empreinte environnementale de nos activités. Notre engagement à protéger l'environnement s'articule autour de trois axes principaux. Premièrement, nous nous efforçons de réduire nos émissions de gaz à effet de serre en électrifiant nos procédés de production, puisque nous pouvons nous fier sur l'hydroélectricité durable. Deuxièmement, nous recherchons continuellement des moyens novateurs de réduire notre consommation d'eau douce. À cet effet, un réseau de 50 bassins de rétention sur notre site du Lac Bloom recueille l'eau de pluie et de la fonte des neiges pour l'utiliser dans notre production. L'eau utilisée est ensuite traitée et réutilisée. De plus, dans le cadre de notre objectif de revitaliser le site minier pendant que nous exerçons nos activités et en prévision de la fin de l'exploitation minière, nous nous efforçons d'améliorer les écosystèmes et la biodiversité locale.

L'objectif fondamental de notre approche durable est de minimiser, de manière responsable et éthique, l'impact environnemental de nos opérations, tout en soutenant la réduction des émissions à l'échelle mondiale avec nos produits de minerai de fer de haute pureté. Le minerai de fer est la fondation à partir de laquelle nous construisons des infrastructures, des logements et d'innombrables biens essentiels pour la société - et Champion est fier d'être un grand producteur à faible émission de l'un des produits de minerai de fer de la plus haute qualité au monde.

INDICATEURS DE PERFORMANCE	GRI 102-30, 102-32, 103-2, 103-3

Lignes directrices en matière de développement durable

Les normes et cadres de référence suivants servent de référence dans notre gestion quotidienne des enjeux matériels de développement durable, notamment au niveau de la planification, l'élaboration de stratégies, l'établissement d'objectifs, la mise en oeuvre, le suivi et l'évaluation.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DES NATIONS UNIES

INITIATIVE VERS LE DÉVELOPPEMENT MINIER DURABLE DE L'ASSOCIATION MINIÈRE DU CANADA

PRINCIPES DE L'ÉQUATEUR

PRINCIPES MINIERS DU CONSEIL INTERNATIONAL DES MINES ET MÉTAUX

CONTRIBUTION AUX OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Nous croyons que le succès de notre entreprise dépend de notre capacité à générer des retombées positives pour toutes les parties prenantes, tout en tenant compte du contexte environnemental, social et économique dans lequel nous exerçons nos activités. L'intégration de pratiques durables et la contribution significative aux objectifs de développement durable (ODD) sont des éléments essentiels de notre approche durable. Dans la continuité de notre rapport de développement durable 2020, nous avons identifié 13 ODD parmi les 17 des Nations Unies auxquels la Société contribue par le biais de ses efforts de développement durable. Les sections de ce rapport qui présentent notre performance contiennent des références aux objectifs pertinents et décrivent nos efforts pour contribuer de manière significative au développement durable grâce à nos pratiques. Les défis imposés par la COVID-19 en 2021 nous ont incité à mettre l'accent sur l'ODD 3 : Bonne santé et bien-être. Pour protéger la santé de toutes les personnes sur notre site et dans les communautés environnantes, nous avons mis sur pied un laboratoire médical avec une capacité de dépistage de la COVID-19. Le succès de ce projet a valu à notre équipe de santé et sécurité la distinction d'être finaliste des Mercuriades, le prestigieux concours d'affaires du Québec, en 2021.

Association minière du Canada (AMC)

Champion aligne ses activités sur l'initiative Vers le développement minier durable (« VDMD ») de l'AMC, une exigence de notre adhésion à l'Association minière du Québec. Le cadre VDMD de l'AMC établit des protocoles pour évaluer la performance des entreprises minières dans certains domaines environnementaux et sociaux particuliers. Les efforts de Champion pour s'aligner avec ces protocoles en 2021 visaient en priorité la gestion des résidus miniers, les changements climatiques et la santé et la sécurité, ainsi que l'intendance de l'eau et la conservation de la biodiversité. En 2022, nous ciblerons un alignement de niveau A pour tous les protocoles. Les sections de ce rapport portant sur notre performance précisent les protocoles VDMD de l'AMC qui guident nos pratiques.

Les Principes de l'Équateur

Champion aligne ses activités sur la plus récente version des Principes de l'Équateur, EP4, qui offre un cadre aux institutions financières pour la détermination, l'évaluation et la gestion des risques environnementaux et sociaux lors du financement de projets. Ces principes soutiennent ainsi nos efforts pour promouvoir une bonne performance environnementale et sociale à l'échelle de l'entreprise.

Conseil international des mines et métaux (ICMM)

Les principes miniers du Conseil international des mines et métaux visent à permettre aux entreprises d'intégrer la planification du développement durable dans leurs processus décisionnels et leurs pratiques. Bien que nous ne soyons pas membre de l'ICMM, notre approche opérationnelle s'inspire des principes miniers de l'ICMM, qui nous fournissent des lignes directrices précieuses pour aligner nos activités minières sur les meilleures pratiques de l'industrie et sur les objectifs mondiaux de développement durable. Nos efforts pour suivre les orientations de l'ICMM sont indiqués dans des tableaux à la fin de chaque section portant sur notre performance.

INDICATEURS DE PERFORMANCE	GRI 102-12, 102-13

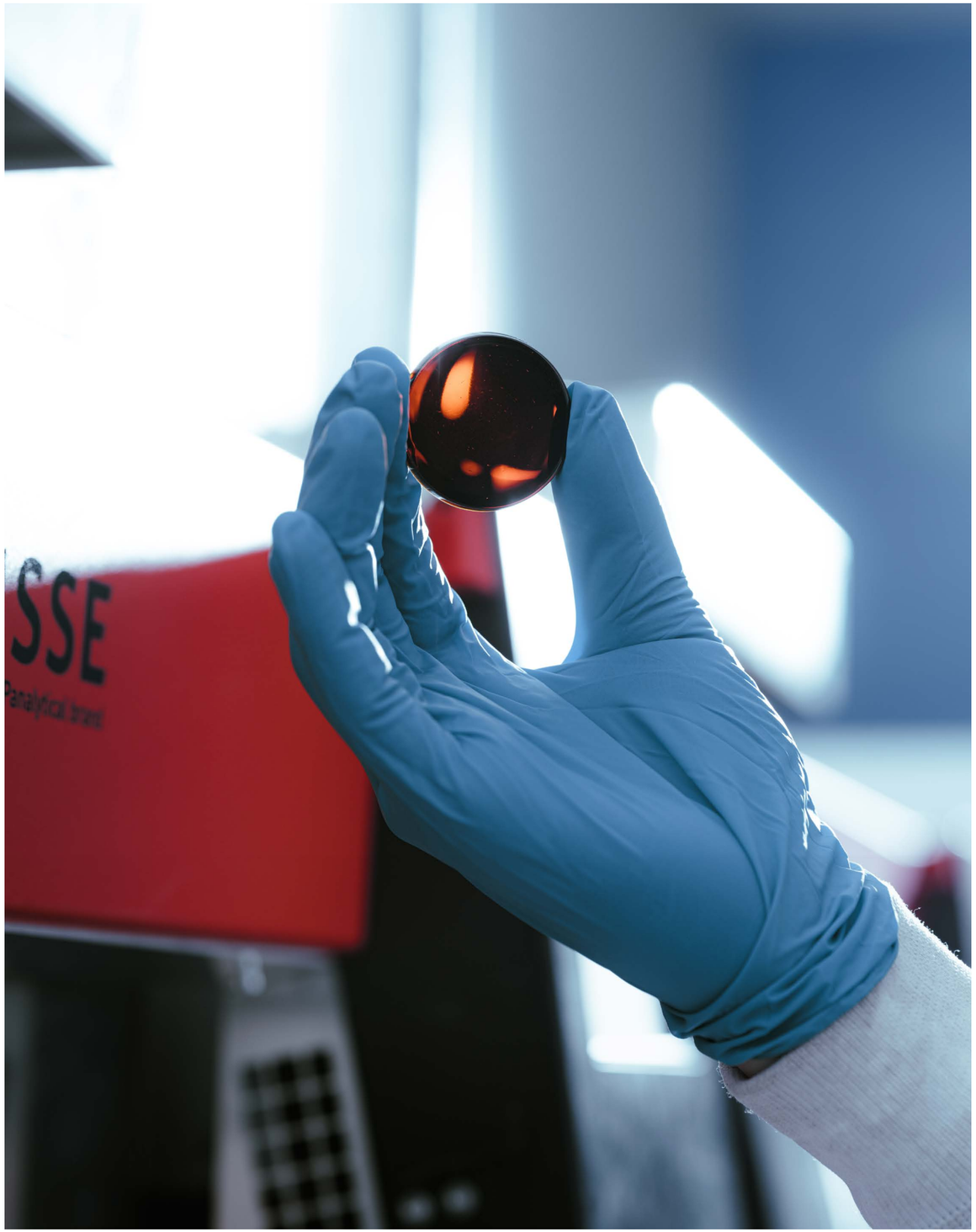

CADRE DE GESTION

Champion établit des objectifs stratégiques de développement durable alignés sur nos engagements, nos politiques et nos risques afin d'assurer des résultats positifs pour notre entreprise et pour toutes nos parties prenantes. Nos objectifs sont établis sur trois échelles de temps : Court terme (1-2 ans), Moyen terme (3-4 ans) et Long terme (5-10 ans). Ces objectifs font l'objet d'un suivi annuel et sont ajustés en fonction du bilan observé et des attentes des parties prenantes, afin de mieux s'harmoniser avec notre objectif de contribuer au développement durable des collectivités où nous exerçons nos activités.

L'un des principaux piliers de notre cadre de gestion est notre détermination à améliorer continuellement nos pratiques de durabilité tout au long de notre chaîne de valeur, de l'exploration à la restauration des sites miniers. L'accent mis sur la gestion des risques d'entreprise est donc ancré dans nos politiques et nos décisions d'affaires au jour le jour. Notre culture d'amélioration continue implique d'appliquer systématiquement le cycle Planifier-Appliquer Évaluer-Agir, qui fait en sorte que nous nous efforçons toujours de faire mieux dans toutes nos activités commerciales, afin de protéger les personnes et l'environnement. Nous nous appuyons largement sur les orientations des normes ISO, en particulier ISO 14001 et ISO 45001, comme source d'inspiration dans notre approche de gestion de plus en plus mature. Nous avons également commencé à nous inspirer d'ISO 50001 pour soutenir notre cadre de gestion de l'énergie au cours de la période visée par le rapport. Au niveau de l'entreprise et du site, nous maintenons un registre des risques perçus comme étant les plus importants, y compris les risques sociaux et environnementaux, en tenant compte de la probabilité et des conséquences potentielles de chaque risque.

L'approche de gestion globale de Champion implique également un important volet sur la préparation et la planification des interventions en situation d'urgence, la gestion des incidents et la gestion des obligations de conformité. Notre approche de gestion des incidents en six étapes, par exemple, a pour but de minimiser la probabilité d'incidents tout en atténuant l'impact possible de tout incident sur notre personnel, les communautés où nous exerçons nos activités et l'environnement. De même, nos plans de préparation et d'intervention en cas d'urgence visent à limiter et à contrôler les effets potentiels ou réels des situations d'urgence.

En 2021, nous avons cherché à optimiser ce volet en révisant les protocoles de communication de notre plan d'intervention en cas d'urgence au niveau de l'entreprise, afin d'ajouter des couches de gouvernance, ce qui a également contribué à nos efforts pour nous aligner sur le protocole de planification de la gestion de crises et des communications de l'initiative VDMD de l'AMC.

De plus, dans le cadre de notre gestion de la conformité, nous utilisons un processus de surveillance juridique et législative pour nous assurer de rester conforme à toutes les exigences légales, y compris les obligations découlant de nos accords avec des groupes autochtones.

Nous évaluons notre performance en matière de développement durable par le biais d'un suivi continu et de nos mécanismes de gouvernance et d'audit. Notre performance s'améliore en modifiant nos programmes et nos objectifs en fonction des leçons tirées de ces efforts, ce qui nous permet d'agir sur tout problème qui pourrait émerger. Au cours de la période visée par le rapport, nous avons retenu les services d'un cabinet conseil indépendant spécialisé en gestion ESG pour entreprendre un diagnostic ESG complet à l'échelle de l'entreprise afin de soutenir l'amélioration continue de notre approche de gestion. Par ailleurs, notre équipe a lancé une analyse comparative pour établir les exigences sectorielles en matière de divulgation ESG. Enfin, nous avons retenu les services d'un cabinet spécialisé en gestion de la gouvernance afin d'aligner notre reporting sur les meilleures pratiques mondiales.

Notre gestion de chaque enjeu de matérialité, y compris notre gestion de l'impact de nos opérations sur toutes nos parties prenantes, est présentée dans les sections portant sur notre performance.

INDICATEURS DE PERFORMANCE GRI 103

Cadre de gestion

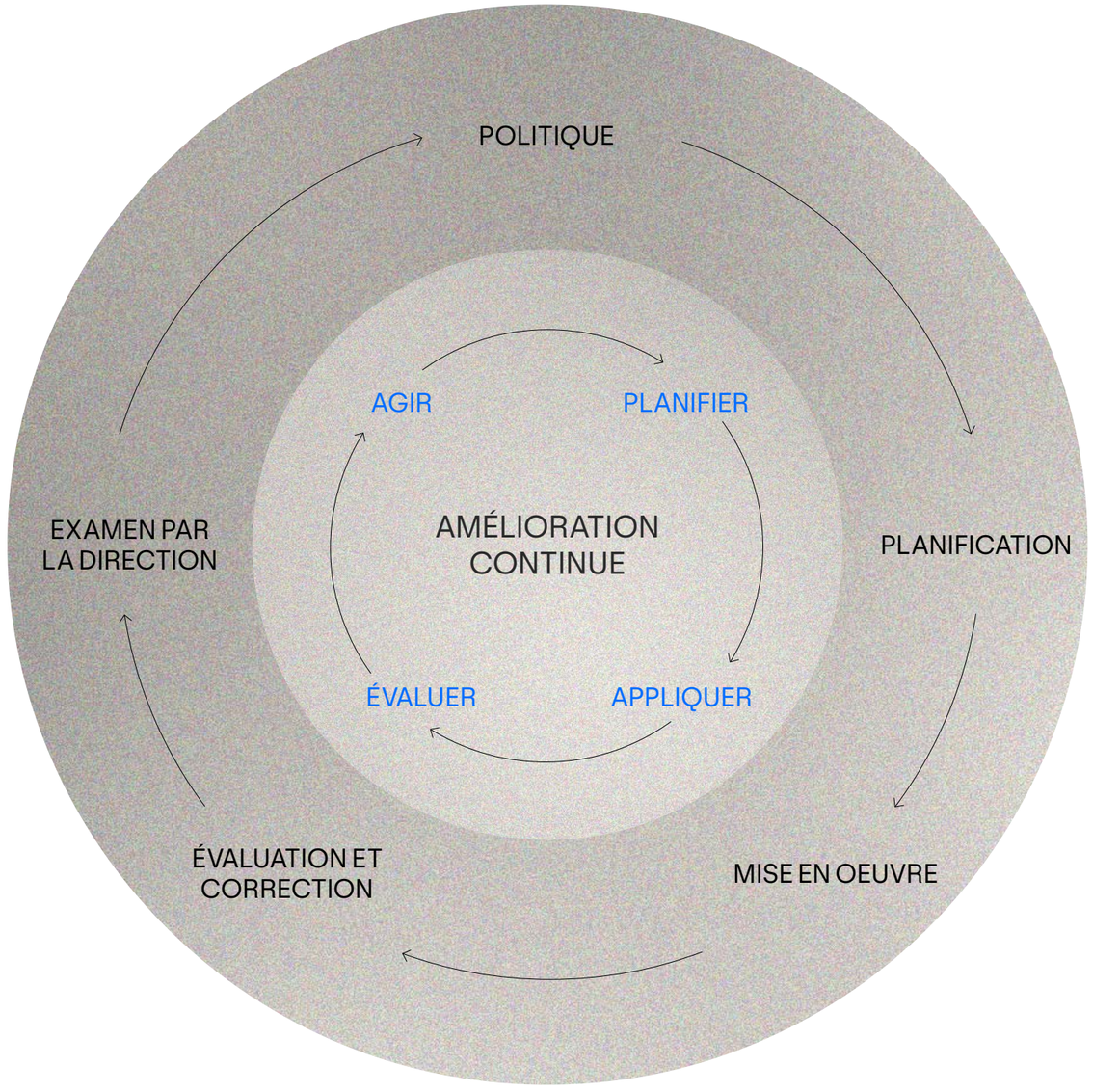

ENGAGEMENT AVEC LES PARTIES PRENANTES

Champion croit qu'une approche dédiée et cohérente d'engagement avec les parties prenantes et avec nos partenaires autochtones qui sont touchés par nos opérations ou qui s'y intéressent contribue à bâtir une fondation de crédibilité et de confiance envers notre entreprise.

Les parties prenantes sont identifiées en fonction de la mesure dans laquelle elles sont touchées par nos activités, par nos relations avec eux et par leur capacité à influencer l'atteinte de nos objectifs d'affaires.

L'identification de nos parties prenantes nous aide à comprendre les risques et les opportunités, à gérer de manière responsable les impacts de nos activités commerciales et à comprendre l'efficacité de nos actions.

Nous dialoguons régulièrement avec nos parties prenantes afin de comprendre leurs intérêts, solliciter leurs commentaires sur nos activités et identifier les sujets qui les préoccupent ou qui pourraient potentiellement les préoccuper afin qu'ils puissent être traités le plus rapidement possible. Nous utilisons différentes stratégies proactives d'engagement, qui sont adaptées sur mesure pour répondre aux besoins des parties prenantes spécifiques et qui incluent tous les groupes potentiellement marginalisés. Afin d'optimiser cette stratégie et ses résultats, notre Société dispose d'un mécanisme pour surveiller et suivre les commentaires fournis par les principales parties prenantes. Le diagramme présenté ci-dessous identifie nos principaux groupes de parties prenantes et met en évidence les principales approches employées pour interagir avec eux, bien que parfois, différentes méthodes d'engagement soient également appropriées et utilisées au besoin.

TYPE D'ENGAGEMENT	Considérer	Informer	Mobiliser	Satisfaire	Collaborer
	Rechercher et analyser les préoccupations, les tendances, les attentes et les innovations pertinentes	Partager de manière transparente et éduquer à propos des activités de la Société et leurs impacts	Rassembler activement les parties prenantes pour assurer un impact collectif	Respecter les exigences pertinentes, les engagements et les besoins, afin de maintenir la satisfaction des parties prenantes	Travailler ensemble pour élaborer des programmes ou des solutions et prendre des mesures conjointes
TYPE DE PARTIES PRENANTES	• Société civile • Organisations non gouvernementales • Pairs sectoriels	• Médias • Actionnaires • Investisseurs	• Employés • Fournisseurs	• Clients • Gouvernements • Prêteurs	• Partenaires autochtones • Syndicats • Communautés locales

Nous apprécions les commentaires constructifs de nos parties prenantes et nous les intégrons régulièrement dans nos prises de décisions et notre planification stratégique, ce qui nous permet d'améliorer notre performance en matière de développement durable.

Une variété de parties prenantes internes et externes a été consultée dans le cadre du processus d'évaluation et de validation de la matérialité mené en amont de la préparation de ce rapport. Les résultats mettent en évidence les enjeux les plus importants pour un large éventail de nos parties prenantes internes et externes. Reflétant son importance croissante dans l'ensemble de notre industrie à l'échelle mondiale, la gestion des résidus miniers est ressortie comme étant la plus grande préoccupation de nos parties prenantes. Elle est suivie par l'intendance de l'eau, la gestion des matières résiduelles, l'acceptabilité sociale et l'engagement avec les Premières Nations.

Bien que l'engagement avec les Premières Nations ait été identifié comme un nouvel enjeu de matérialité dans le cadre de ce rapport, notre engagement à établir et à consolider de solides partenariats constructifs avec nos partenaires autochtones a toujours été au coeur de nos opérations. Une entente sur les répercussions et les avantages (ERA) conclue en 2017 couvre nos projets situés dans la partie québécoise de la Fosse du Labrador et prévoit la participation active des partenaires autochtones. Le suivi et la mise en oeuvre de l'ERA sont effectués par un comité de coordination et deux sous-comités. Les comités, qui sont composés de représentants de la Société et de représentants autochtones, se réunissent régulièrement et travaillent pour promouvoir l'approvisionnement local et l'emploi des membres des communautés autochtones tout en assurant la protection de l'environnement.

En lien avec notre engagement d'amélioration continue, nous surveillons les meilleures pratiques et technologies utilisées par d'autres sociétés minières au pays et à l'international en participant à des foires commerciales, des conférences et des symposiums. Ces initiatives sont une belle occasion d'identifier de meilleurs processus opérationnels et de trouver de nouvelles façons de contribuer à la gestion des défis communs. Nous sommes membres de l'Association minière du Québec et notre chef des opérations, Alexandre Belleau, siège au conseil d'administration de l'Association. Nous bénéficions des conseils de l'Association et profitons de notre rôle au sein de son conseil d'administration pour promouvoir les efforts plus larges de notre industrie pour contribuer au développement durable.

INDICATEURS DE PERFORMANCE	GRI 102-13, 102-40, 102-42, 102-43, 102-44

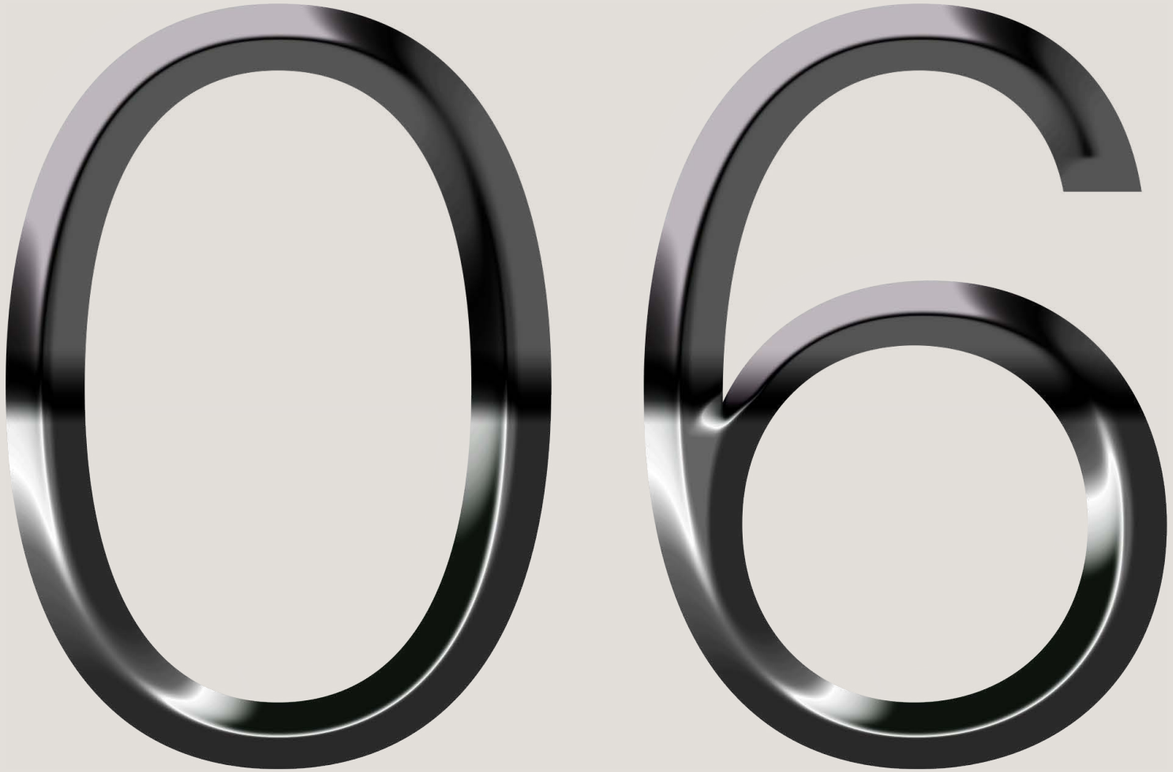

GOUVERNANCE

32	Notre approche
38	Code de conduite et éthique en affaires
41	Droits de la personne

Pourquoi c'est important :

L'adoption des plus hautes normes éthiques et juridiques dans la conduite de nos activités commerciales est de la plus haute importance pour nos parties prenantes. La bonne gouvernance est essentielle à l'amélioration continue de notre performance en matière de reddition de comptes et de développement durable, et nous permet de démontrer nos valeurs fondamentales de transparence et de respect.

Qui est touché :

Nos parties prenantes internes et externes bénéficient de nos solides pratiques de gouvernance. À l'interne, nos politiques de gouvernance d'entreprise favorisent un milieu de travail sécuritaire et transparent. À l'externe, nous communiquons nos engagements en matière de gouvernance et nos pratiques commerciales éthiques à nos parties prenantes externes, se taillant ainsi une réputation de confiance et d'intégrité.

NOTRE APPROCHE

Champion s'engage à mener ses activités de manière éthique et responsable, en respectant les exigences légales des juridictions où nous exerçons nos activités et conformément aux plus hautes normes de gouvernance d'entreprise. Nous cherchons à créer de la valeur pour nos actionnaires tout en offrant un milieu de travail sécuritaire à nos employés et en contribuant au développement durable des communautés locales.

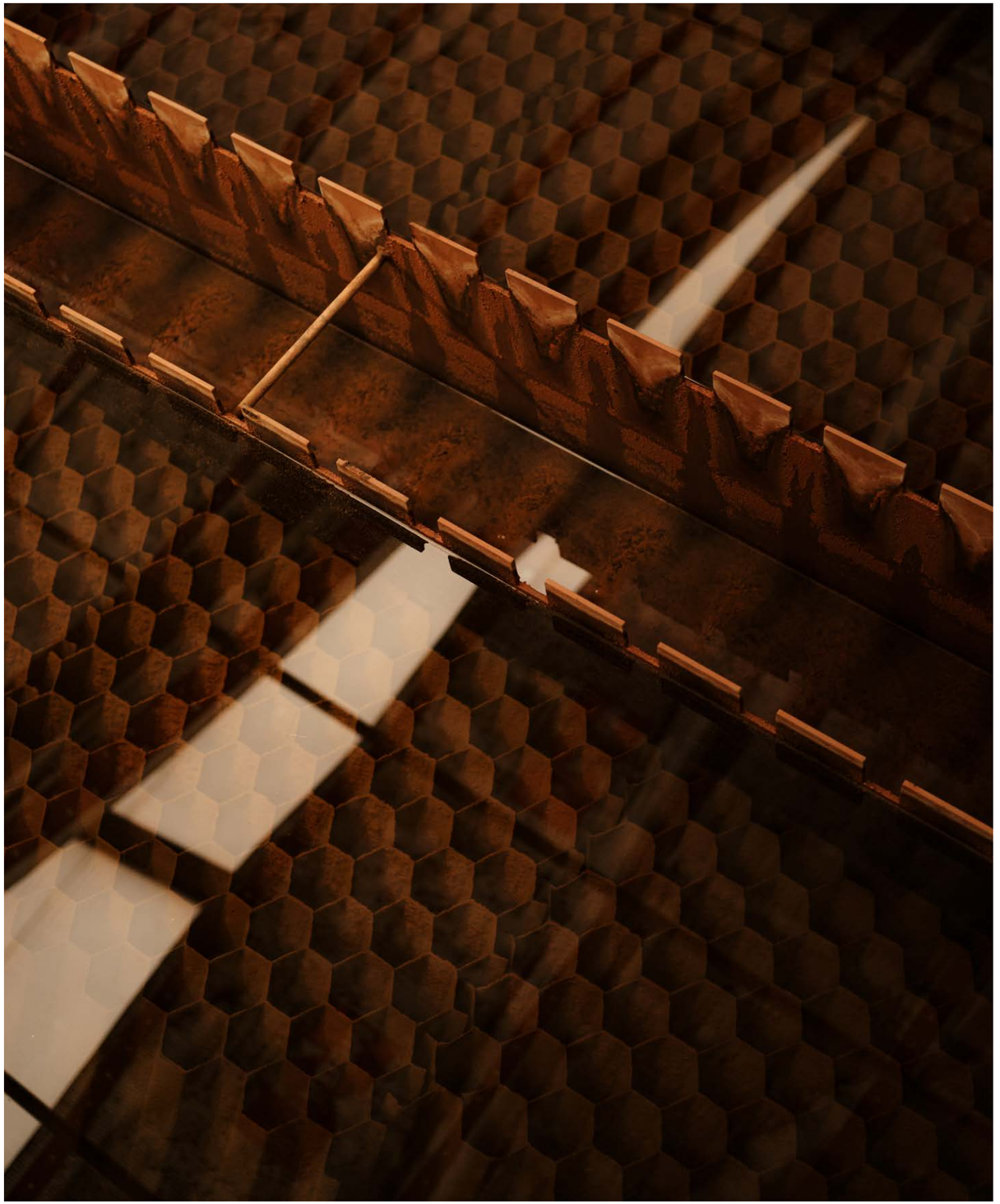

Nos politiques en matière de gouvernance d'entreprise et de développement durable, énumérées ci-après, guident la conduite de nos pratiques commerciales et définissent des engagements et des attentes qui doivent être respectés à tous les niveaux de l'organisation :

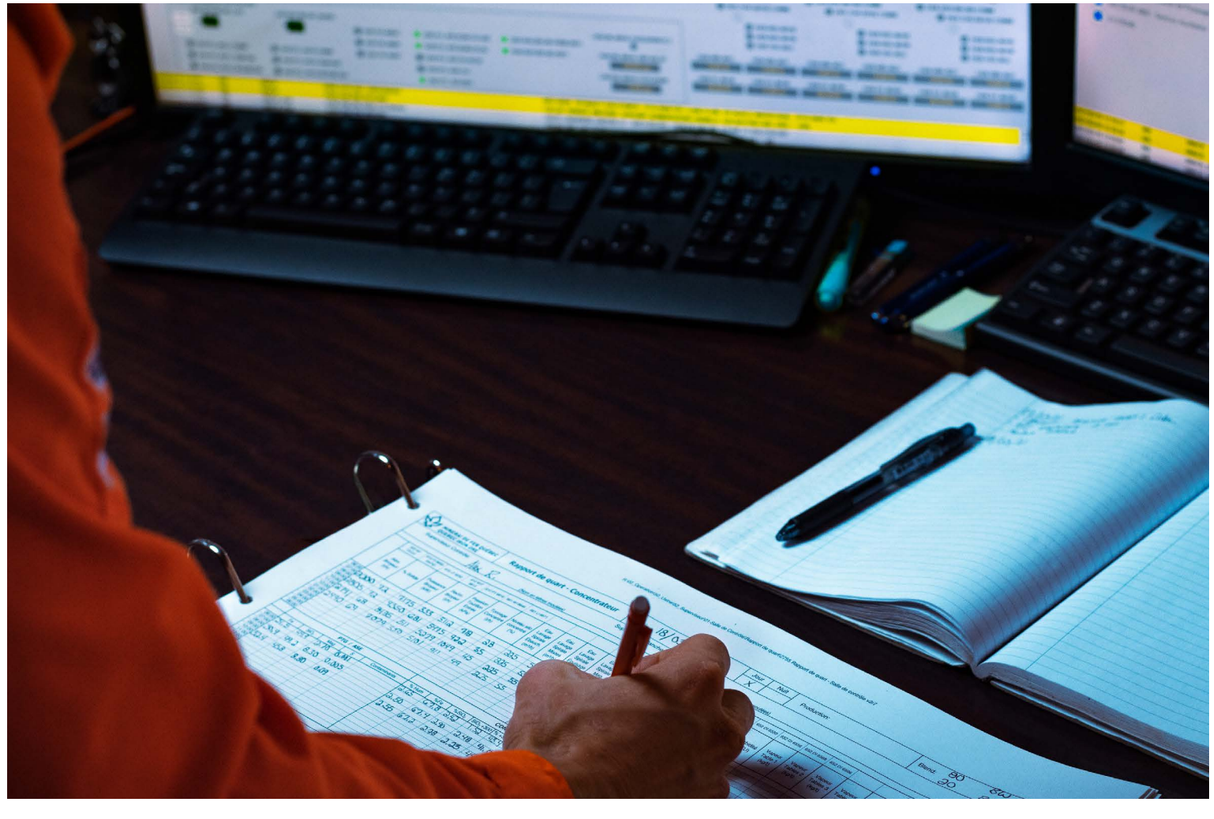

- Charte du conseil d'administration
- Politique d'évaluation de la performance du conseil d'administration
- Code de conduite
- Charte du comité d'audit
- Charte du comité de rémunération et de nomination
- Charte du comité environnemental, social et de gouvernance
- Mandat du chef de la direction
- Politique en matière de diversité
- Politique en matière de divulgation continue
- Politique en matière de communications avec les actionnaires
- Politique en matière d'opérations sur les titres
- Politique de vote majoritaire lors de l'élection d'administrateurs
- Politique en matière de dénonciation
- Santé et sécurité en milieu de travail
- Prévention du harcèlement et de la discrimination au travail
- Approvisionnement responsable
- Droits de la personne
- Politique environnementale

Nos politiques sont revues régulièrement afin de veiller à ce qu'elles restent pertinentes et cohérentes avec nos stratégies d'affaires globales et l'évolution du contexte interne et externe de l'entreprise. Les politiques de développement durable et de gouvernance de Champion Iron Limited sont disponibles au : championiron.com.

La surveillance de la gestion de la Société relève de la responsabilité du conseil d'administration. Les membres hautement qualifiés de notre conseil d'administration sont les intendants de la Société; ils s'assurent que nous soyons en mesure de créer de la valeur pour nos parties prenantes tout en exerçant nos activités de manière sécuritaire, responsable et éthique. Le conseil d'administration s'efforce de rester au courant des enjeux de développement durable par le biais de réunions régulières et de visites de sites qui soutiennent les mécanismes de gouvernance et de reddition de comptes à tous les niveaux de l'organisation. En 2021, le conseil d'administration de Champion était composé de huit membres, dont 25 % de femmes. Le tableau ci-dessous décrit le haut niveau de compétences et d'expertise des membres du conseil d'administration de la Société.

COMPÉTENCES ET EXPERTISE	NOMBRE DE MEMBRES DU CONSEIL QUALIFIÉS
Mines, ressources et développement	CINQ
Santé et sécurité	TROIS
Environnement et développement durable	CINQ
Marchés internationaux	QUATRE
Stratégie, F&A et marchés financiers	SEPT
Finances, audits et risques	QUATRE
Affaires juridiques et politiques publiques	DEUX
Haute direction	SEPT
Affaires gouvernementales et réglementaires	CINQ
Ressources humaines	CINQ

Le conseil compte trois comités qui guident la Société.

INDICATEURS DE PERFORMANCE	GRI 102-22, 102-26, 102-27, 102-29, 103

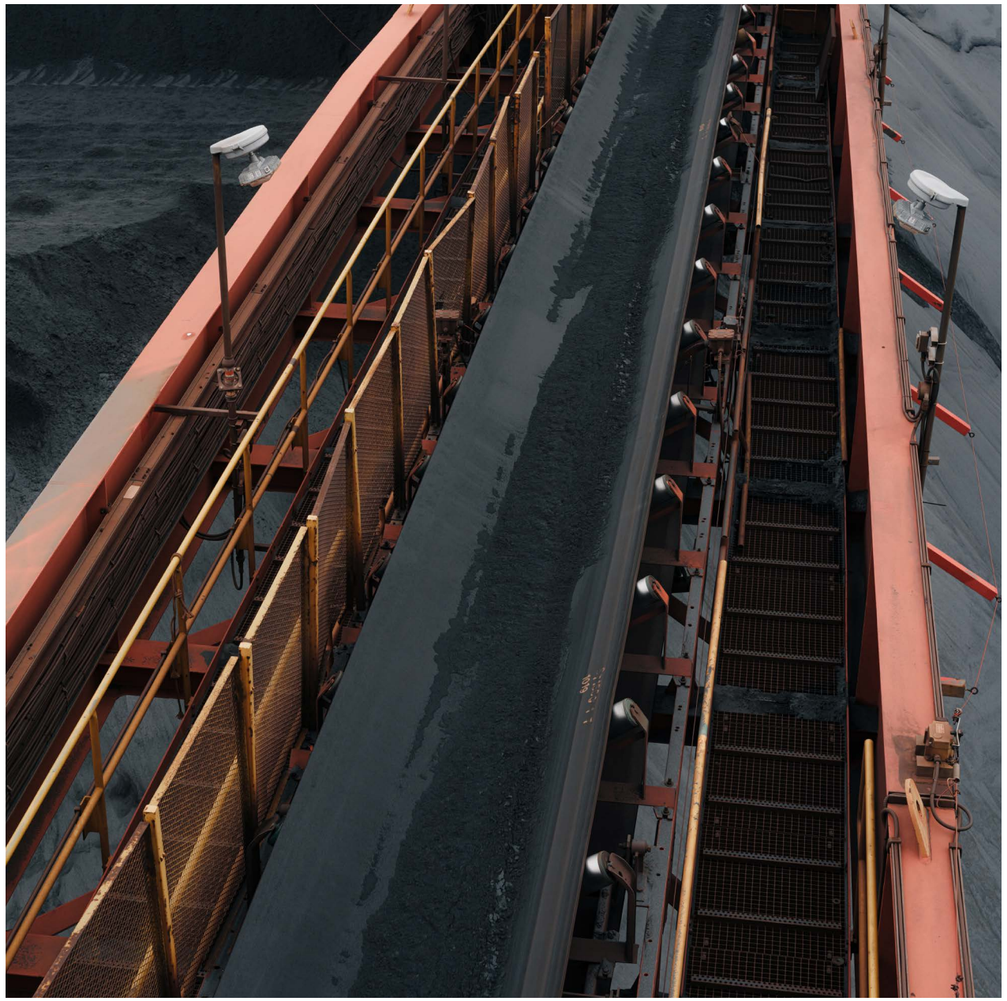

1. Le comité d'audit

2. Le comité de rémunération et de nomination

3. Le comité ESG

Le comité ESG surveille et examine les risques environnementaux, sociaux et de gouvernance, et soutient l'engagement de la Société en faveur d'un développement des ressources respectueux de l'environnement et responsable.

PLEIN FEUX SUR NOTRE PERFORMANCE

Suite à l'arrivée de Louise Grondin, experte en développement durable dans l'industrie, au sein de notre conseil d'administration en août 2020, nous avons créé notre comité ESG en 2021. Celui-ci se compose entièrement d'administrateurs qui ne sont pas membres de la direction. Le comité se réunit au moins une fois par trimestre et s'est réuni quatre fois au cours de l'année 2021. Chargé de surveiller et de passer en revue les risques environnementaux, sociaux et de gouvernance, et de soutenir l'engagement de la Société en faveur d'un développement des ressources respectueux de l'environnement et socialement responsable, le comité ESG joue un rôle important pour façonner les efforts continus de Champion visant à améliorer son approche en matière de développement durable. Toute préoccupation importante, tout incident, problème, revendication, plainte ou cas de non-conformité est signalé directement au conseil, incluant toutes les mesures ou les recommandations proposées. Compte tenu de l'importance croissante que nos parties prenantes accordent aux enjeux ESG, la mise sur pied du comité témoigne de façon concrète de notre engagement à intégrer le développement durable à nos pratiques de gestion.

Structure de gouvernance du développement durable

Le conseil d'administration et le comité ESG sont les premiers responsables de la surveillance et de la gouvernance de la performance de Champion en matière de développement durable et ces efforts se poursuivent au niveau de la direction et des opérations. Le comité ESG se réunit au moins une fois par trimestre pour examiner notre bilan en matière de développement durable et recommander des mesures appropriées au conseil d'administration, dont il relève directement.

INDICATEURS DE PERFORMANCE	GRI 102-18, 102-20, 102-35 (partiel)

Les activités du comité ESG impliquent notamment d'offrir à la Société un bon niveau d'assistance et de surveillance, en veillant à ce que les bonnes pratiques de gouvernance soient suivies, entre autres au niveau de la conduite, de la transparence et de l'éthique en affaires. La gouvernance du comité contribue sur des enjeux tels que le développement durable, la gestion des résidus miniers, l'intendance de l'eau, la restauration des sites, les ressources humaines, la santé et la sécurité, les droits de la personne et les relations avec les communautés et les peuples autochtones.

L'équipe de direction est responsable de définir et de mettre à jour nos lignes directrices et nos cadres de référence en matière de développement durable, ainsi que de mettre en oeuvre les pratiques de Champion en matière de développement durable. La haute direction déploie des systèmes de gestion des risques et des opportunités liés au développement durable, ainsi que des programmes de vérification et d'examen de la performance en matière de développement durable, et elle détermine quelles stratégies, quels objectifs et quels programmes devraient être mis en œuvre, en les intégrant dans une vision à long terme. La direction au niveau du site s'assure ensuite que les lignes directrices en matière de développement durable sont appliquées et que les objectifs annuels sont atteints. Le diagramme ci-dessous présente les rôles qui sont directement imputables ou responsables de la prise de décisions et de la performance de Champion en matière de développement durable. Compte tenu de l'importance croissante que nous accordons aux enjeux ESG, au cours de la période visée par le rapport, nous avons élargi la capacité ESG de plusieurs de nos départements en embauchant de nouveaux employés. Cela comprend notamment de nouveaux employés désignés pour assurer le suivi des meilleures pratiques de gouvernance, et de nouveaux employés chargés de superviser nos interactions avec les communautés locales et les partenaires autochtones. De plus, une nouvelle équipe a été chargée de se pencher sur nos émissions de GES et les impacts environnementaux plus larges, et d'élaborer une stratégie pour réduire nos émissions de GES.

Notre engagement à intégrer le développement durable dans nos pratiques s'étend à nos politiques de rémunération pour les cadres supérieurs.

Lors du calcul des primes pour les cadres, nous tenons compte de l'atteinte d'objectifs annuels dans quatre grands domaines sociaux et environnementaux : les communautés; notre capital humain; les changements climatiques et la réduction des émissions de GES; et la biodiversité. Ces objectifs représentent 25 % des primes totales dans le cadre de notre régime d'intéressement à court terme. En 2021, une attention particulière a été accordée à la mise en œuvre d'un programme de systèmes de gestion, incluant des contrôles des processus et des actions liées à la consommation d'énergie et à nos émissions de GES. En 2022, nous travaillons à l'élaboration de nouvelles mesures détaillées sur les changements climatiques pour notre programme de rémunération des cadres supérieurs.

STRUCTURE D'INTÉGRATION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

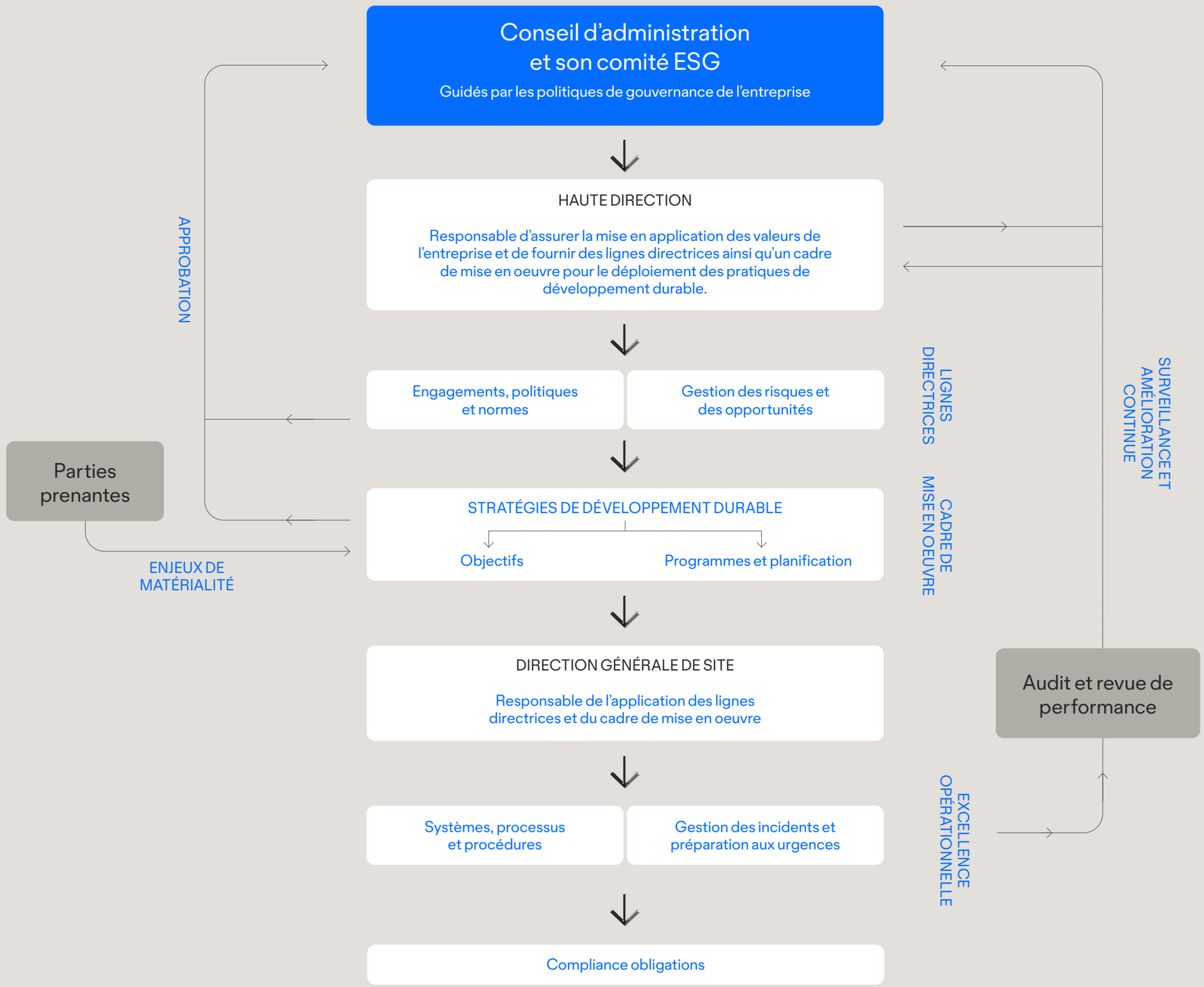

CODE DE CONDUITE ET ÉTHIQUE EN AFFAIRES

Le maintien d'un degré élevé de transparence et d'intégrité dans la conduite de nos activités est essentiel pour maintenir la réputation de Champion et la confiance de ceux avec qui nous faisons affaire.

Notre code de conduite (le « Code ») s'applique à tous les administrateurs, dirigeants et employés de la Société et de ses filiales, et intègre la conduite responsable et éthique à tous les niveaux et dans toutes nos activités. Le Code établit des procédures pertinentes sur la confidentialité, la protection et l'utilisation des actifs de l'entreprise, ainsi que des interdictions pour se prémunir contre les conflits d'intérêts. Le Code intègre aussi notre approche de tolérance zéro à l'égard de la corruption et des pots-devin. Notre processus d'examen trimestriel de l'évaluation des risques sert à relever les risques importants, dont les risques de corruption, qui sont portés à l'attention du conseil.[6]

Le maintien d'un degré élevé de transparence et d'intégrité dans la conduite de nos activités est essentiel pour maintenir la réputation de Champion et la confiance de ceux avec qui nous faisons affaire.

Le comité d'audit est chargé de veiller à ce que Champion respecte toutes les exigences éthiques et juridiques. Le comité d'audit supervise également le système de gestion des risques de la Société et assure le suivi des normes de conduite de l'entreprise, y compris tout conflit d'intérêt potentiel.

Conjointement à notre politique sur la prévention du harcèlement et de la discrimination au travail, le Code interdit la discrimination ou le harcèlement de toute nature. En 2021, 68 événements liés à une violation potentielle du code de conduite ont été signalés par le biais de notre mécanisme interne de règlement des griefs. Vous trouverez de plus amples détails à ce sujet dans la section Capital humain du présent rapport. Ces cas ont été considérés comme des infractions mineures et ne comprenaient pas de cas de violence, de harcèlement ou d'agression sexuelle. La forte augmentation du nombre d'incidents (un seul incident a été enregistré en 2020) est en partie liée à nos efforts pour améliorer notre performance en matière de santé et de sécurité au travail (« SST »). En 2021, nous avons mis en place une nouvelle politique sur les drogues et l'alcool et mis en oeuvre une campagne de sensibilisation au port de la ceinture de sécurité. Bon nombre des incidents signalés constituaient des violations de ces nouvelles politiques. Ces affaires ont été traitées avec la plus grande diligence et des mesures disciplinaires appropriées ont été prises.

Personne n'a été congédié pour avoir enfreint le code de conduite en 2021. Champion n'a fait l'objet d'aucune amende, pénalité ou poursuite liée à l'éthique enaffaires en 2021. Il n'y a pas eu d'incident confirmé de corruption ni d'action en justice concernant un comportement anticoncurrentiel ou des pratiques antitrust ou monopolistiques.

[6] Les activités de Champion se déroulent exclusivement au Canada, et nous n'avons aucune production dans les pays qui se classent parmi les 20 derniers selon l'indice de perception de la corruption de Transparency International.

Tous les employés de Champion et de ses entités contrôlées sont tenus d'obtenirune certification de formation en ligne sur le Code après leur embauche. Cette formation aborde également les politiques et les procédures de lutte contre la corruption. Tous les employés sont également tenus de renouveler leur certification chaque année et de passer un test obligatoire. De plus, nous demandons à nos employés de reconfirmer officiellement leur engagement à respecter le Code, une fois par année.

Nous fournissons des cadres de référence au niveau de l'entreprise et des sites pour veiller à ce que nos employés, les communautés d'accueil et les autres parties prenantes disposent de moyens accessibles et légitimes d'exprimer toute préoccupation concernant nos pratiques. Notre politique en matière de dénonciation établit une procédure pour la soumission, la réception, la rétention et le traitement des plaintes ou des préoccupations, de façon anonyme et en toute confidentialité. Les préoccupations ainsi soulevées sont traitées au moyen d'un système de signalement géré par un tiers, en l'occurrence Deloitte. La politique en matière de dénonciation interdit toute mesure de représailles contre les personnes qui signalent de bonne foi des violations connues ou présumées. Nous disposons également d'un mécanisme interne de règlement des griefs des employés spécialement conçu pour nos employés (voir page 67) ainsi qu'un nouveau mécanisme officiel de règlement des griefs communautaires (voir notre discussion à la page 74, qui aborde également des préoccupations spécifiques qui ont été soulevées en 2021).

Au cours de l'année 2021, Steve Boucratie, vicepresident sénior, Affaires juridiques et secrétaire corporatif de Champion, a reçu l'un des prestigieux prix ZSA des Conseillers juridiques du Québec, reconnaissant son expertise juridique et son excellente contribution au succès de Champion.

En tant qu'entité assujettie à la Loi sur les mesures de transparence dans le secteur extractif (LMTSE) du Canada et à la Loi sur les mesures de transparence dans les industries minière, pétrolière et gazière du Québec, nous divulguons annuellement certains types de paiements fait aux gouvernements. Cela contribue à dissuader la corruption dans le secteur extractif, en augmentant la transparence dans notre secteur. Les données fournies à cet égard couvrent notre exercice financier, du 1er avril 2021 au 31 mars 2022.

TAXES ET IMPÔTS PAYÉS

TAXES ET IMPÔTS PAYÉS (M$)	EXERCICE FINANCIER 2020	EXERCICE FINANCIER 2021	EXERCICE FINANCIER 2022
TAXES MUNICIPALES	5,6	5,7	7,8
IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT	0,3	90,4	258,0
IMPÔTS MINIERS	65,9	56,7	217,3
MINING LEASES	0,3	0,3	0,3
BAUX MINIERS	NA	0,2	0,2
TOTAL	72,1	153,3	483,6

INDICATEURS DE PERFORMANCE

GRI 102-16, 102-17 (partial), 102-33, 201-1 (partiel), 205-1, 205-2, 205-3, 206-1 SASB EM-MM-510a.1 SASB EM-MM-510a.1(partial)

DROITS DE LA PERSONNE

Le respect des droits de la personne fait partie intégrante de notre engagement à adopter une conduite éthique et durable en affaires, et touche toutes nos parties prenantes. Nous reconnaissons spécifiquement que des relations solides avec les populations locales sont essentielles à notre capacité d'exploiter notre entreprise de manière durable, et que nous avons le devoir de minimiser les impacts négatifs de nos activités dans les communautés où nous sommes présents.

INDICATEURS DE PERFORMANCE	GRI 103-3, 102-41, 406-1, 407-1, 408-1, 409-1, 412-1, 412-2, 419-1 SASB EM-MM-310a.1

Notre approche en matière de respect des droits de la personne est enracinée dans l'identification et la gestion des risques tout au long de notre chaîne de valeur. Le seul site d'exploitation de MFQ et ses divers sites d'exploration sont tous situés au Canada.

Nous nous conformons aux nombreuses lois du Québec et du Canada sur le travail, l'emploi et l'immigration. Le Canada est également un pays désigné en vertu des Principes de l'Équateur, ce qui signifie qu'il est réputé jouir d'une solide gouvernance environnementale et sociale, de systèmes législatifs et des capacités institutionnelles conçues pour protéger sa population. Nous respectons également le droit de nos travailleurs à la liberté d'association et de négociation collective. D'ailleurs, 56 % de nos employés sont couverts par des conventions collectives.

En parallèle à notre code de conduite, notre politique sur les droits de la personne affirme l'engagement de la Société à respecter et à protéger les droits de la personne pour toutes nos parties prenantes. Cette politique s'inscrit dans la lignée des Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, de la Charte internationale des droits de l'homme (qui comprend la Déclaration universelle des droits de l'homme, le Pacte international relatif aux droits civils et politiques et le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels) et des Conventions fondamentales de l'Organisation internationale du travail. Elle s'inspire également du cadre de gestion des risques des Principes de l'Équateur. Notre politique interdit le recours au travail d'enfants, de prisonniers et à toute forme de travail forcé, et aucun cas de travail d'enfants ou de travail forcé ou obligatoire n'a été signalé en 2021 dans le cadre de nos opérations ou de notre chaîne d'approvisionnement.

Tous les employés et les cadres sont tenus de suivre une formation sur les droits de la personne parallèlement à leur formation sur le code de conduite dès qu'ils entrent à l'emploi de Champion Iron ou de l'une de ses entités contrôlées.

Le respect des droits de la personne est également intégré dans notre politique sur la prévention de la discrimination et du harcèlement au travail, qui témoigne de notre engagement à créer un milieu de travail sécuritaire et respectueux pour nos employés. Aucun incident de discrimination ou de harcèlement n'a été signalé au cours de la période visée par le rapport.

Notre politique en matière de dénonciation, notre mécanisme interne de règlement des griefs des employés et notre procédure de règlement des griefs communautaires procurent autant de mécanismes pour s'assurer que toutes nos parties prenantes disposent d'un moyen confidentiel et facilement accessible de signaler toute préoccupation concernant nos pratiques en matière de droits de la personne. Aucun examen officiel sur les droits de la personne n'a été entrepris en 2021.

Notre engagement à protéger les droits de la personne s'étend aussi à nos politiques d'approvisionnement. La politique d'approvisionnement responsable de Champion, adoptée en février 2021, intègre les droits de la personne dans notre chaîne d'approvisionnement, en fournissant des lignes directrices pour promouvoir le développement durable dans les pratiques d'achat, de location et d'attribution de contrats de la Société.

ODD de l'O NU

- 5. Égalité entre les sexe
- 8. Travail décent et croissance économique
- 10. Inégalités réduites
- 16. Paix, justice et institutions efficaces
- 17. Partenariats pour la réalisation des objectifs

VDMD de l'AMC

PROTOCOLE DE PLANIFICATION DE LA GESTION DE CRISES ET DES COMMUNICATIONS

PLEIN FEUX SUR NOTRE PERFORMANCE

En 2021, Champion a produit sa deuxième déclaration sur l'esclavage moderne, qui se penche sur notre exposition aux risques d'esclavage moderne dans le cadre de nos opérations et de notre chaîne d'approvisionnement. La déclaration, qui a été préparée conformément à la loi australienne intitulée « Modern Slavery Act (2018) », définit « l'esclavage moderne » comme étant toute pratique impliquant la traite des personnes, l'esclavage et les pratiques esclavagistes de servitude, de travail forcé, d'asservissement pour dettes, de recrutement trompeur de main-d'oeuvre ou de services, et les pires formes de travail des enfants. La déclaration n'a identifié aucune pratique d'esclavage moderne dans nos opérations ou au sein de notre chaîne d'approvisionnement au cours de la période visée, mais a identifié un certain nombre de catégories à plus haut risque, où il est possible que nous puissions causer, contribuer ou être directement liés à de l'esclavage moderne, notamment au niveau du transport et de la main-d'oeuvre contractuelle. La déclaration analyse la façon dont nous mettons en oeuvre politiques et procédures pour nous assurer de gérer systématiquement ces risques tout au long de notre chaîne de valeur, et identifie comment nous pouvons continuer à réduire notre exposition à l'esclavage moderne à l'avenir.

SANTÉ, SÉCURITÉ ET BIEN-ÊTRE

46	Notre approche
48	Nos objectifs
50	Notre performance
53	Gestion de la pandémie de COVID-19

Pourquoi c'est important :

Champion croit que tout le monde a droit à un milieu de travail sécuritaire. Assurer la santé, la sécurité et le bien-être de nos employés n'est pas seulement ancré dans nos valeurs, c'est nécessaire pour le fonctionnement et le succès à long terme de l'entreprise.

Qui est touché :

L'industrie minière pose des risques qui peuvent avoir une incidence sur un large éventail de parties prenantes. La façon dont nous gérons les enjeux de santé, de sécurité et de bien-être a un impact direct sur nos employés, nos entrepreneurs, nos fournisseurs et les communautés locales.

Nous nous engageons à identifier et à atténuer tout risque possible pour la santé et la sécurité et ce, dans toutes nos opérations. Notre politique en matière de SST, qui s'inspire de nos valeurs d'entreprise, témoigne de notre engagement à l'égard de la santé, de la sécurité et du bien-être de notre main-d'oeuvre et des collectivités où nous exerçons nos activités. En termes simples, nous nous efforçons continuellement de fournir à nos travailleurs un milieu de travail sain afin de prévenir le risque de blessures, d'accidents ou de maladies professionnelles. En mettant l'accent sur la prévention, l'engagement de Champion envers la santé, la sécurité et le bien-être est promu par nos dirigeants et notre équipe de direction dans toute l'organisation et est intégré dans nos opérations quotidiennes, par la formation et la surveillance continue de notre performance en matière de santé et de sécurité.

NOTRE APPROCHE

Nous travaillons continuellement à l'amélioration de notre bilan en matière de SST en se fixant des objectifs et en établissant des priorités en matière de SST; en identifiant les dangers et les risques pour ensuite mettre en oeuvre des contrôles rigoureux; et par nos efforts de sensibilisation par le biais de la formation et de la communication.

Nous appliquons toutes les lois et tous les règlements pertinents et nous nous assurons d'être en conformité en tout temps, tout en nous appuyant sur différents cadres de référence, normes et principes décrivant les meilleures pratiques de l'industrie.

Chez Champion, nous favorisons un milieu de travail où tout le monde adopte une approche préventive afin d'éviter les blessures et les maladies professionnelles. Notre Société s'appuie sur une équipe de direction qui assume pleinement sa responsabilité d'assurer un niveau élevé de performance en matière de santé et de sécurité dans nos activités commerciales. Notre politique de SST établit quatre piliers pour y parvenir, tel qu'indiqué ci-dessous.

Nous accordons la priorité à la prévention des risques dans notre approche de gestion de la santé et de la sécurité en mettant en oeuvre des programmes et des outils efficaces conçus pour éliminer les risques de SST.

Nous favorisons un environnement au sein duquel tous comprennent que l'incarnation de nos valeurs de santé et de sécurité est une responsabilité partagée. Nous encourageons la participation active de tous les individus et de nos partenaires commerciaux dans l'atteinte de nos objectifs de SST.

Comme l’indique notre politique, la gestion des risques est au coeur de notre approche. Inspiré par la norme internationale ISO 45001 et la hiérarchie de contrôle, notre système de gestion de SST s’applique à tous les employés de la Société, aux entrepreneurs et à toute autre personne entrant sur le site minier.

Notre programme d’inspection et d’audit nous permet d’examiner et de vérifier la conformité des milieux de travail, de l’équipement, des outils et des matériaux utilisés par rapport aux normes établies. Nous soulignons l’importance de signaler les incidents et les dangers, même s’ils semblent mineurs, car cela nous permet d’évaluer les risques de SST posés par nos opérations et de prendre des mesures correctives appropriées avant que des blessures ou des incidents ne se produisent. Dans le cadre de nos efforts pour établir des milieux de travail sains et sécuritaires pour tous les employés et les entrepreneurs, nous les dotons des outils et de la formation nécessaires afin qu’ils puissent s’approprier leur santé, leur sécurité et leur bien-être.

Notre comité paritaire de SST, composé de travailleurs et de représentants de la direction, permet aux employés de participer au processus décisionnel en matière de sécurité. Le comité se réunit au moins une fois par mois et est responsable du suivi et de l’amélioration de nos programmes de prévention. Le comité évalue la performance en matière de SST, formule des recommandations appropriées, soutient la direction dans la mise en oeuvre de programmes de prévention et aide à établir des programmes de formation en SST.

NOS OBJECTIFS

Notre principal objectif à court terme est de poursuivre la mise en place des bases d'un système de gestion rigoureux en matière de SST et de favoriser une culture de santé, de sécurité et de bien-être à long terme.

Nous cherchons constamment à favoriser l'apprentissage et le développement des compétences pour toutes les personnes impliquées dans nos opérations afin qu'elles soient bien équipées pour identifier, prioriser et gérer les risques. Compte tenu des défis que la pandémie de COVID-19 nous impose toujours, une grande partie de notre attention récente et actuelle reste sur l'identification et la mise en oeuvre de façons efficaces de gérer la COVID-19.

À l'avenir, notre objectif est de continuer à améliorer nos programmes de formation afin de renforcer les compétences et les connaissances de nos employés et de nos entrepreneurs et ainsi améliorer notre bilan global en matière de SST. À long terme, nous maintiendrons nos efforts pour renforcer notre culture de SST et nous aspirons à transférer l'expertise et les connaissances acquises aux communautés locales et à tous ceux avec qui nous travaillons.

	OBJECTIFS	MISE À JOUR/ PROGRÈS RÉALISÉS EN 2021
Court terme (2021-202	Poursuivre la mise en place des bases du système de gestion en SST pour continuer de stimuler le développement et le maintien d'une culture axée sur la santé, la sécurité et le bien-être des employés à long terme.	Progrès en cours. Nous avons continué d'élaborer nos pratiques de gestion en SST.
	Mettre en place des mesures appropriées pour atténuer les impacts de la pandémie de COVID-19 pour nos employés et les communautés locales.	Nous avons continué de maintenir les mesures conformes aux directives du gouvernement du Québec pour atténuer la propagation de la COVID-19. De plus, nous avons continué d'utiliser à bon escient notre laboratoire de dépistage de la COVID-19 sur le site et avons mis sur pied un groupe de gestion de crise face à l'émergence du variant Omicron à la fin de 2021.
Moyen terme (2024)	Mettre en oeuvre des moyens de favoriser le développement des connaissances et des compétences des individus en santé et en sécurité en priorisant les sujets reliés aux plus grands risques en la matière.	Progrès en cours. En 2021, nous avons mis en oeuvre des audits sur le terrain et avons mis davantage l'accent sur l'analyse des causes fondamentales. Les réunions d'outillage ont permis de faire des rappels à propos des risques les plus importants et des façons de gérer ces derniers.
	Investir dans des initiatives axées sur la responsabilité partagée de manière à faciliter la convergence de tous dans l'application de pratiques sûres et sécuritaires et renforcer l'engagement et la collaboration des individus dans l'atteinte de nos objectifs en santé, sécurité et bien-être au travail.	Progrès en cours.
	Revisiter les formations et les programmes pour s'assurer de mettre à la disposition des employés les plus récents développe-ments pertinents et les encourager à recommander de nouvelles approches, attitudes et croyances en santé et en sécurité, dans une perspective d'amélioration continue.	Progrès en cours.
Long terme (2030)	Maintenir les efforts visant à renforcer continuellement notre culture de santé, sécurité et bien-être.	Progrès en cours.
	Transférer l'expertise et les connaissances acquises à l'échelle de la communauté de manière à préparer nos futurs leaders en SST.	Objectif planifié.

NOTRE PERFORMANCE

Les défis que la pandémie de COVID-19 continue de nous imposer, combinés à la croissance rapide de notre effectif pour doter le projet de la Phase II d'expansion, ont mis en évidence l'importance de la gestion de la performance en matière de SST au cours de la période visée par le rapport.

Par conséquent, nous avons optimisé et solidifié les bases de notre système de gestion en SST et entretenu notre culture de santé, sécurité et bien-être à long terme pour toutes les personnes impliquées dans nos activités.

Nous sommes restés pleinement conformes à toutes les lois et à tous les règlements provinciaux et fédéraux régissant la santé et la sécurité des employés.

Notre système de SST s'applique à tous les employés de MFQ, ainsi qu'à tous les entrepreneurs qui travaillent sur place. Au cours de la période visée par le rapport, 4 000 personnes sont entrées sur notre site pour travailler pour divers entrepreneurs. Puisque toutes les personnes sur le site sont couvertes par le système de SST, il a été confirmé que 19 % de ces personnes étaient des employés de MFQ, tandis que 81 % étaient des entrepreneurs et des employés de ces derniers.

Notre taux total de fréquence des blessures à déclarer en 2021 était de 2,46, comparativement à 2,86 par 200 000 heures travaillées l'année précédente. En mettant l'accent sur l'amélioration continue, nous avons proposé plus de formation aux employés, et nos réunions d'outillage ont permis de faire des rappels spécifiques à propos des risques les plus importants et des meilleures pratiques, notamment les procédures de verrouillage/étiquetage, les risques électriques et liés à la circulation, et les dangers liés au travail en espace confiné. Nous avons également élargi notre programme d'audit, incluant nos audits auprès des entrepreneurs. Nous avons augmenté le nombre d'entrepreneurs couverts par le programme de 5 à 10, et élargi la portée de nos processus d'audit. Nous avons identifié des entrepreneurs qui faisaient grimper nos taux de blessures, et nous avons commencé à faire un suivi mensuel avec eux, en collaborant à la mise en œuvre de plans de mesures correctives et en encourageant une gestion en SST plus rigoureuse pour les entrepreneurs.

Les employés de MFQ ont effectué un total de 165 analyses de la sécurité des tâches en 2021, ce qui a permis d'identifier plus facilement les dangers associés à l'exécution de tâches spécifiques. Au total, 59 285 analyses préalables de la sécurité des tâches ont également été effectuées en 2021. Cet outil est utilisé pour identifier les risques et les dangers avant de commencer une tâche et aide les employés à atténuer leur exposition aux dangers de santé et de sécurité en amont.

Chez MFQ, tout travailleur peut et doit se retirer de toute situation de travail qui, à son avis et de bonne foi, pourrait causer des blessures ou nuire à sa santé. Cela se fait avec l'assurance qu'il ne fera pas l'objet de représailles. Le tableau ci-dessous résume notre bilan en matière de santé et de sécurité pour 2021. Nous n'avons pas enregistré de blessures « à risque élevé », ni de blessures avec perte de temps liées à des risques élevés. La majorité des blessures avec perte de temps étaient liées à des glissades et des chutes. Dans le cadre de notre engagement à inclure tout le monde dans notre culture de santé et de sécurité, nous encourageons et nous nous attendons à ce que nosemployés soulèvent toute préoccupation qu'ils pourraient avoir sur leur sécurité au travail. En 2021, 1203 rapports de conditions potentiellement dangereuses ont été déposés par les employés de MFQ.

INDICATEURS DE PERFORMANCE

	2019	2020	2021
Taux total de fréquence des blessures à déclarer	2,41	2,86	2,46
Blessures avec pertes de temps	6	7	7
Fréquence des blessures avec perte de temps	1,11	1,18	0,95
Blessures menant à une incapacité	5	7	10
Fréquence des blessures menant à une incapacité	0,92	1,18	1,36
Taux de fréquence des blessures menant à une incapacité avec perte de temps	2,04	2,34	2,32
Taux de sévérité des blessures avec perte de temps	5,38	9,45	8,08
Nombre de cas où des premiers soins ont été prodigués [7]	117	122	150
Nombre de décès	0	0	0
Accidents	0	3	0
Heures totales travaillées	1 076 313	1 185 406	1 460 997

[7] Valeurs rapportées sur 200 000 heures travaillées (excluant les entrepreneurs et les sous-traitants), basé sur la norme internationale de *Occupational Safety and Health Administration.*

La mine du Lac Bloom a son propre service de santé au travail, qui aide à identifier et à atténuer les dangers et à minimiser les risques pour la santé des travailleurs. Des services sont dispensés sur le site minier par des infirmières qualifiées 365 jours par année.

Notre équipe comprend 4 infirmières et 1 médecin.

MFQ s'efforce d'améliorer continuellement ses évaluations des autres risques pour la santé et la sécurité des employés en milieu de travail par des suivis et des contrôles de l'exposition. En 2021, 282 tests audiométriques ont été effectués sur des employés de la mine du Lac Bloom, directement sur le site.

Les maladies professionnelles les plus courantes dans l'industrie minière sont associées à des pertes auditives et des maladies respiratoires. Nos programmes de SST aident les employés à évaluer l'état de leur audition et de leurs poumons, à comprendre comment ils peuvent être affectés en milieu de travail et à prendre les mesures appropriées pour prévenir l'apparition de dommages additionnels ou irréversibles.

Dans le cadre de nos efforts pour améliorer continuellement notre capacité à faire face à toute situation d'urgence, au cours de la période visée par le rapport, notre équipe de protection contre les incendies est passée de 5 à 36 membres (dont 3 femmes). Au cours de la prochaine année, nous prévoyons offrir 200 heures de formation par personne à chaque membre de l'équipe de protection contre les incendies. Au cours de la période visée par le rapport, nous nous sommes efforcés d'harmoniser nos activités avec le protocole de santé et sécurité de l'initiative VDMD de l'AMC.

Dès le début de la pandémie, nous avons déployé des efforts considérables pour atténuer les risques pour nos employés, nos partenaires et nos communautés. Tout au long de l'année 2021, notre laboratoire de dépistage de la COVID-19 est resté en fonction au Lac Bloom et nous avons maintenu les mesures préventives conformes aux directives du gouvernement du Québec afin d'atténuer les risques liés à la COVID-19 et limiter la propagation du variant Omicron. Notre laboratoire de dépistage de la COVID-19 pleinement fonctionnel est au cœur de nos efforts pour protéger les communautés locales et atténuer les risques d'introduire de nouveaux cas dans les communautés en raison de nos activités de navettage. Dès le début de la pandémie, nous avons commencé à travailler pour mettre en place les installations nécessaires, pour obtenir la certification de la santé publique provinciale et pour mettre sur pied un partenariat qui nous permettrait d'établir un laboratoire de dépistage de la COVID-19 pleinement fonctionnel. Sa présence a grandement contribué à notre capacité d'atténuer les éclosions sur le site et de continuer à protéger la santé, la sécurité et le bien-être de nos employés et des parties prenantes locales. Le succès du projet n'est pas passé inaperçu. En effet, notre équipe de santé et sécurité a été honorée en se retrouvant finaliste des Mercuriades dans la catégorie Santé et sécurité au travail pour 2021. Les Mercuriades sont le concours d'affaires le plus prestigieux au Québec et célèbrent l'innovation et l'entrepreneuriat des entreprises locales. La catégorie Santé et sécurité au travail vise à souligner les réalisations exceptionnelles dans l'élaboration de programmes novateurs de gestion de la santé et de la sécurité qui peuvent réduire les incidents de santé et de sécurité au travail.

GESTION DE LA PANDÉMIE DE COVID-19

Depuis le début de la pandémie de COVID-19, nous avons déployé des efforts soutenus pour minimiser la propagation du virus au sein de notre effectif et dans les communautés où nous exerçons nos activités.

En nous appuyant sur l'approche que nous avons établie en 2020, tout au long de 2021, nous avons continué à travailler pour réduire le risque de contamination des employés et des entrepreneurs, et pour minimiser les contacts entre les employés / entrepreneurs et la communauté avoisinante.

En 2020, nous avons mis en place une série de mesures qui respectaient ou allaient audelà des recommandations des gouvernements du Québec et du Canada, et celles-ci ont été ajustées au fil du temps pour en améliorer l'efficacité et la portée. Entre autres choses, nous avons mis sur pied un comité de direction chargé de surveiller et de s'adapter aux défis constants engendrés par la COVID-19, mis en oeuvre des règles et des protocoles de sécurité plus rigoureux, installé des postes de désinfection un peu partout sur le site minier, et créé un registre des contacts des employés pour retracer les infections potentielles et lancer le protocole de gestion pour les cas suspects. Depuis 2020, nous offrons également des séances d'information obligatoires pour les nouveaux entrepreneurs et employés et nous communiquons des mises à jour à propos des mesures.

À compter d'octobre 2020, nous avons également mis sur pied un laboratoire de dépistage de la COVID-19 au Lac Bloom pour atténuer les risques liés à la pandémie et limiter la propagation de la COVID-19, qui pouvait avoir un impact négatif sur la santé de nos employés, le moral au sein de l'entreprise, et la santé et le bien-être des communautés locales.

Avant la campagne de vaccination du Québec, nous avons dépisté toute personne arrivant sur le site afin de limiter la propagation de la COVID-19. Cette mesure nous a permis de répondre aux préoccupations des membres de la communauté innue de Takuaikan Uashat mak Mani-Utenam concernant le risque potentiel que pouvaient poser les membres de la communauté qui revenaient du travail sur le site minier. Nous avons également décidé d'adopter une stratégie de dépistage à la sortie pour les membres de la communauté. Après la campagne de vaccination du Québec, à titre préventif, tous les travailleurs qui n'étaient pas adéquatement vaccinés, ainsi que toute personne qui présentait des symptômes, ont été dépistés. Au cours de la période visée par le rapport, plusieurs résultats de tests positifs ont été obtenus grâce à ces protocoles, et leur gestion rapide et rigoureuse nous a permis de nous assurer qu'il n'y aurait pas d'éclosion sur le site.

INDICATEURS DE PERFORMANCE	GRI 403-1, 403-2, 403-3, 403-4, 403-5, 403-6, 403-7, 403-8, 403-9, 403-10, SASB EM-MM-320A.1 (Partiel)

En collaboration avec d'autres sociétés minières de la Côte-Nord du Québec et l'Institut national de santé publique, MFQ a participé et apporté son soutien à un centre de vaccination à Sept-Îles permettant aux résidents d'avoir accès à la vaccination.

Nous avons également bonifié notre soutien au bien-être des employés en mettant sur pied un service de télémédecine pour tous les employés et leurs familles, accessible 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, partout au pays, et en donnant accès à un programme virtuel offrant des séances d'entraînement et de conditionnement physique en direct et préenregistrées, pour les employés et leurs familles.

Le fonctionnement de notre laboratoire de dépistage de la COVID-19 a été un élément névralgique de nos efforts pour contrer la présence du variant hautement transmissible Omicron à la fin de 2021. Lorsque le variant Omicron a commencé à se répandre au Québec, nous avons rapidement mis en place un comité de gestion de crise impliquant différents départements, ce qui nous a permis de poursuivre avec succès nos opérations tout en protégeant la santé, la sécurité et le bien-être de nos employés, de nos entrepreneurs et des collectivités locales.

ODD de l'ONU

3. Bonne santé et bien-être

PM de l'ICMM

5. Santé et sécurité

VDMD de l'AMC

PROTOCOLE DE SANTÉ ET SÉCURITÉ

CAPITAL HUMAIN

57	Notre approche
58	Nos objectifs
60	Notre performance

Pourquoi c'est important :

Nos employés sont le principal moteur de notre succès en tant que société minière durable. Ils façonnent nos valeurs et notre culture, nous permettant d'être l'un des principaux employeurs industriels dans la région. Alors que la technologie, l'inclusion et la diversité transforment la main-d'œuvre, Champion doit s'assurer de fournir à ses employés des possibilités de croître et d'atteindre leur plein potentiel. C'est en s'acquittant de cette responsabilité que nous pourrons nous adapter aux futurs changements dans notre contexte social, culturel, technologique et économique.

Qui est touché :

L'embauche et le soutien de notre capital humain ont un impact direct sur le développement professionnel et le bien-être général de nos employés et de nos entrepreneurs. Cela a également un impact sur les communautés locales et sur nos partenaires autochtones, car nous nous efforçons d'embaucher localement, mais nous avons aussi des employés qui font la navette jusqu'au site et qui sont logés dans les installations de Champion dans la communauté locale. Notre approche a également une incidence sur nos actionnaires et sur les organismes de réglementation, qui cherchent à s'assurer que nous exerçons nos activités de manière sécuritaire, responsable et équitable.

Notre gestion de l'emploi et des relations de travail vise à promouvoir l'inclusion et à créer un milieu de travail collaboratif empreint d'équité et de respect. À cet effet, nous visons à offrir des chances égales à tous les employés et à promouvoir l'embauche de groupes traditionnellement sous-représentés.

Champion cherche également à fournir à nos employés une formation et un soutien à long terme, car notre succès en tant qu'entreprise dépend de leur performance, de leur bien-être, de leurs compétences et de leur engagement, tant individuellement qu'en équipe.

NOTRE APPROCHE

Le code de conduite de Champion, la politique en matière de diversité, la politique de prévention de la discrimination et du harcèlement, la politique sur les droits de la personne, la politique en matière de dénonciation et la politique de santé et de sécurité au travail témoignent de notre engagement à protéger et à soutenir nos employés.

Nous travaillons sans relâche pour offrir à nos employés des possibilités de formation et de développement professionnel, un milieu de travail sain et sécuritaire, et une rémunération concurrentielle. Champion soutient également les droits des employés à la liberté d'association et valorise l'avancement et la protection des droits des travailleurs. Nous avons mis en place un mécanisme de signalement des griefs facilement accessible, anonyme et confidentiel.

Notre approche de gestion vise à promouvoir l'autonomisation de chaque individu, soutenir la santé physique et mentale, développer le talent et le leadership de nos employés en renforçant leur capacité à planifier pour l'avenir et en leur offrant la possibilité d'avoir une influence positive sur leur milieu de travail, tout en favorisant et en maintenant un environnement de travail inclusif.

Nous sommes fermement déterminés à bâtir une main-d'œuvre diversifiée et à embaucher localement lorsque c'est possible. Notre politique en matière de diversité définit l'approche de la Société pour atteindre et maintenir la diversité pour tous les postes, y compris au sein du conseil d'administration et de la haute direction, en mettant l'accent sur la diversité de genre. Nous cherchons également à créer des possibilités d'emploi pour les membres des communautés autochtones locales.

NOS OBJECTIFS

Notre objectif à court terme est de développer et de perfectionner davantage nos processus de gestion des talents. Cela implique de se doter de nouveaux outils dans nos efforts pour recruter et employer des talents autochtones locaux et provenant d'autres groupes sous-représentés. Ces efforts touchent également nos objectifs à moyen terme, alors que nous continuons d'établir des alliances avec des partenaires pour faciliter les pratiques d'embauche qui favorisent la diversité culturelle et de genre. Nous travaillons également à l'élaboration d'une approche qui permettra d'aligner les efforts de développement personnel avec les intérêts individuels des employés, tout en favorisant un climat d'apprentissage et de perfectionnement continus. À long terme, nous travaillerons avec nos partenaires et les différents départements pour leur permettre de devenir plus autonomes dans leurs pratiques de gestion des employés. Nous voulons également développer un centre de formation qui serait ouvert à la fois aux employés et aux membres des communautés locales pour aider à pallier aux difficultés de recrutement et à la pénurie générale de main-d'œuvre dans la province.

	OBJECTIFS	MISE À JOUR/PROGRÈS RÉALISÉS EN 2021
Court terme (2021-2022)	Revisiter les activités d'employabilité avec les groupes autochtones et issus de la diversité culturelle.	Progrès en cours. Nous travaillons à la mise sur pied d'un comité innu qui offrira à nos employés autochtones un forum culturellement approprié, des outils spécifiques et des recours face aux difficultés qu'ils peuvent rencontrer en milieu de travail.
	Continuer et achever la mise en place des outils et processus de gestion des ressources humaines adaptés à l'approche innovante de MFQ.	Progrès en cours. Nous avons mis en œuvre des politiques et des indicateurs de mesure pour mieux aligner nos politiques sur les objectifs globaux de la Société. Plusieurs outils de gestion importants ont également été mis en œuvre, notamment une procédure qui nous a permis de superviser le télétravail pendant la pandémie de COVID-19. Notre objectif est d'offrir une plus grande flexibilité au travail pour nos employés à long terme. Nous avons également restructuré notre processus d'approbation des offres salariales pour assurer l'équité à l'interne, et nous avons amélioré notre suivi des cas d'invalidité pour nous assurer que nos employés reçoivent un soutien suffisant.
Moyen terme (2024)	Mettre en place des alliances avec des partenaires pour faciliter la sélection et aider au développement des meilleurs talents, pour modifier et amplifier positivement les approches avec les communautés et les groupes issus de la diversité culturelle ainsi que pour aider à maintenir l'équité homme-femme.	Progrès en cours.
	Poursuivre le développement d'un climat favorisant l'apprentissage et le développement continus et ce, en tenant compte des besoins évolutifs de l'organisation, de la gestion des talents et de la préparation de la relève.	Progrès en cours. Nous mettons en œuvre un cycle annuel de gestion des talents qui comprend des plans de développement individuels et des plans de relève, et qui établit des objectifs mesurables liés à la stratégie d'affaires et au rendement de l'entreprise, avec une rétroaction périodique à fournir aux employés.
	Finaliser le déploiement de l'approche de perfectionnement personnalisée pour chaque individu en fonction de ses intérêts et au profit de son développement personnel.	Progrès en cours.
Long terme (2030)	Poursuivre nos efforts pour renforcer continuellement notre culture de santé, de sécurité et de bien-être.	Objectif planifié.
	Travailler au développement d'un centre de formation bénéficiant autant aux employés de Champion qu'aux membres de communautés culturelles et de groupes autochtones afin de former les ressources humaines de demain et améliorer la résilience des communautés qui nous accueillent.	Objectif planifié.

NOTRE PERFORMANCE

Dans le cadre de nos efforts d'amélioration continue et pour renforcer notre capacité de recrutement et de rétention des talents alors même que nos opérations sont en pleine expansion, en 2021, nous avons investi pour agrandir notre équipe des ressources humaines et améliorer nos pratiques de gestion.

Grâce à ces efforts, nous avons constaté une amélioration de plusieurs indicateurs liés aux thèmes de l'inclusion et de l'appartenance. Par exemple, nous avons augmenté la proportion de femmes travaillant au sein de la Société, ainsi que le nombre d'employés locaux et autochtones. Notre taux de roulement global en 2021 était également inférieur à ce qu'il était lors des périodes visées par les deux précédents rapports.

INDICATEURS D'INCLUSION ET D'APPARTENANCE

	2019	2020	2021
Employés féminins (%)	11	11	14
Employés locaux et autochtones	42	37	58
Taux de roulement (%)	9	8.7	6,9

Nous sommes actuellement en train de mettre sur pied un comité innu, qui offrira à nos employés autochtones des outils et des recours spécifiques face aux difficultés qu'ils pourraient rencontrer en milieu de travail.

Au 31 décembre 2021, Champion avait un effectif total de 811 employés et 108 collaborateurs, en incluant les travailleurs contractuels et saisonniers et les stagiaires. De plus, quelque 4 000 travailleurs contractuels étaient déployés au complexe minier du Lac Bloom pour divers entrepreneurs. À l'heure actuelle, 60 % de notre main-d'œuvre est syndiquée. Le 23 juin 2021, nous avons conclu une nouvelle convention collective de 3 ans avec le syndicat représentant nos travailleurs, ce qui représente un important jalon. Il n'y a eu aucun arrêt de travail, grève ou lock-out découlant des relations de travail au cours de la période visée par le rapport.

NOS EMPLOYÉS ET COLLABORATEURS EN DATE DU 31 DÉCEMBRE 2021

	2019	2020	2021
Employés permanents			
Cadres et non syndiqués	184	205	327
Syndiqués	316	346	484
Total	500	551	811
Autres collaborateurs non permanents			
Contractuels	15	16	31
Saisonniers	11	34	73
Stagiaires	6	4	4
Total	32	54	108

Avantages sociaux offerts aux employés

Nos employés et nos autres parties prenantes valorisent l'équité et l'égalité des chances en emploi. Champion offre des salaires et des avantages sociaux concurrentiels. Notre salaire de base non syndiqué a été fixé à 26,11 $ de l'heure en 2021, alors que le salaire minimum dans la province de Québec était de 13,50 $ de l'heure. Il n'y a aucune différence entre le salaire de base des femmes et des hommes.

Au cours de la période visée par le rapport, nous avons mis en œuvre une nouvelle politique sur la structure de rémunération visant à accroître l'équité à l'interne et à l'externe.

Nous offrons un programme d'assurance de groupe modulaire qui permet à tous les employés de choisir la couverture la mieux adaptée à leurs besoins. Nos employés à temps plein reçoivent plusieurs avantages non monétaires, notamment : des soins médicaux et dentaires, une assurance-vie, une assurance en cas de décès et de mutilation accidentels et une assurance-invalidité. Nous avons également établi un régime d'épargne et de retraite pour aider les employés à assurer leur sécurité financière à long terme. Le régime regroupe les cotisations de l'organisation et des employés. En 2021, nous avons versé un total de 116,5 millions de dollars en salaires et avantages sociaux aux employés de Champion.

Au cours de cette période, nous avons également investi dans le déploiement d'un service de télémédecine disponible pour tous les employés et leurs familles, qui est accessible 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, partout au pays. Pour soutenir le bien-être et la santé mentale des employés dans les conditions de vie et de travail imposées par la pandémie de COVID-19, nous avons fourni aux employés cadres un accompagnement offert par des coachs certifiés externes. Nous avons également un programme d'aide aux employés et nous avons organisé des activités sociales pour briser l'isolement pendant la pandémie.

Diversité et inclusion

Nous travaillons sans relâche pour accroître la représentation des femmes au sein de notre effectif et dans les postes de direction. Au cours de la période visée par le rapport, 14 % des postes dans l'ensemble de la Société (en excluant la haute direction et le conseil d'administration) étaient occupés par des femmes, en hausse par rapport au taux de 11 % enregistré lors de la période visée par le précédent rapport. Par ailleurs, le quart de notre conseil d'administration et le tiers de notre équipe de direction à Montréal sont des femmes. Nous sommes également fiers que l'expansion de notre brigade de protection contre les incendies (qui est passée de 5 à 36) cette année comprend trois femmes. Bien que Champion ne fasse pas de suivi de la diversité de genre non binaire, nos politiques et nos pratiques en matière de respect de la personne s'appliquent à tous, indépendamment de leur identité sexuelle ou de genre.

	Nombre total	Répartition par genre (%)
Conseil d'administration		
Femmes	2	25
Hommes	6	75
Haute direction		
Femmes	2	33
Hommes	4	66
Total des dirigeants		
Femmes	4	29
Hommes	10	71

	Nombre total	Répartition par genre (%)
Employés sur le site		
Femme		
Syndiquées	28	3,7
Cadres / non syndiquées	60	8
Total de femmes	88	11,7
Homme		
Syndiqués	456	60,7
Cadres / non syndiqués	207	27,6
Total d'hommes	663	88,3
Total	751	100
Employés au siège social		
Femmes	26	43,3
Hommes	34	56,7
Total	60	100
Total des travailleurs non cadres		
Femmes	114	14,1
Hommes	697	85,9

Notre engagement à contribuer au développement durable et à l'inclusion économique des communautés locales et autochtones se reflète également dans nos pratiques d'embauche.

Depuis 2020, nous avons ajusté nos procédures d'embauche pour les candidats autochtones afin qu'elles soient mieux adaptées à leur culture et qu'elles permettent un meilleur arrimage avec les opportunités disponibles. En 2021, nous avions 25 employés autochtones et 33 résidents de Fermont qui travaillaient sur le site de la mine du Lac Bloom.

De plus amples détails sont présentés dans la section Communautés et peuples autochtones du présent rapport. Au cours de la période visée par le rapport, nous avons embauché 292 nouveaux employés, dont 16 % étaient des femmes et dont la répartition par tranche d'âge était relativement équilibrée. Dans l'ensemble, notre effectif présente une répartition par tranche d'âge assez équilibrée.

TRANCHES D'ÂGE DES NOUVEAUX EMPLOYÉS DE CHAMPION EN 2021

Tranches d'âge :	Nouveaux employés — Femmes	Nouveaux employés — Hommes
20 — 24	4	12
25 — 29	5	42
30 — 34	8	43
35 — 39	3	25
40 — 44	8	34
45 — 49	10	38
50 — 54	5	21
55 — 59	1	18
60 — 64	1	10
65 — 69	1	3
Total	46	246

TRANCHES D'ÂGE DE TOUS LES EMPLOYÉS DE CHAMPION EN 2021

Tranches d'âge :	Nombre total d'employés
20 — 24	23
25 — 29	100
30 — 34	146
35 — 39	104
40 — 44	114
45 — 49	111
50 — 54	100
55 — 59	70
60 — 64	39
65 — 69	4
Total	811

Perfectionnement et rétention

En tant qu'élément important de notre approche de gestion des talents et pour soutenir l'amélioration continue, nous suivons le roulement du personnel et procédons à des entrevues de départ afin de mieux comprendre comment nous pouvons offrir un soutien efficace à nos employés et leur fournir un milieu de travail intéressant.

En 2021, 114 employés ont quitté leur emploi chez Champion, soit 19 femmes et 95 hommes. Le taux annuel de roulement du personnel était de 6,9 % en 2021, en baisse par rapport à 8,7 % en 2020.

TRANCHES D'ÂGE DES EMPLOYÉS AYANT QUITTÉ CHAMPION

Tranches d'âge :	Femmes	Hommes
20 — 24	1	6
25 — 29	4	9
30 — 34	2	11
35 — 39	2	10
40 — 44	1	13
45 — 49	6	11
50 — 54	2	7
55 — 59	0	11
60 — 64	1	10
65 — 69	0	7
Total	19	95

Champion reconnaît l'importance d'investir dans la formation et le perfectionnement de ses employés afin de s'assurer qu'ils soient bien équipés pour leurs emplois actuels et futurs. En plus des cours de rappel associés à chaque profession et de la formation requise en vertu de la réglementation en santé et sécurité au travail, la Société a recours à différents types de formation pour encourager nos employés à améliorer leurs connaissances et leurs compétences. Nous avons dispensé un total de 36 569 heures de formation à notre personnel en 2021, pour une moyenne de 31 séances de formation par mois.

Notre objectif est de permettre à nos employés d'exceller, ce qui contribue grandement au succès de la Société. Au cours de la période visée par le rapport, nous avons mis en œuvre un nouveau processus d'évaluation de la performance visant à assurer une meilleure équité, grâce auquel les employés bénéficient d'une plus grande clarté quant aux attentes et d'une rétroaction en temps opportun des gestionnaires quant à leur performance. Nous sommes également en train de mettre en œuvre un cycle annuel officiel de gestion des talents, incluant des plans de développement individuels et des plans de relève ainsi que l'établissement d'objectifs mesurables liés aux objectifs commerciaux de la Société. L'un des objectifs de la gestion des talents est de maintenir la visibilité de nos talents et de nos plus performants pendant notre croissance. En 2021, nous avons également tenu notre première cérémonie des Prix du président, au cours de laquelle nous avons honoré le dévouement et le rendement exceptionnel de deux de nos employés.

Conformément à notre engagement à favoriser un milieu de travail sécuritaire et exempt de harcèlement et de discrimination, nous avons offert à nos employés une formation sur le harcèlement sexuel, qu'ils sont tenus de suivre chaque année. Notre équipe des ressources humaines a également reçu une formation spécialisée sur le traitement des plaintes de harcèlement et la conduite d'enquêtes dans le but d'approfondir leurs connaissances des aspects juridiques et pratiques d'enquête et d'intervention lors des signalements de situations de harcèlement, et pour assurer un milieu de travail sain et sécuritaire pour tous.

NOMBRE MOYEN DE SÉANCES DE FORMATION REÇUES PAR PERSONNE :

	2019	2020	2021
Haute direction	2	6	40
Cadres professionnels et d'ingénierie	74	15	25
Personnel administratif, technique et de bureau	3	7	16
Production	29	22	54

Gestion des griefs

Au total, 240 griefs ont été déposés au cours de la période visée par le rapport, dont 52 étaient associés à des enjeux qui font l'objet d'un suivi depuis que nous avons commencé à présenter des rapports de développement durable, notamment la sous-traitance et les réclamations financières, les contestations d'avis disciplinaires, les congédiements et l'application de la convention collective.

La plus grande différence par rapport à la période précédente a été l'augmentation du nombre de griefs concernant la convention collective, reflétant le fait que les discussions sur les relations de travail ont été un enjeu important au courant de l'année.

Du nombre total de griefs, 188 ont été déposés en lien avec les mesures liées à la COVID-19, notamment les exigences de dépistage obligatoire pour les employés non vaccinés, le transport aérien (en raison des exigences de vaccination pour les déplacements aériens imposées par Transport Canada en 2021), ainsi que le port obligatoire du masque sur le site et la fermeture de plusieurs installations récréatives, y compris le gymnase, pour des raisons de santé publique. Comme la plupart des griefs étaient liés à des circonstances inhabituelles liées à la pandémie et à la négociation des conventions collectives, les résultats de 2021 ne sont pas directement comparables à ceux des années précédentes.

INDICATEURS DE PERFORMANCE GRI 102-8, 103-1, 103-2, 103-3, 201-3, 202-1, 401-1, 403-6, 404-1, 405-1, 405-2, 407-1, MM04, SASB EM-MM-000.B, EM-MM-310A.1, EM-MM-310A.2

GRIEFS DÉPOSÉS EN 2021

	2019	2020	2021
Sous-traitance et réclamations financières	13	10	13
Contestation d'un avis disciplinaire	5	14	10
Contestation d'un licenciement	4	8	2
Interprétation d'une convention collective	N/A	9	27
Autres	N/A	N/A	188
Total	22	41	240

En 2021, Champion a créé l'Alliage au Féminin, un programme de mentorat qui aide les femmes travaillant chez Champion à atteindre leur plein potentiel dans une industrie historiquement dominée par les hommes. Le programme s'adresse à toutes les femmes employées chez Champion, y compris les employées de notre siège social de Montréal et celles en rotation sur le site, et comprend toutes les employées non syndiquées et syndiquées. Pour atteindre les objectifs du programme, les participantes ont été jumelées à une mentore expérimentée avec laquelle elles pourraient en apprendre davantage sur la gestion et le développement d'une carrière dans l'industrie minière. Nous avons organisé plusieurs événements pour présenter le programme en amont du processus de candidature, et les candidates potentielles ont ensuite eu l'occasion de soumettre leur candidature. Un cabinet externe indépendant a été mandaté pour sélectionner les participantes en fonction de critères préétablis. Nous nous attendions à une dizaine de demandes, toutefois c'est un total de 15 femmes qui ont été sélectionnées pour le programme. Après l'achèvement du programme, les participantes ont révélé que le programme offrait une belle occasion de discuter des différentes réalités vécues par les femmes dans différents postes au sein de l'industrie minière. Dans l'ensemble, le programme a été considéré comme un grand succès et sera renouvelé en 2022. Le programme offre aux femmes une précieuse occasion de rencontrer des mentores expérimentées et de développer un réseau de soutien, de partager leurs expériences avec d'autres femmes dans l'entreprise, ce qui leur permet de développer davantage leur potentiel en tant qu'employées de Champion.

Au cours de la période visée par le rapport, il y a eu 68 événements liés à des infractions à notre code de conduite, mais aucun congédiement pour des violations du code de conduite. Le nombre d'infractions signalées a considérablement augmenté par rapport à l'unique signalement survenu en 2020. La majorité de ces violations étaient considérées comme des « infractions mineures ». Les catégories d'infractions couvrent : l'assiduité, le manque de respect, la consommation d'alcool et de drogues, la malhonnêteté, les lock-out et le non-respect de la politique sur la ceinture de sécurité. En 2021, nous avons mis en œuvre une campagne de sensibilisation au port de la ceinture de sécurité. Nous avons également adopté une nouvelle politique sur les drogues et l'alcool, dans le but de promouvoir et favoriser un milieu de travail sécuritaire.

En 2022, nous continuerons de mettre l'accent sur l'amélioration de nos pratiques de gestion, en misant particulièrement sur l'amélioration de nos mécanismes de soutien aux employés autochtones, ainsi que sur la formation et le renforcement de la culture globale, alors que nous poursuivons notre croissance en tant qu'entreprise.

ODD de l'ONU

- 3. Bonne santé et bien-être
- 4. Éducation de qualité
- 5. Égalité entre les sexes
- 8. Travail décent et croissance économique
- 10. Inégalités réduites
- 16. Paix, justice et institutions efficaces

PM de l'ICMM

- 3. Human rights

VDMD de l'AMC

- PROTOCOLE DE PRÉVENTION DU TRAVAIL DES ENFANTS ET DU TRAVAIL FORCÉ
- PROTOCOLE DE PLANIFICATION DE LA GESTION DE CRISES ET DES COMMUNICATIONS

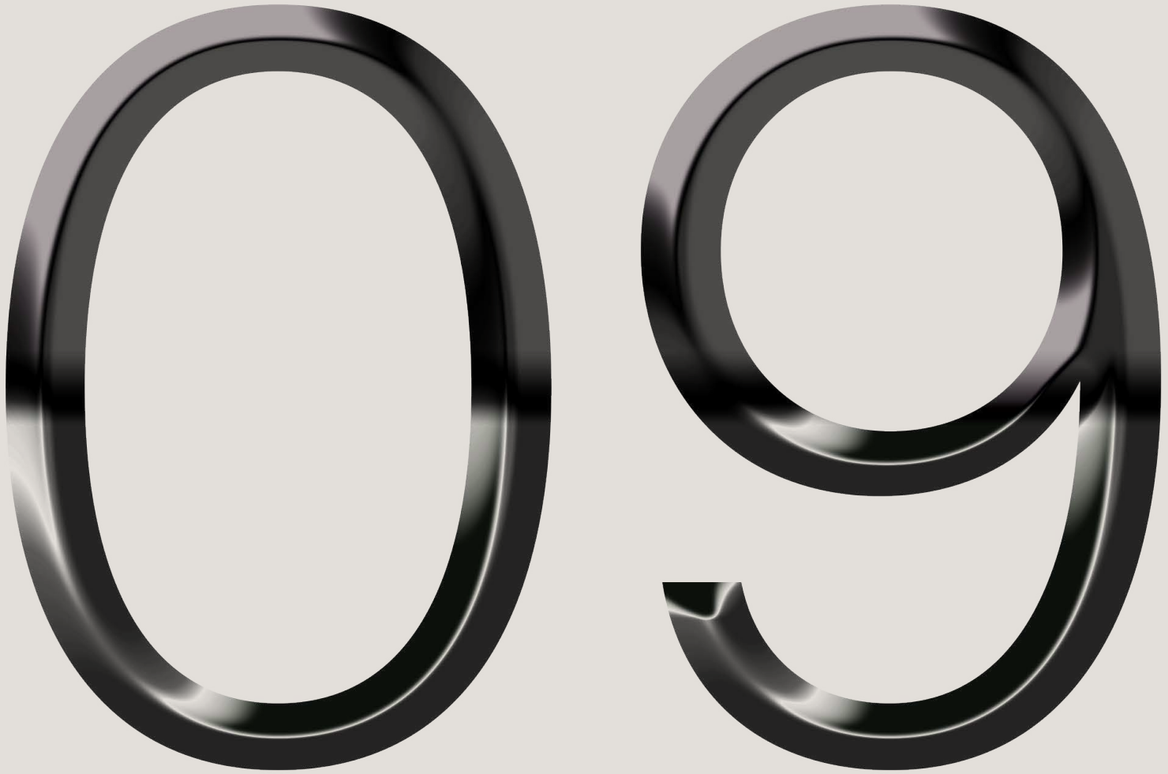

COMMUNAUTÉS ET PEUPLES AUTOCHTONES

71	Notre approche
72	Nos objectifs
74	Notre performance

Pourquoi c'est important :

Champion considère les relations de confiance avec les communautés locales et les peuples autochtones comme étant la clé du succès et de la durabilité de ses opérations. La pandémie a mis en évidence la nécessité pour les entreprises de soutenir le bien-être et la résilience de la société, et d'accorder la priorité à une main-d'œuvre locale, une opportunité que Champion valorise. C'est grâce aux relations communautaires que nous pouvons engendrer des retombées durables, minimiser les impacts sociaux et environnementaux négatifs dans les secteurs où nous exerçons nos activités et faire progresser nos contributions au développement durable.

Qui est touché :

Les relations que nous nous efforçons d'établir avec les communautés locales et avec nos partenaires autochtones, ainsi que notre implication dans la vie communautaire, ont un impact direct sur les droits de la personne, ainsi que sur les intérêts personnels et collectifs des membres des communautés locales. Notre approche dans la gestion de ces relations a également un impact sur nos employés, nos sous-traitants et nos fournisseurs qui proviennent de ces communautés et qui y travaillent.

Notre motivation à faire en sorte que nos opérations apportent une contribution positive aux communautés locales et autochtones de la région s'inscrit dans nos valeurs fondamentales.

En travaillant vers un objectif commun de générer des retombées positives, nous nous engageons à développer des relations de confiance et inclusives avec toute personne touchée par nos opérations minières.

NOTRE APPROCHE

Nous reconnaissons que nos opérations ont le potentiel d'avoir un impact négatif sur les communautés où nous exerçons nos activités, et nous nous efforçons donc de minimiser les impacts négatifs que peuvent avoir nos activités commerciales.

Notre objectif est de nous assurer que nous avons mis en place des mécanismes accessibles pour que les communautés locales et autochtones puissent confortablement soulever toute préoccupation concernant des impacts potentiellement négatifs. La détermination de Champion à tisser des liens solides avec les communautés locales et les partenaires autochtones repose sur trois piliers, à savoir :

1) soutenir les droits de la personne;
2) engager un dialogue avec les communautés; et
3) contribuer au développement économique local en embauchant localement, en s'approvisionnant localement et par des investissements communautaires.

Notre politique sur les droits de la personne décrit notre engagement à soutenir et à protéger, sous réserve de contraintes excessives, les droits de toutes les personnes, y compris nos employés et sous-traitants, ainsi que les communautés où nous exerçons nos activités et celles qui peuvent être touchées par nos activités. Cette politique s'applique à tous les employés de Champion, et nous encourageons activement nos partenaires et nos sous-traitants à adopter des politiques similaires au sein de leurs propres entreprises.

L'engagement de Champion auprès de ses partenaires autochtones et des communautés locales est au cœur de nos efforts pour contribuer au développement durable à long terme des secteurs où nous exerçons nos activités. Le site du Lac Bloom se trouve sur le territoire de la Corporation Ashuanipi, laquelle englobe les communautés d'Uashat mak Mani Utenam et de Matimekush–Lac John, et se trouve donc dans le vaste territoire ancestral innu appelé Nitassinan.

Toutes nos réserves minérales prouvées et probables sont également situées sur ou à proximité de territoires autochtones. Champion est très fier de l'entente sur les répercussions et les avantages (« ERA ») mise en place avec la communauté d'Uashat mak Mani-Utenam depuis 2017, qui comprend également des dispositions offrant des avantages à la communauté de Matimekush–Lac John. Cette entente est le fondement de la relation positive que nous entretenons avec nos partenaires autochtones, alors que nous travaillons ensemble pour contribuer au développement durable de la région. Nous maintenons un dialogue constant avec les communautés locales et nos partenaires autochtones, ce qui nous permet d'entendre et de comprendre leurs préoccupations et leurs priorités.

Notre politique d'approvisionnement responsable traduit notre engagement à favoriser le développement économique local par l'embauche locale, l'approvisionnement local et les investissements communautaires. Nos engagements à respecter les droits de la personne et à dialoguer avec les communautés locales sont également intégrés à notre approche en matière d'approvisionnement. L'investissement communautaire est un autre domaine d'activité clé, par lequel nous finançons des initiatives à court et à long terme qui sont importantes pour nos partenaires et nos voisins.

NOS OBJECTIFS

À court terme, notre principal objectif dans ce domaine est de collaborer avec nos partenaires autochtones et les communautés afin de prendre la mesure de leurs intérêts, leurs préoccupations et leurs perceptions des impacts et des opportunités découlant de nos activités. De façon plus générale, nous voulons élaborer des programmes interculturels afin d'accroître nos compétences interculturelles en tant qu'entreprise et mieux comprendre nos partenaires autochtones dans la région, y compris leurs coutumes, afin que nous puissions tisser et entretenir des relations respectueuses.

Nous travaillons sans relâche à l'élaboration de processus de suivi et de promotion de l'emploi d'individus locaux et autochtones. À moyen terme, nous voulons soutenir davantage nos partenaires autochtones et leurs communautés dans l'atteinte de leurs propres objectifs de développement socio-économique, tout en soutenant les initiatives locales qui visent à générer de l'innovation, du commerce et du développement social dans la région. À long terme, nous espérons tirer parti des relations communautaires positives pour aider à créer une valeur durable – notamment des avantages sociaux et économiques à long terme – qui resteront en place bien au-delà de la durée de vie de la mine.

	OBJECTIFS	MISE À JOUR/PROGRÈS RÉALISÉS EN 2021
Court terme (2021-2022)	Aller à la rencontre des membres des communautés et des groupes autochtones afin de mieux comprendre leurs préoccupations relatives aux impacts de nos activités et définir ensemble les résultats et mesures de succès.	Progrès en cours. Nous avons mis sur pied des comités avec des participants locaux et autochtones, offrant ainsi une plateforme de discussion et de consultation. Cela comprend un comité de coordination et trois sous-comités (sur l'environnement, la création d'emplois et les opportunités d'affaires).
	Mettre sur pied des programmes interculturels permettant de favoriser la compréhension des coutumes, idéologies et réalités des groupes autochtones et ainsi faciliter les relations et le respect de leurs droits dans toute l'organisation.	Progrès en cours. Nous avons mis en place des séances de sensibilisation à la culture autochtone pour la direction, que plus de 50 % des gestionnaires ont maintenant suivi.
	Repenser les activités liées à l'employabilité au sein des groupes autochtones et culturellement diversifiés.	Progrès en cours. Nous travaillons à la mise sur pied d'un comité innu qui offrira à nos employés autochtones des outils et des recours spécifiques face aux difficultés qu'ils pourraient rencontrer en milieu de travail.
	Développer des paramètres pour faire le suivi de l'emploi et de l'approvisionnement local et autochtone afin d'établir des bases de référence et stimuler les progrès.	Progrès en cours. Nous fournissons des rapports mensuels aux représentants des communautés autochtones et locales, incluant des renseignements sur la valeur des nouveaux contrats attribués.
Moyen terme (2024)	Travailler avec les communautés et les groupes autochtones pour établir et prendre part à des initiatives visant à soutenir leurs propres objectifs de développement socio-économique.	Progrès en cours.
	Appuyer des initiatives locales structurantes visant à faire émerger les idées, le commerce, la culture, l'innovation, la productivité, le développement social, etc.	Progrès en cours.
	Déployer le leadership nécessaire pour établir des partenariats et créer des occasions d'affaires avec les parties prenantes locales en adoptant une approche de gestion plus durable.	Progrès en cours. En 2021, nous avons entamé des discussions avec la ville de Fermont et un producteur de minerai de fer de la régionaen vue de développer un site local conjoint pour la gestion des matières résiduelles. Ce site comprendrait des installations de gestion des déchets organiques (fournissant du compost pour les efforts de revégétalisation) et permettrait de réduire les distances de transport pour les deux sociétés minières.
Long terme (2030)	Développer des partenariats avec les communautés et les groupes autochtones afin de créer de la valeur durable, comme des avantages sociaux et économiques à long terme. Nous devons viser à ce que ces avantages s'étendent au-delà de la durée de vie de la mine et montrer aux communautés que notre présence sur leur territoire leur donne une position plus avantageuse à l'égard de leur développement et de leur prospérité.	Objectif planifié.

NOTRE PERFORMANCE

Respect des droits

Notre ERA de 2017 continue d'orienter nos pratiques actuelles et nos interactions avec les partenaires autochtones. Aucun nouvel accord d'investissement important n'a été conclu en 2021. Nous avons amélioré notre approche de surveillance de la mise en œuvre de l'ERA au cours de l'année, en créant un plan de suivi plus détaillé impliquant activement différents chefs de département pour établir des indicateurs de performance clés, des délais appropriés et des responsabilités pour la mise en œuvre, favorisant ainsi l'appropriation de nos engagements à l'échelle de l'entreprise.

Fait important à noter, nous avons amélioré notre mécanisme de traitement des griefs communautaires au cours de l'année afin de renforcer notre approche de gestion des droits de la personne. Celui-ci est maintenant accessible via le site Web de notre Société et permet aux membres des communautés d'accueil de déposer une plainte facilement, à distance, et de partager leurs préoccupations avec notre équipe de direction, et offre la possibilité de le faire de manière anonyme. Une adresse courriel dédiée à cet effet fait l'objet d'un suivi régulier, et un gestionnaire responsable est chargé de suivre chaque plainte jusqu'à ce qu'elle ait été résolue.

Au cours de l'année 2021, Champion n'a eu vent d'aucune plainte liée à des violations potentielles ou réelles des droits de la personne, des droits coutumiers ou de l'utilisation du territoire associé aux communautés autochtones ou à d'autres communautés locales. De plus, il n'y a eu aucun différend ou litige important impliquant les communautés autochtones ou d'autres communautés locales en 2021, et aucun retard technique ou arrêt découlant de troubles communautaires.

Au cours de la période visée par le rapport, nous avons agrandi notre équipe de relations communautaires et engagé un conseiller en matière de relations extérieures pour le projet Kami qui a été acquis en avril 2021. Nous avons également mis en place un programme de sensibilisation à la culture autochtone à l'intention de la direction, que plus de 50 % de nos gestionnaires ont maintenant suivi. Nous continuons de déployer ce programme de formation. Avec l'appui de la haute direction, au cours de la dernière année, nous avons amélioré notre approche en matière d'établissement de relations et d'interaction avec les communautés innues. Nous nous sommes engagés à faire en sorte qu'en plus de la formation de sensibilisation culturelle déjà en cours, toute personne travaillant pour Champion reçoive une formation spécifique sur la culture innue; un programme sera élaboré en 2022 avec des partenaires et des experts des programmes éducatifs.

En commémoration de l'histoire tragique et douloureuse des Premières Nations, Champion a déclaré que le 30 septembre, la Journée nationale de la vérité et de la réconciliation, sera traité comme un jour férié pour tous ses employés. Nous continuons d'harmoniser nos objectifs et nos actions avec les recommandations de l'appel à l'action 92 de la Commission de vérité et de réconciliation.

Engagement avec les communautés

Tout au long de 2021, malgré les défis imposés par la pandémie de COVID-19, nos efforts pour dialoguer avec les communautés locales se sont poursuivis. Notre programme de suivi social avec nos partenaires autochtones et la municipalité locale a pour but pour s'assurer que nous restions à l'écoute des besoins et des préoccupations des communautés locales et que nous comprenions comment elles sont touchées par nos opérations, afin de nous aider dans nos efforts pour maximiser les retombées à long terme pour la région.

Une plateforme de discussion et de consultation est en place, sous la forme de comités incluant des participants locaux et autochtones, soit un comité de coordination et trois sous-comités sur l'environnement, la création d'emplois et les opportunités d'affaires. Ces comités assurent un cycle régulier et continu de communication et d'échange d'idées. Ils nous permettent de stimuler le développement d'initiatives impliquant différents partenaires, et de partager les résultats de notre suivi environnemental, social et opérationnel. Ils jouent aussi un rôle important dans nos efforts d'amélioration continue, en nous permettant d'ajuster et d'aligner nos objectifs d'entreprise au besoin.

Bien que ces comités aient comme objectif de se réunir trois à quatre fois par année, la pandémie de COVID-19 a rendu l'atteinte de cet objectif particulièrement difficile. Bien qu'aucune réunion officielle en personne n'ait eu lieu, des réunions virtuelles ont été tenues et continuent d'avoir lieu, tout comme des interactions informelles tout au long de l'année.

Au cours de la période visée par le rapport, une procédure améliorée de gestion de la documentation, incluant un registre et des procès-verbaux des réunions, a été officialisée. Cet outil nous a aidé à faciliter l'adoption d'une approche collaborative et stratégique à l'échelle de l'entreprise en matière d'engagement externe à tous les niveaux, incluant à la fois le personnel du site et du siège social.

Dans la communauté d'Uashat mak Mani-Utenam, nous avons lancé plusieurs initiatives de mobilisation au cours de l'année, en plus de participer à l'événement organisé dans le cadre de la Journée nationale de la vérité et de la réconciliation. Nous avons également élargi nos interactions avec la communauté innue de Matimekush-Lac John qui a participé activement à l'élaboration d'un de nos projets de compensation de la biodiversité visant à améliorer les stocks de poissons. En effet, la communauté s'est portée volontaire pour réaliser le projet sur son territoire. De plus amples détails sur cette collaboration communautaire se trouvent dans la section Biodiversité de ce rapport.

Notre travail auprès des municipalités locales de la région s'est également poursuivi au cours de la période visée par le rapport, ce qui nous a permis de mieux comprendre les préoccupations des parties prenantes, notamment celles des entreprises locales, dont certaines s'inquiètent de leur capacité à recruter des talents locaux compte tenu de la présence de nombreuses grandes sociétés minières dans la région.

Retombées économiques

Les retombées économiques pour les communautés locales et nos partenaires autochtones engendrées par nos opérations comprennent celles qui découlent de nos pratiques d'approvisionnement et d'emploi local, lesquelles accordent la priorité au contenu local dans la mesure du possible.
Le niveau local se décline selon plusieurs définitions géographiques et nous faisons un suivi des emplois et de nos dépenses d'approvisionnement en fonction de ces définitions. Cette pratique est également appliquée pour prioriser le contenu autochtone.

DÉFINITION DE « LOCAL »

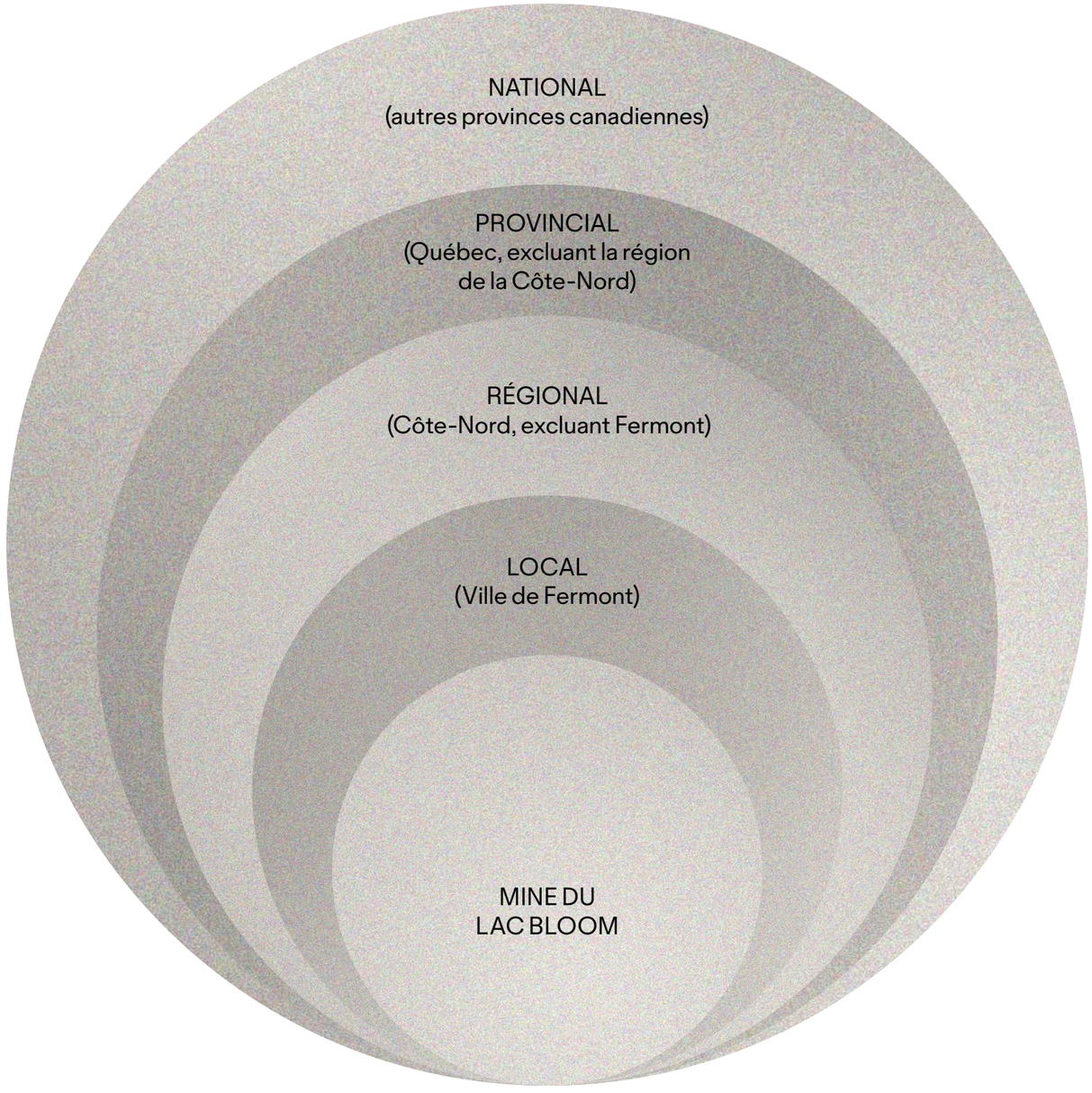

Un autre important domaine de contribution aux communautés locales se fait par le biais d'investissements et de notre engagement caritatif auprès d'organismes communautaires locaux. Nos investissements communautaires, qui respectent nos engagements dans le cadre de l'ERA, permettent aux communautés locales de gérer des projets et des programmes qui favorisent le développement socio-économique et génèrent des retombées et une valeur durable qui se poursuivront même après la fermeture de la mine. Nos dépenses d'investissement communautaire dans le cadre de l'ERA ont totalisé 5,2 millions de dollars en 2021.

RETOMBÉES ÉCONOMIQUES LOCALES [8]

	2019	2020	2021
Employés locaux et autochtones [9]	42	37	58
Approvisionnement local auprès de fournisseurs autres que des fournisseurs autochtones (M$)	30	13	17
Approvisionnement régional auprès de fournisseurs autres que des fournisseurs autochtones (M$) [10]	204 [11]	219 [12]	376
Approvisionnement auprès de fournisseurs autochtones (M$) [13]	27,4 [14]	27,7 [15]	47,1
Investissements communautaires en lien avec l'ERA (M$)	5	5,2	5,2

Selon les plus récentes données du recensement démographique (2016), la population de la ville de Fermont s'élève à près de 2 500 habitants. Les communautés autochtones d'Uashat mak Mani-Utenam et de Matimekush–Lac John comptent respectivement environ 3 000 et 600 habitants. Nous travaillons avec ces communautés pour développer et embaucher le plus grand nombre possible de leurs membres. De plus, nous offrons de la formation pour une variété d'emplois liés à l'exploitation minière afin d'encourager l'emploi local, car nous savons que de fournir des emplois locaux est l'un des plus importants moyens pour nous de contribuer au développement économique durable de la région.

L'embauche et le maintien en poste de membres des communautés autochtones en particulier sont des enjeux prioritaires pour Champion. La Société a embauché un total de 4 employés autochtones permanents de plus en 2021 et en date de décembre 2021, 23 employés autochtones locaux travaillaient sur le site. Aucun stagiaire n'a été employé au cours de la dernière année en raison de la COVID-19. Champion est le plus grand employeur minier d'autochtones dans la Fosse du Labrador. Les opérations de Champion contribuent également à de nombreux emplois indirects dans les communautés autochtones grâce à nos partenariats avec des entreprises autochtones dont Shetush Électrique, Sodexo, Beluga et Sanitation Pashkui.

Les besoins de main-d'œuvre de MFQ nécessitent également d'embaucher des travailleurs aux niveaux régional et national, ces travailleurs faisant la navette selon un horaire de travail de 14 ou 7 jours sur le site minier, où ils sont logés dans les installations de MFQ dans la communauté locale, suivis de 14 ou 7 jours de congé à la maison. En 2021, le nombre d'employés locaux représentait 4 % de notre main-d'œuvre opérationnelle, tandis que les employés régionaux et provinciaux qui faisaient la navette représentaient 96 %. Au total, 100 % des gestionnaires du site minier (directeurs généraux et directeurs) sont des résidents permanents de la province de Québec.

[8] Toutes les données financières couvrent les exercices financiers 2020-2021-2022.
[9] Inclut les travailleurs autochtones (y compris ceux qui travaillent aux bureaux de Montréal) et les employés locaux (de Fermont) non autochtones.
[10] N'inclut pas les employés locaux (de Fermont). Veuillez notez que dans les rapports de développement durable 2019 et 2020, cette catégorie était nommée « fournisseurs locaux ».
[11] Les rapports de développement durable 2019 et 2020 présentaient une valeur erronée de 196.
[12] Le rapport de développement durable 2020 présentait une valeur erronée de 204.
[13] Entreprises autochtones ou partenaires des autochtones. Ce montant inclut les dépenses de la phase I et de la phase II.
[14] Les rapports de développement durable 2019 et 2020 présentaient une valeur erronée de 3,5.
[15] Le montant présenté dans le rapport de développement durable 2020 était de 23,7 millions de dollars. Ce montant ne tient compte que de l'approvisionnement pour les opérations de la phase I.

EMPLOYÉS LOCAUX 16 EN DATE DU 31 DÉCEMBRE 2021 (EN NOMBRES ABSOLUS)

		Nombre d'employés	Proportion d'employés (%)
	Local (ville de Fermont)	33	4
NAVETTAGE	Régional (région de la Côte-Nord, excluant Fermont)	75	9
	Provincial (province de Québe excluant la région de la Côte-Nord)	693	86
	National (autres provinces canadiennes)	10	1
	Total	811	100

[16] Inclut les employés autochtones

EMPLOYÉS AUTOCHTONES EN DATE DU 31 DÉCEMBRE 2021 (EN NOMBRES ABSOLUS)

		Nombre d'employés	Proportion d'employés (%)
	Local (ville de Fermont)	0	0
NAVETTAGE	Régional (région de la Côte-Nord, excluant Fermont)	19	76
	Provincial (province de Québe excluant la région de la Côte-Nord)	4	16
	National (autres provinces canadiennes)	2	8
	Total	25	100

Dans la mesure du possible, nous soutenons les fournisseurs locaux de biens et de services, en particulier les entreprises autochtones ou celles qui leur sont associées ou qui soutiennent leurs intérêts. Nous travaillons également avec les chambres de commerce locales pour aider à renforcer la capacité des entreprises locales à travailler avec la mine. Au cours de la période visée, des contrats d'une valeur de 880 millions de dollars ont été attribués à des entreprises ayant des unités d'affaires uniquement dans la province de Québec, ce qui représente 87 % de tous les contrats attribués par MFQ. Au total, 39 % des contrats, d'une valeur de 393 millions de dollars, ont été attribués à des entreprises ayant une unité d'affaires sur la Côte-Nord, la région où se trouve le site minier du Lac Bloom. La Société a également attribué des contrats d'une valeur d'environ 47,1 millions de dollars à des fournisseurs ou à des partenaires autochtones.

APPROVISIONNEMENT LOCAL ET RÉGIONAL : VALEUR DES CONTRATS ATTRIBUÉS PAR CHAMPION À DES FOURNISSEURS DANS LA RÉGION DE LA CÔTE-NORD (EXERCICE FINANCIER 2022)

Autres

	Valeur (M$)	Pourcentage
Sept-Îles	319	81
Baie-Comeau	30	8
Fermont	17	4
Autres	27	7
Total	393	100

APPROVISIONNEMENT PROVINCIAL ET NATIONAL : VALEUR DES CONTRATS ATTRIBUÉS PAR CHAMPION À DES FOURNISSEURS CANADIENS (EXERCICE FINANCIER 2022)

	Valeur (M$)	Pourcentage
Québec	880	87
Terre-Neuve-et-Labrador	57	6
Autres	75	7
Total des provinces canadiennes	1 012	100

Malgré les défis imposés par la pandémie de COVID-19 en cours, nous avons continué de soutenir les communautés locales, au-delà des exigences de nos ERA.

Grâce à la générosité de nos employés, de nos fournisseurs et de nos partenaires, MFQ a remis un montant record de 110 000 $ à Cancer Fermont cette année. Après 4 ans de collaboration, nous sommes fiers d'être devenu un partenaire majeur de cet organisme caritatif qui améliore la qualité de vie des résidents locaux qui luttent contre le cancer.
De plus, afin de souligner la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, la Société a parrainé l'organisme Autour d'elles, un centre d'hébergement pour les femmes locales qui sont victimes de violence conjugale, ainsi que la Maison des hommes Sept-Îles, un centre d'aide qui offre des programmes d'activités pour soutenir la santé mentale des hommes de la région, autochtones ou non, aux prises avec des difficultés personnelles. Nous avons également fourni un soutien à la communauté de Maliotenam pour mettre à niveau leur équipement sportif.

Nos engagements communautaires prennent aussi la forme d'un soutien aux investissements en infrastructures. En collaboration avec la ville de Fermont et un producteur régional de minerai de fer, nous participons au développement d'un réseau de collecte de compost et d'un site local conjoint pour la gestion des matières résiduelles.
Nous avons financé plusieurs études exploratoires et avons participé à des discussions en cours avec des représentants de la ville et d'autres parties prenantes impliquées dans le projet. Parmi les autres programmes, mentionnons le soutien aux infirmières de la région au centre de vaccination de la Côte-Nord et un investissement de 60 000 $ pour améliorer la cour de récréation de l'école locale de Fermont, l'École des Découvertes.

Reconnaissant que les activités récréatives et les loisirs contribuent largement au bien-être de la communauté, nous avons également soutenu les efforts du club de VTT local, le Club de VTT du Grand Nord, de l'équipe de football de Sept-Îles, du Club de ski nordique Menihek, de Hockey Côte-Nord et d'une école locale de hockey pour les jeunes, l'École de hockey Jourdain-André-Pinette.

Au cours de la période visée par le rapport, nous nous sommes efforcés d'harmoniser nos activités avec le Protocole sur les relations avec les Autochtones et les collectivités de l'initiative VDMD de l'AMC, qui met l'accent sur les processus visant à identifier les communautés d'intérêt et à établir des partenariats significatifs, incluant au niveau de la prise de décisions, ainsi que des processus pour atténuer les impacts négatifs sur la communauté et des processus pour répondre aux préoccupations, à la rétroaction ou aux incidents signalés par la communauté.

INDICATEURS DE PERFORMANCE	GRI 102-48, 103-1, 103-2, 103-3, 202-2, 203-1, 204-1, 411-1, 412-3, 413-1, 413-2, MM05, MM06, MM07, MM09 SASB EM-MM-210A.2, EM-MM-210A.3, EM-MM-210B.1, EM-MM-210B.2

PLEINS FEUX SUR NOTRE PERFORMANCE

Depuis le début de nos activités au Lac Bloom, nous avons eu le privilège de travailler avec nos partenaires autochtones pour promouvoir le développement socio-économique dans la région environnante.

Dans le cadre de notre ERA signée en 2017, nous avons mis l'accent sur la création d'emplois et les relations avec les entreprises de nos communautés locales. La prise de conscience du passé douloureux des pensionnats indiens au Canada nous a incité à aller plus loin. En 2021, nous avons fièrement annoncé que la Société souligne désormais la Journée nationale de la vérité et de la réconciliation le 30 septembre comme un jour férié de commémoration pour tous nos employés.

Cette annonce est le fruit de mois d'interaction avec nos partenaires autochtones pour reconnaître l'importance de cette journée symbolique, qui a maintenant été réservée comme une journée de méditation et de sensibilisation. Elle a été saluée par le chef d'Uashat mak Mani-Utenam, Mike McKenzie, qui a reconnu l'initiative de la Société visant à sensibiliser la population à l'histoire autochtone et au processus de réconciliation. L'annonce a également été chaleureusement appuyée par la section locale 9996 du Syndicat des Métallos du Lac Bloom, qui avait d'ailleurs participé à ces discussions. La reconnaissance d'un jour férié offrira à nos employés un moment collectif pour en apprendre davantage sur l'histoire de nos partenaires autochtones et pour honorer la mémoire de leurs ancêtres. À l'occasion de la première Journée nationale de la vérité et de la réconciliation, notre équipe de haute direction, incluant le chef de la direction, le chef des opérations et la vice-présidente sénior aux ressources humaines, a accepté l'invitation de nos partenaires innus à participer aux événements commémoratifs tenus sur le territoire ancestral de Nitassinan.

ODD de l'ONU

- 4. Éducation de qualité
- 5. Égalité entre les sexes
- 8. Travail décent et croissance économique
- 10. Inégalités réduites
- 11. Villes et communautés durables
- 16. Paix, justice et institutions efficaces
- 17. Partenariats pour la réalisation des objetifs

ICMM MP

- 2. Prise de décision
- 3. Droits de l'homme
- 9. Performance sociale
- 10. Engagement des parties prenantes

VDMD de l'AMC

- PROTOCOLE DE PRÉVENTION DU TRAVAIL DES ENFANTS ET DU TRAVAIL FORCÉ
- PROTOCOLE DE PLANIFICATION DE LA GESTION DE CRISES ET DES COMMUNICATIONS

ÉNERGIE ET CHANGEMENTS CLIMATIQUES

84	Notre approche
85	Nos objectifs
87	Notre performance

Pourquoi c'est important :

Être efficace dans notre consommation d'énergie est essentiel pour atténuer notre impact sur les changements climatiques, en plus d'être logique sur le plan commercial. Il est essentiel de bien comprendre, d'atténuer et de s'adapter aux risques que posent les changements climatiques pour s'assurer que nos activités soient sécuritaires et responsables. Cette approche est fondamentale au respect de nos relations avec les communautés locales et nos partenaires autochtones, et pour répondre aux attentes des autres parties prenantes.

Qui est touché :

La consommation d'énergie étant un intrant important tout au long de la chaîne de valeur minière, notre industrie a la responsabilité et la possibilité de soutenir la transition vers un avenir sobre en carbone. Les risques liés aux changements climatiques qui peuvent avoir une incidence sur nos activités peuvent également avoir une incidence sur les populations et l'environnement où nous exerçons nos activités. Ces impacts, qui pourraient être importants à l'avenir, peuvent être environnementaux, sociaux et économiques. Champion comprend que le fait de travailler sur notre résilience climatique contribue également à protéger toutes les parties prenantes face aux risques liés aux changements climatiques.

Malgré nos efforts constants pour minimiser notre impact environnemental, nos opérations minières ont un impact direct et indirect sur l'environnement, y compris sur les changements climatiques. Les conséquences des changements climatiques se font de plus en plus sentir à l'échelle mondiale. Nos parties prenantes s'attendent à ce que nous réduisions l'impact de nos activités, en réduisant nos émissions de GES et en veillant à ce que nos opérations et nos chaînes d'approvisionnement soient prêtes à faire face aux menaces découlant des changements climatiques.

Les changements climatiques sont pris en compte, comme tout autre enjeu financier et non financier impor-tant, lorsque la Société planifie de nouveaux projets de construction. En effet, des scénarios de changements climatiques ont été envisagés depuis que la Société a relancé le complexe minier du Lac Bloom, dans le cadre de la planification et du développement des infrastructures et plus particulièrement en ce qui a trait à la gestion des résidus miniers et l'intendance de l'eau.

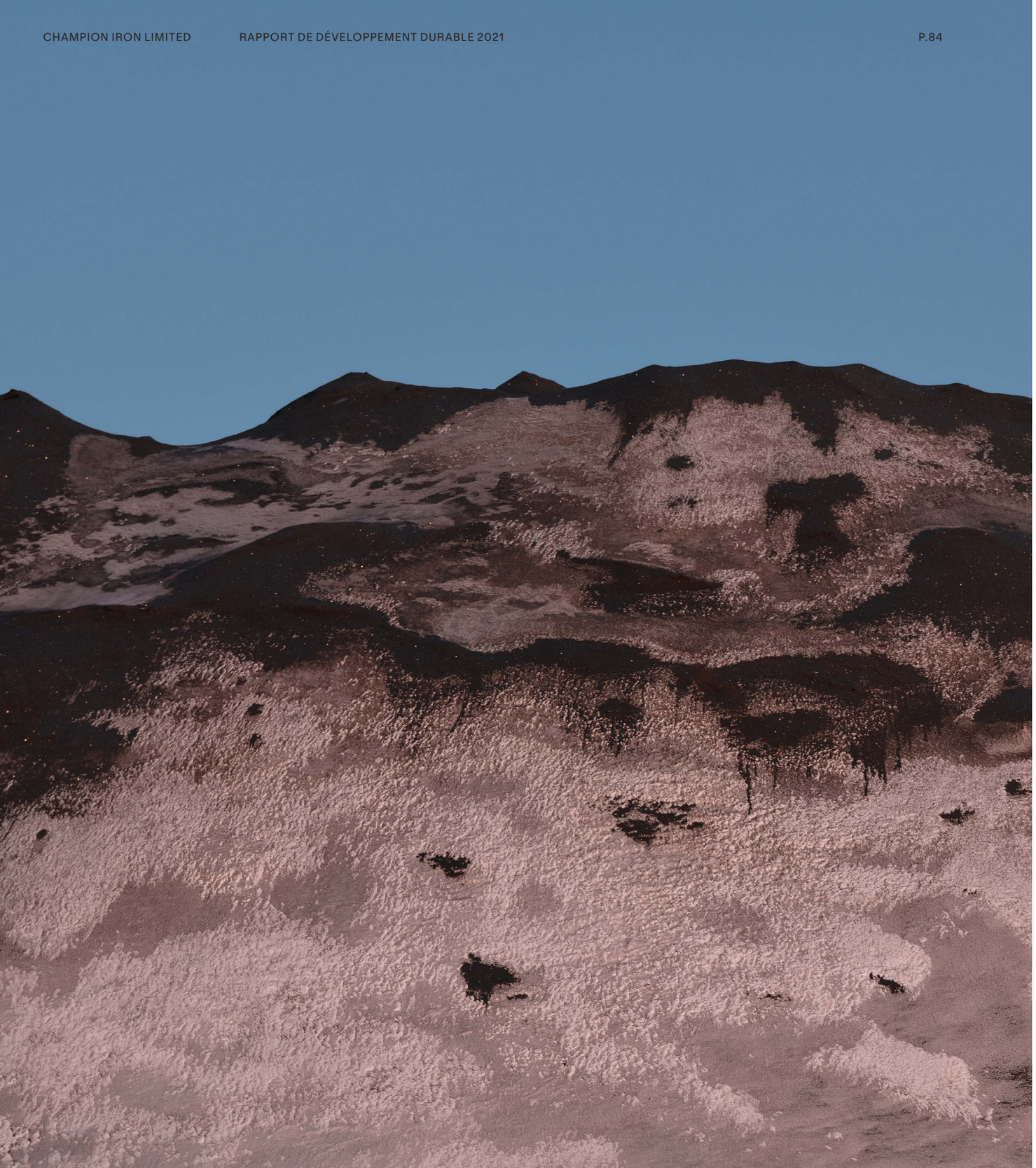

NOTRE APPROCHE

Nous travaillons activement à améliorer notre efficacité énergétique, à réduire nos émissions de GES découlant de nos opérations et à réduire notre empreinte carbone globale.

Nous appuyons la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) et les engagements pris par le Canada dans le cadre de l'Accord de Paris, lesquels visent à réduire, d'ici 2030, les émissions canadiennes de 30 % par rapport aux niveaux de 2005.

Sur la base de cet engagement, la Société a décidé de commencer à harmoniser notre reporting en matière de changements climatiques avec les recommandations du GIFCC. Des détails sur la façon dont nous alignons nos efforts dans les quatre domaines ciblés par le GIFCC - gouvernance, stratégie, gestion des risques et mesures et objectifs - sont fournis à la fin de cette section, ainsi que dans l'index des contenus du rapport.

2
PILIERS

40 %
RÉDUCTION DE NOS ÉMISSIONS

15
CAPACITÉ NOMINALE (MTPA)

2 050
OBJECTIF DE CARBONEUTRALITÉ

Nos objectifs généraux et notre stratégie reposent sur deux piliers : l'optimisation de l'énergie utilisée tout au long de nos opérations, et le positionnement de MFQ pour s'adapter aux impacts physiques des changements climatiques, de façon à réduire ces impacts et les coûts financiers associés.

À court terme, nous visons à améliorer notre efficacité énergétique en trouvant continuellement des moyens innovants de réduire notre consommation d'énergie. Nous sommes également en train de finaliser nos objectifs de réduction des émissions de GES à moyen et à long terme et nous nous engageons à réduire nos émissions de 40 % par rapport à l'intensité des émissions de 2014 et en tenant compte de la capacité nominale du complexe minier de 15 Mtpa. Nous visons également la carboneutralité d'ici 2050. À moyen terme, nous chercherons à améliorer nos pratiques de gestion et à faire progresser l'innovation, notamment par le biais de partenariats avec nos fournisseurs, afin de trouver de nouvelles façons de réduire nos émissions. Nous réexaminerons et réviserons également nos cibles en matière d'émissions afin de tenir compte des développements économiques, sociaux et politiques émergents. Et à long terme, nous entendons nous engager dans des collaborations avec nos partenaires économiques et d'autres parties prenantes afin de promouvoir la transition vers une économie sobre en carbone.

	OBJECTIFS	MISE À JOUR/PROGRÈS RÉALISÉS EN 2021
Court terme (2021-2022)	Améliorer notre efficacité énergétique en travaillant sur des initiatives facilement identifiables et permettant des économies d'émissions de carbone et de coûts réelles et rapides.	Progrès en cours. Notre efficacité énergétique globale a diminué au cours de la période visée par le rapport en raison de notre dépendance à l'égard des camions de transport au diésel auxquels nous avons dû avoir intensément recours dans le cadre de la construction de la Phase II d'expansion. Nous continuons de promouvoir l'efficacité énergétique dans l'ensemble de nos activités.
	Établir des objectifs de réduction des émissions de GES à moyen et à long terme.	Progrès en cours. Nous nous engageons à réduire nos émissions de 40 % par rapport à l'intensité des émissions de 2014 et en tenant compte de la capacité nominale du complexe minier de 15 Mtpa. Nous visons également la carboneutralité d'ici 2050.
Moyen terme (2024)	Saisir les occasions de faire progresser l'innovation, d'améliorer les pratiques de gestion et de former de nouveaux partenariats avec des fournisseurs, d'autres parties prenantes et des entités de recherche et développement. Ces partenariats nous aideront à développer des méthodes écoénergétiques, à réduire nos émissions de GES, à développer des projets d'énergie renouvelable ou de récupération d'énergie à moyen et long terme.	Progrès en cours. En 2021, nous avons sollicité l'aide de partenaires pour mettre en œuvre des technologies avancées de forage autonome basées sur l'intelligence artificielle et une solution technologique « de la foreuse à l'usine ».
	Revisiter les objectifs à long terme en fonction des développements politiques, scientifiques et technologiques émergents	Progrès en cours.
Long terme (2030)	Collaborer à des initiatives de portée nationale ou internationale favorisant la transition vers une économie mondiale sobre en carbone.	Objectif planifié.
	Encourager activement les organismes non gouvernementaux ou autres agences qui visent à soutenir, à encourager ou à faciliter le passage aux économies vertes.	Objectif planifié.

NOTRE PERFORMANCE

Nous calculons et présentons de l'information sur nos émissions de portée 1 et 2, et nous planifions travailler à la divulgation de nos émissions de portée 3 à court et moyen terme. De plus amples détails sur les émissions de gaz à effet de serre se trouvent dans la section Qualité de l'air du présent rapport.

Notre taux d'émissions de GES, qui s'élève à 10,7 kg de CO_2 par tonne de concentré de fer produite, se classe très bien par rapport à nos pairs dans d'autres juridictions. En 2021, nos opérations ont consommé un total de 2 403 TJ d'énergie, en hausse de 18 % par rapport à l'année précédente, en raison de nos activités d'expansion opérationnelle et en particulier notre ratio de découverture plus élevé et notre teneur plus basse au cours de la période.

Au total, 53 % (1 275 TJ) de l'énergie consommée en 2021 provenait d'hydroélectricité renouvelable, tandis que 47 % (1 128 TJ) provenait de la combustion de carburant. La consommation d'énergie par tonne de concentré de fer produite s'élevait à 304 MJ. Champion s'attend à arriver à une meilleure compréhension et de meilleures prédictions de sa consommation d'énergie en régime normal en 2023, lorsque le projet de la Phase II d'expansion aura été complétée et après une année complète d'exploitation. Notre consommation totale d'énergie et l'intensité de la consommation sont présentées ci-après.

APERÇU DE NOTRE CONSOMMATION D'ÉNERGIE ET DE NOS ÉMISSIONS

	201	2020	2021
Consommation totale d'énergie (TJ)	2 092 [17]	2 029 [18]	2 403
Émissions totales de GES (tonnes d'éq.CO_2)[19]	64 769 [20]	56 087	83 918
Énergie consommée par tonne de concentré de fer produite (MJ)	272	254	304
Émissions directes de GES par tonne de concentré de fer produite (kg éq.CO_2)	8,6	7,3	10,7

[17] Le rapport de développement durable 2019 présentait une valeur erronée de 2060.
[18] Le rapport de développement durable 2020 présentait une valeur erronée de 1942.
[19] Les rapports de développement durable 2019 et 2020 présentaient ces valeurs sous le titre erroné « Émissions directes de GES » alors que ce nombre englobe en réalité les émissions de portée 1 (directes) et de portée 2 (indirectes).
[20] Le rapport de développement durable 2020 présentait une valeur erronée de 65 769. La valeur de 64 769 présentée dans le rapport 2019 était exacte.

CONSOMMATION TOTALE D'ÉNERGIE (EN TJ)

	2019	2020	2021
Diésel	769	636	975
Essence	25,6	31	0
Propane	32,9 [21]	87,4 [22]	102
Mazout léger [23]	45,9	31,7	51
Hydroélectricité	1219	1243	1275
TOTAL	2092	2029	2403

INTENSITÉ DE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE (MJ/TONNE DE CONCENTRÉ DE FER PRODUITE)

	2019	2020	2021
Diésel	101,5	83	123,5
Essence	3,4	4	0
Propane	4,2 [24]	10,9 [25]	12,9
Mazout léger	6	4	6.4
Hydroélectricité	160,8	163	161,3

[21] Le rapport de développement durable 2019 présentait une valeur erronée de 0,05.
[22] Le rapport de développement durable 2020 présentait une valeur erronée de 0,002.
[23] Dans les rapports antérieurs, le mazout léger était classé « Mazout ».

[24] Le rapport de développement durable 2019 présentait une valeur erronée de 0,01.
[25] Le rapport de développement durable 2020 présentait une valeur erronée de 0,002.

Nos émissions de GES sont calculées en fonction des normes de calcul et de déclaration du Protocole sur les gaz à effet de serre (le « Protocole GES »). En 2021, 83 918 tonnes d'éq.CO_2 (99,4 %) ont été émises par des sources directes de portée 1, tandis que 531 tonnes d'éq.CO_2 provenaient de sources hydroélectriques indirectes de portée 2 (0,6 %). Environ 15 % de nos émissions sont visées par la réglementation québécoise et le système de plafonnement et d'échange des émissions de gaz à effet de serre, tandis qu'environ 85 % de nos émissions sont liées à nos achats de carburant, et sont ainsi déclarées par nos fournisseurs. Nos émissions, en termes absolus et en termes d'intensité, sont présentées ci-dessous.

ÉMISSIONS DE GES (TONNES D'ÉQ.CO_2)

	2019	2020	2021
Transport de matériaux (portée 1)	54 815	47 262	73 185
Combustion fixe et portable (portée 1)	6 336	3 888	5 814,7
Explosifs (portée 1)	2 421	2 885	3 371,3
Génératrices (portée 1)	945	1 413	1 481,5
Réfrigérants (portée 1)	252	53	65,2
Hydroélectricité (portée 2) [26]	440	587	531

INTENSITÉ DES ÉMISSIONS DE GES (KG D'ÉQ.CO_2 / TONNE DE CONCENTRÉ DE FER PRODUITE)

	2019	2020	2021
Transport de matériaux (portée 1)	7,23	6,18	9,26
Combustion fixe et portable (portée 1)	0,88	0,51	0,74
Explosifs (portée 1)	0,32	0,38	0,43
Génératrices (portée 1)	0,13	0,19	0,19
Réfrigérants (portée 1)	0,03	0,01	0,01
Hydroélectricité (portée 2)	0,02	0,08	0,07

[26] Facteur d'émission de 1,5 g d'éq.CO2 / kWh basé sur le RAPPORTD'INVENTAIRE NATIONAL 1990–2019 : SOURCES ET PUITS DE GAZ À EFFET DE SERRE AU CANADA - contribution du Canada à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, PARTIE 3, Environnement et Changement climatique Canada, 2021.

Depuis le début des opérations au Lac Bloom, nous avons entrepris de nombreux projets pour réduire l'intensité de nos émissions découlant de l'extraction, du traitement et du transport de minerai.

Ceci inclut notamment des efforts pour optimiser nos pratiques de halage, incluant une meilleure gestion grâce à notre système de répartition. En 2022, nous avons lancé une étude d'optimisation du transport pour réduire les émissions de GES liées au transport, en misant sur l'identification de solutions possibles pour optimiser le transport des matériaux et ainsi réduire les émissions de GES. Au cours de la période visée par le rapport, nous avons lancé une étude détaillée des émissions de GES pour appuyer le futur plan d'affaires compte tenu du projet d'expansion en cours et des perspectives de croissance future. Cela comprenait une analyse des facteurs d'émission en aval de portée 3, comme le transport ferroviaire et maritime, et se penchait également sur la fabrication d'acier en aval (en tenant compte des deux méthodes, avec fer à réduction directe dans des fours électriques à arc et la méthode par haut fourneau et convertisseur conventionnel à oxygène).

L'étude envisage un scénario au taux d'émissions actuel (2020), un scénario d'expansion avec 100 % de concentré standard de MFQ, un scénario d'expansion avec 50 % de concentré standard de MFQ et 50 % de concentré à 67,5 % Fe, et un scénario d'expansion avec 50 % de concentré standard de MFQ et 50 % de concentré servant à la fabrication de boulettes à réduction directe. Les différents scénarios ne montraient pas de variations substantielles pour les émissions de portée 1 et 2, compte tenu du faible facteur d'émission lié au réseau d'hydroélectricité au Lac Bloom, mais ont démontré l'impact positif important de nos produits de haute pureté sur les émissions de portée 3.

Périmètre de calcul actuel des émissions de GES de Champion

PORTÉE 3

Déplacements d'affaires
Catégorie 6

Navettage des employés
Catégorie 7

Extraction minière, affinage, traitement de biens achetés et carburants
Catégories 1, 3

Transport de biens achetés
Catégorie 4

PORTÉE 1

Entreposage de matières résiduelles sur le site (résidus miniers, roches stériles)

MINERAI

Extraction minière

Concentrateur

Combustion de combustibles, réactifs et réducteurs achetés

PORTÉE 2

Électricité fournie par le réseau

CONCENTRÉ DE MINERAI DE FER

Transport des produits
Catégorie 4

Traitement en aval
Catégorie 10

ACIER

Transport des produits
Catégorie 9

Utilisation du produit fini
Catégorie 11

Traitement à la fin de la vie utile
Catégorie 12

Biens achetés
Catégorie 2

Investissements
Catégorie 15

Nous continuons également d'améliorer notre équipement et nos façons de faire pour faire face aux risques découlant des changements climatiques. Nous avons mis à niveau notre équipement météorologique et adopté de nouvelles procédures d'exploitation pour assurer une meilleure préparation à de tels événements à l'avenir (pour de plus amples détails, voir la section Intendance de l'eau). Nous avons également entrepris une étude sur les batteries de secours en cas d'urgence au cours de la période visée par le rapport, en lien avec nos activités d'expansion, qui comprenait une analyse de simulation dynamique et qui sera révisée de façon plus détaillée en 2022.

Dans le cadre de nos efforts pour améliorer nos processus de gestion de l'énergie, nous mettons en œuvre la norme de gestion de l'énergie ISO 50001 et nous avons commencé à offrir des formations sur la norme ISO 50001 aux employés impliqués dans l'élaboration, la mise en œuvre et la gestion de nos systèmes de gestion de l'énergie. Le désir d'améliorer continuellement notre performance en matière d'émissions est ancré dans la culture de MFQ.

En conséquence, nos employés s'efforcent de trouver constamment de nouveaux moyens de réduire les émissions de GES dans l'ensemble de nos opérations. En 2021, nous avons mis en œuvre une initiative suggérée par un travailleur, qui visait à réduire les temps d'inactivité de nos véhicules. Dans le cadre de cette initiative, nous avons installé un dispositif qui arrête automatiquement les moteurs de nos camions, puis les redémarre par temps froid, réduisant ainsi la durée des périodes d'inactivité. Pour mesurer l'impact de l'initiative, nous avons calculé les économies de GES et de coûts sur une période de 50 jours, du 1er novembre au 20 décembre 2021. La conclusion de cet exercice permet à la Société de réduire potentiellement ses émissions de 10,8 t d'éq.CO_2 par année. Ces initiatives mises de l'avant par nos employés sont au cœur de nos efforts pour améliorer continuellement notre performance environnementale. L'annonce en mai 2022 d'un objectif de zéro émission nette d'ici 2050 reflète notre désir à long terme d'atteindre un statut où nous n'ajouterons aucun GES supplémentaire à l'atmosphère. Notre stratégie d'action climatique comprend également un nouvel objectif à court terme visant à réduire nos émissions de 40 % d'ici 2030 par rapport aux niveaux de 2014, en se basant sur l'intensité des émissions de 2014 et en tenant compte de la capacité nominale prévue de 15 Mtpa pour le projet de la Phase II d'expansion ainsi qu'un, engagement à atteindre zéro émission nette d'ici 2050. Au cours de la période visée par le rapport, nous nous sommes également efforcés d'harmoniser nos opérations avec le protocole sur les changements climatiques de l'initiative VDMD de l'AMC, qui met l'accent sur les stratégies d'atténuation et d'adaptation pour aider les sociétés minières à gérer les risques et les opportunités liés au climat, ainsi que le protocole de planification de la gestion de crises et des communications.

ALIGNEMENT AVEC LE CADRE DE RÉFÉRENCE DU GROUPE DE TRAVAIL SUR L'INFORMATION FINANCIÈRE RELATIVE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES (GIFCC)

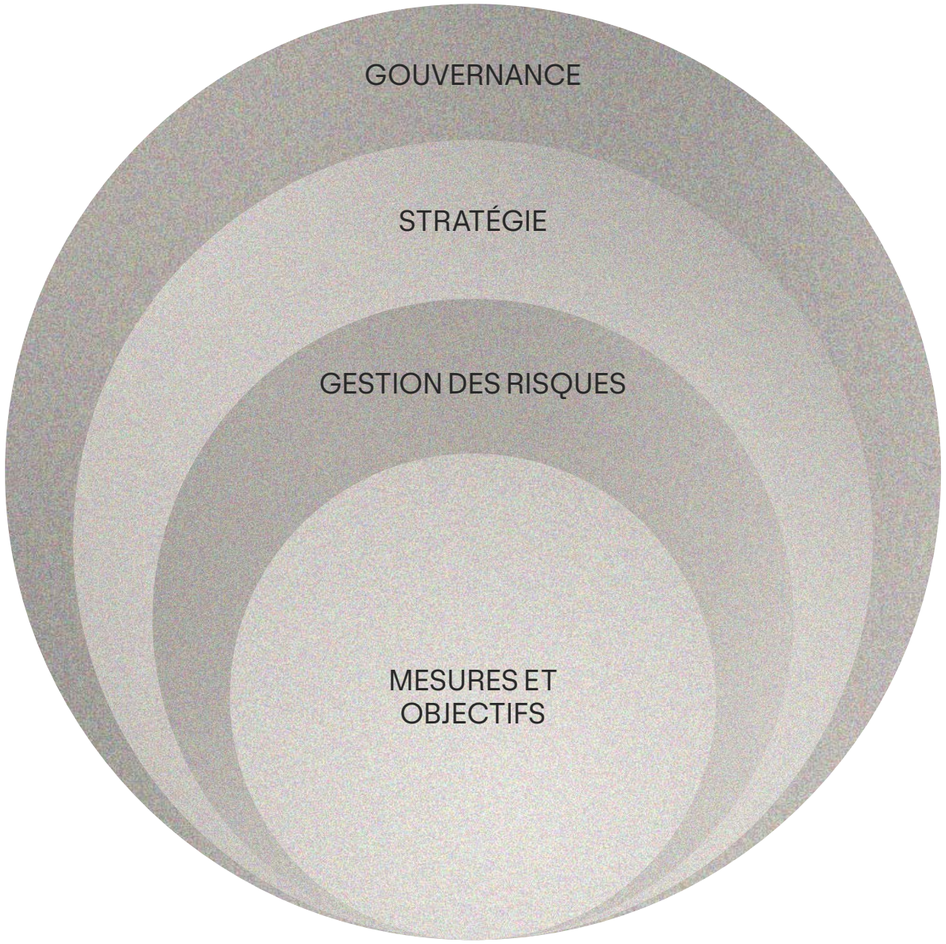

Ce rapport 2021 marque notre premier rapport préparé en vertu du cadre du GIFCC pour tous les sujets liés aux changements climatiques. Champion présente nos progrès et nos actions futures prévues dans les quatre domaines clés du GIFCC que sont la gouvernance, la stratégie, la gestion des risques et les mesures et objectifs, tel qu'illustré dans la section suivante.

GOUVERNANCE	Notre gouvernance autour des risques et des opportunités liés au climat	GESTION DES RISQUES	Les processus que nous utilisons pour identifier, évaluer et gérer les risques liés au climat
STRATÉGIE	Les impacts réels et potentiels des risques et des opportunités liés au climat sur nos activités commerciales, notre stratégie et notre planification financière	MESURES ET OBJECTIFS	Les mesures et les cibles utilisées pour évaluer et gérer les risques et les opportunités liés au climat pertinents

Gouvernance

Les retombées économiques pour les communautés locales et nos partenaires autochtones engendrées par nos opérations comprennent celles qui découlent de nos pratiques d'approvisionnement et d'emploi local, lesquelles accordent la priorité au contenu local dans la mesure du possible. Le niveau local se décline selon plusieurs définitions géographiques et nous faisons un suivi des emplois et de nos dépenses d'approvisionnement en fonction de ces définitions. Cette pratique est également appliquée pour prioriser le contenu autochtone.

Le conseil d'administration, soutenu par le comité ESG, est l'organe ultimement responsable de surveiller et d'agir face aux risques, aux opportunités et aux stratégies liés aux changements climatiques. Il est également chargé d'approuver la divulgation publique de l'information relative aux changements climatiques en temps opportun. Relevant du conseil d'administration, le comité ESG est responsable de tous les aspects du développement durable et des changements climatiques qui touchent Champion, ce qui comprend l'évaluation des risques, la gestion de la performance, l'approbation de la stratégie d'entreprise, l'établissement et le suivi de mesures et d'indicateurs de performance. Le comité ESG se réunit au moins une fois par trimestre pour veiller à ce que les cadres et la haute direction de Champion puissent aborder les enjeux et les actions liées aux changements climatiques en temps opportun.

Le chef des opérations et le groupe de l'énergie, soutenus par des experts externes, sont responsables de la gestion, de la mesure, de la surveillance et du reporting des émissions de GES de la Société et de leur trajectoire à court, moyen et long terme, afin d'atteindre les objectifs de réduction fixés. Le chef des opérations, de concert avec d'autres cadres supérieurs, fait régulièrement rapport au comité ESG sur des sujets importants liés aux changements climatiques, dans le cadre des voies hiérarchiques officielles et pour assurer la reddition de comptes concernant la performance et les actions de Champion en matière de changements climatiques.

Si des enjeux liés au climat émergent dans le cadre de nos opérations, ils doivent être rapidement portés à l'attention de la direction, les surintendants de site devant informer le directeur général (« DG »). Le DG communiquera ensuite les préoccupations pertinentes au chef des opérations, incluant notamment la façon dont elles sont traitées et gérées. Le conseil d'administration est tenu au courant des considérations environnementales et de sécurité grâce à des mises à jour trimestrielles régulières sur les opérations, bien que toute question jugée importante par la haute direction sera portée directement à l'attention du conseil.

Les politiques, les stratégies et l'information relatives au climat sont soumises aux mêmes processus et contrôles de gouvernance que l'information financière. Le comité ESG, qui se compose de trois administrateurs non membres de la direction, se voit accorder la même importance que les autres comités exécutifs, et rend compte de ses conclusions et recommandations au conseil d'administration, et aide également la direction à définir des politiques sur les changements climatiques. De plus amples détails se trouvent dans la section Gouvernance du présent rapport. À l'heure actuelle, aucune rémunération des cadres ni de la haute direction n'est liée aux indicateurs de performance relatifs aux changements climatiques de la Société, cependant, à l'avenir, Champion prévoit considérer cet élément parmi ses mesures de performance en matière de développement durable.

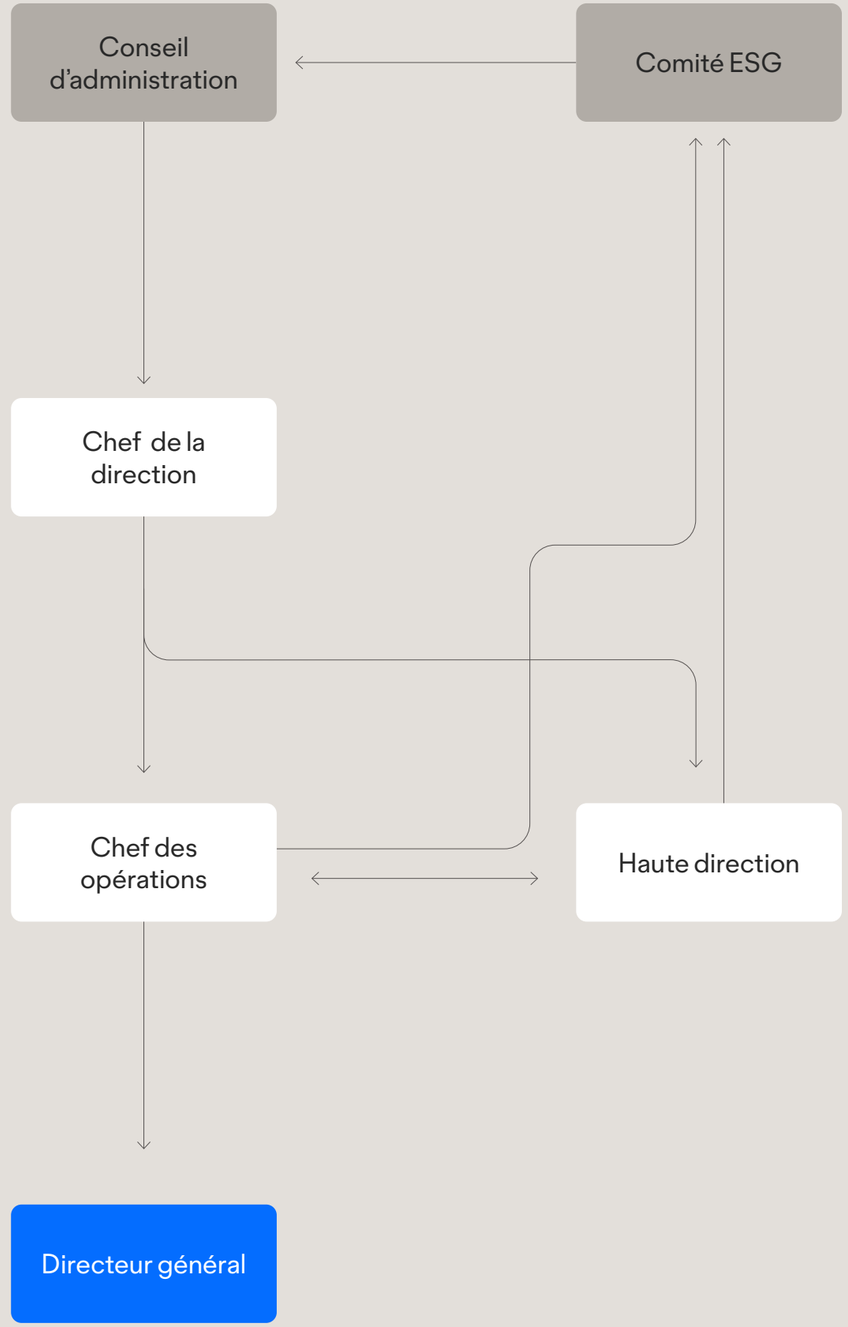

Stratégie

Champion comprend que des risques physiques et de transition auront un impact sur notre entreprise. Les risques et les opportunités liés au climat qui ont une incidence sur la Société comprennent les impacts physiques potentiels sur nos opérations découlant d'une augmentation des événements météorologiques et des températures extrêmes. En particulier, ces risques touchent l'approvisionnement en hydroélectricité, les feux de forêt et la santé et la sécurité des employés.

Avec les changements qui se produisent et qui devraient continuer de se produire en ce qui concerne la législation nationale ou régionale sur l'économie sobre en carbone, nous profitons de l'occasion pour minimiser nos risques de transition en ce qui concerne nos émissions de GES et nous avons commencé à mettre en œuvre une stratégie organisationnelle de réduction des émissions de GES.

Notre plan stratégique organisationnel est divisé en trois périodes : à court terme (2022), à moyen terme (2022-24) et à long terme (2025-30). Lors de l'évaluation des risques liés aux changements climatiques, particulièrement en ce qui a trait à nos installations de gestion des résidus miniers, nous tenons compte de l'impact de nos activités au-delà de la durée de vie de la mine (période de 20 ans).

Les risques physiques à court terme identifiés touchent la santé et la sécurité des travailleurs et découlent de l'augmentation des vagues de chaleur, des feux de forêt ou des précipitations extrêmes entraînant des inondations. Les risques à moyen terme comprennent les dommages potentiels causés aux infrastructures par les feux de forêt, tandis que les risques à long terme comprennent les ruptures potentielles de digues en raison de précipitations extrêmes et irrégulières qui pourraient libérer des résidus miniers dans l'environnement.

Nous avons également identifié des opportunités liées aux changements climatiques créées par les mêmes conditions et qui découleront d'étés potentiellement plus longs, prolongeant ainsi notre saison d'exploitation. Dans ces conditions, Champion s'attendrait à des économies d'énergie découlant d'une diminution des besoins en chauffage hivernal (à court et à moyen terme) et de l'accélération de la restauration de la végétation naturelle dans le cadre du processus de remise en état en raison de la saison estivale plus longue (à long terme).

Champion identifie activement comment l'entreprise peut contribuer à la transition vers une économie sobre en carbone. Ce virage mondial et national offre des opportunités puisque la Société produit déjà du minerai de fer de haute pureté qui permet à nos clients aciéristes d'utiliser moins d'énergie dans leurs procédés sidérurgiques. Cela fait en sorte que Champion est stratégiquement positionné pour anticiper et répondre aux exigences futures des clients et des investisseurs concernant une meilleure efficacité au niveau des émissions opérationnelles et de la chaîne d'approvisionnement. Cela réduit également nos risques de transition à moyen et à long terme au sein de notre chaîne de valeur, car nous sommes l'un des producteurs de minerai de fer de haute pureté avec les plus faibles intensités d'émissions au monde. Nous travaillons continuellement à améliorer la pureté de notre concentré de minerai de fer afin de réduire davantage les émissions dans le cadre des procédés de fabrication de l'acier en aval. De plus, nous avons récemment retenu les services de consultants externes pour détailler et mesurer précisément comment nos produits contribuent à la réduction des GES dans les procédés de fabrication de l'acier.

Nous prévoyons que nous serons en mesure de faire face, en temps opportun, à toute augmentation potentielle de la contribution déterminée à l'échelle nationale (« CDN ») du Canada établie par le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (« GIEC ») des Nations Unies qui sera transmise au secteur privé.

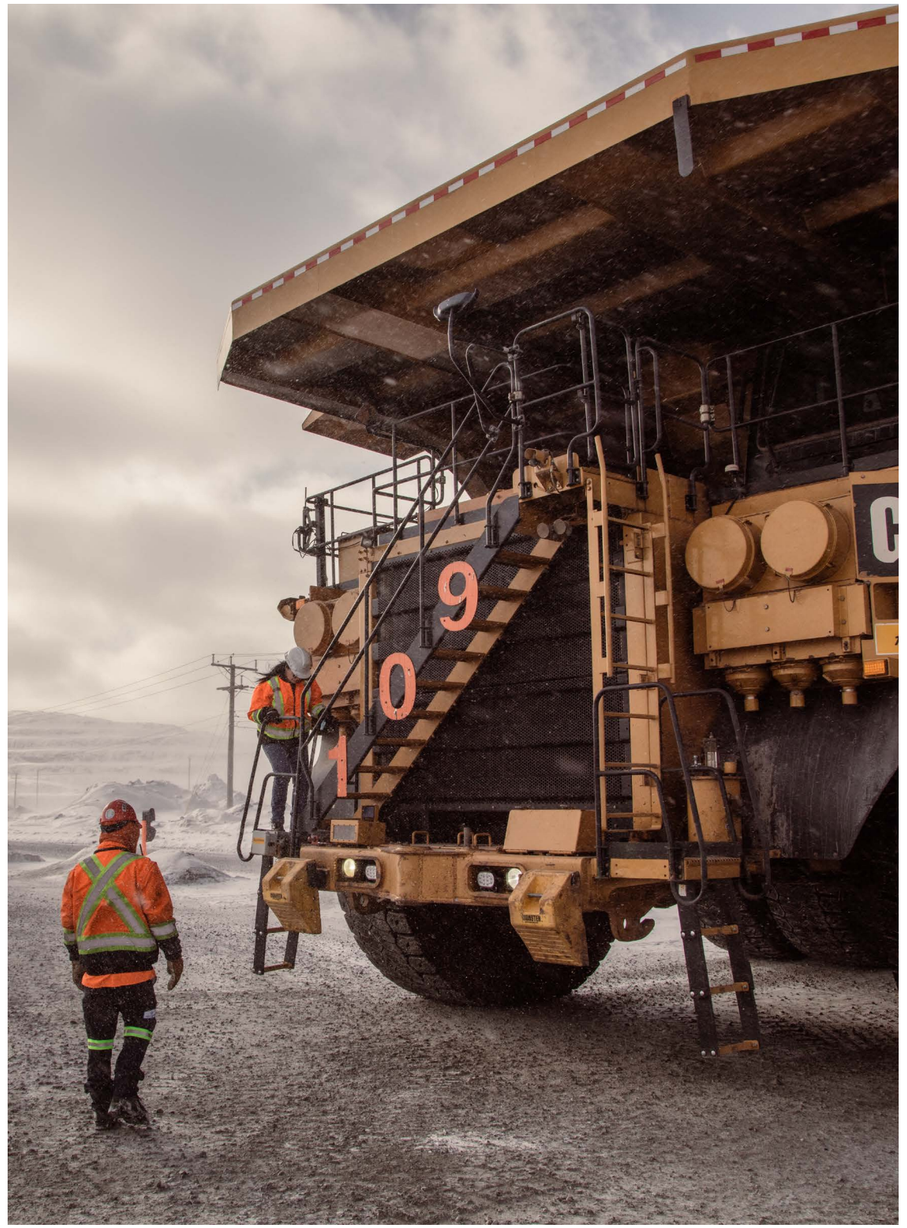

Dans le cadre de la stratégie de gestion des risques climatiques de Champion, Champion a engagé WSP Global pour mener une étude sur les risques climatiques en 2019, incluant des analyses de scénarios spécifiques sur la résilience des infrastructures de gestion des résidus miniers, et en tenant compte de nos plans d'expansion pour les opérations existantes. Cette analyse de scénarios était fondée sur les scénarios RCP4.5 et RCP8.5 du GIEC.

Le scénario RCP8.5 correspond au statu quo, si aucune mesure climatique n'est prise (augmentation de 2°C d'ici 2065 et augmentation de 3,7°C d'ici 2100). Le scénario RCP4.5 correspond à une atténuation modérée (augmentation de 1,4°C d'ici 2065 et 1,8°C d'ici 2100).

Les conclusions de l'étude à court terme (2021-2050) et à long terme (2051-2080) indiquent que les risques les plus importants nécessitant des contrôles d'atténuation et d'adaptation sont les feux de forêt, les vagues de chaleur et les précipitations extrêmes. L'étude a révélé que nos risques physiques les plus importants liés au climat sont associés à la possibilité d'une augmentation des feux de forêt à notre mine du Lac Bloom. En réponse à cela, au cours de la période visée par le rapport, nous avons considérablement élargi notre équipe de protection contre les incendies afin d'atténuer cette menace identifiée.

L'étude a également conclu que plusieurs de nos principaux risques liés au climat ont déjà été pris en compte dans la conception opérationnelle de nos installations. En conséquence, ces risques liés au climat sont grandement réduits par les mesures déjà intégrées depuis le redémarrage des opérations. En particulier, la Société a tenu compte des recommandations formulées en 2014 par le ministère des Transports du Québec à l'échelle de la province portant sur les risques liés aux fortes précipitations pour les infrastructures. Étant donné que les ruptures de digues ou les événements de déversement d'eau découlant de conditions météorologiques extrêmes figurent parmi les risques importants liés aux changements climatiques dans l'industrie minière, nous continuons de mettre à jour nos procédures d'exploitation afin de réduire la possibilité de rejets irréguliers d'effluents. À long terme, les risques liés à la sécheresse du sol et aux vagues de chaleur sont réduits par la conception optimale des barrages, des étangs et des déversoirs, par le fait que nos résidus miniers et nos roches stériles entreposés sont exempts de produits chimiques, ainsi que par nos efforts de revégétalisation progressive.

Champion compte sur l'énergie hydroélectrique pour alimenter la majorité de ses opérations, et la Société a un contrat en place avec Hydro-Québec. Il a été identifié que la possible variabilité accrue des précipitations découlant des changements climatiques pourrait avoir une incidence sur la capacité d'Hydro-Québec à fournir les quantités d'électricité prévues au contrat. Dans un tel cas, Champion devrait accroître sa dépendance aux combustibles fossiles ou investir dans d'autres formes d'énergie renouvelable.

En évaluant l'impact des risques physiques et transitoires et des opportunités liés au climat, Champion n'a pas effectué d'analyse complète des scénarios ni d'évaluation des impacts financiers telles que définies dans les lignes directrices du GIFCC. Cependant, la Société a analysé les risques pour ses infrastructures physiques. Champion a l'intention d'élargir la portée de son analyse de scénarios des risques et des opportunités liés aux changements climatiques à l'ensemble de sa chaîne de valeur au cours des prochaines années. De plus, nous nous penchons actuellement sur la façon d'intégrer les risques liés au climat dans nos processus de planification financière.

Nous cherchons actuellement à augmenter notre personnel et nos capacités en ce qui concerne la gestion des risques liés au climat, afin de nous assurer que les risques climatiques seront pris en compte de manière adéquate dans nos opérations et notre gouvernance à l'avenir. À plus long terme, nous commencerons à examiner de plus près comment nous pouvons nous préparer à la phase post-opérationnelle, qui se déroulera dans des conditions climatiques différentes de celles qui prévalent actuellement sur le site.

Gestion des risques

Le cadre de gestion des risques de Champion est guidé par les Principes de l'Équateur, par certaines normes de l'Organisation internationale de normalisation (« ISO ») et par notre structure de gouvernance interne. Ce cadre nous aide à identifier, évaluer, gérer et atténuer les risques environnementaux et sociaux tout au long de nos opérations et de notre chaîne de valeur. De plus amples détails se trouvent dans la section Notre approche durable du présent rapport.

L'équipe de direction assure un suivi régulier de tous les risques auxquels l'entreprise est exposée, y compris les risques liés au climat, et en tient le conseil d'administration informé sur une base trimestrielle. Alors que nous continuons d'élaborer notre stratégie de réduction des GES, nous sommes conscients des changements réglementaires et fiscaux qui sont susceptibles de survenir à l'avenir au niveau national et mondial, et qui nécessiteront de bonifier notre stratégie existante de réduction de nos émissions de GES, incluant la décarbonisation des émissions de portée 3 et les stratégies de compensation. Au sein de la structure de gouvernance de la Société, les risques liés au climat comme les inondations, les feux de forêts, l'évolution de la réglementation et la sécurité énergétique, sont intégrés dans la gestion globale des risques commerciaux de la Société. Notre groupe de l'énergie, qui est soutenu par des consultants et des experts externes, assure le suivi des risques liés au climat de la Société. Le groupe de l'énergie relève du chef des opérations, qui collabore avec l'équipe de haute direction et relève du comité ESG et du conseil d'administration. Les risques sont classés en ordre de priorité par la direction en fonction de leur probabilité, de leur matérialité et de leur incidence potentielle sur nos activités, en tenant compte de la période au cours de laquelle les risques peuvent survenir (à court, moyen ou long terme). La matérialité des risques potentiels est régulièrement évaluée par l'équipe de direction et fait partie d'un processus périodique d'évaluation de la matérialité. Les processus de suivi interne servent à s'assurer que tous les risques pertinents sont identifiés et portés à l'attention des gestionnaires responsables, et la haute direction assure la surveillance de l'ensemble du processus de gestion des risques.

Mesures et objectifs

INDICATEURS DE PERFORMANCE	GRI 102-48, 103-1, 103-2, 103-3, 201-2, 302-1, 302-3, 305-1, 305-2, 305-4, 305-5, SASB EM-MM-110A.1, EM-MM-110A.2, EM-MM-130A.1

Champion assure actuellement le suivi des émissions directes (portée 1) et indirectes (portée 2). Bien que les émissions indirectes ne soient pas encore estimées dans la chaîne de valeur de la Société (portée 3), des méthodologies tierces sont utilisées pour estimer le potentiel de réduction des produits de minerai de fer de Champion. La Société prévoit calculer les émissions de portée 3 au cours des prochaines années.

Au cours de la période visée par le rapport, Champion surveille une gamme de paramètres pertinents sur le climat, tel qu'indiqué dans cette section du rapport et dans les sections Qualité de l'air, Fermeture et remise en état, Biodiversité et Intendance de l'eau. De plus amples détails sont présentés dans l'index du contenu GIFCC.

Nous surveillons à la fois la consommation totale d'énergie (incluant le pourcentage dérivé de sources renouvelables) et l'intensité de notre consommation. Nous mettons actuellement à jour notre analyse énergétique globale (dernière mise à jour en 2019) afin d'améliorer le niveau de précision des résultats antérieurs, suivant une révision de notre fichier de simulation et en tenant compte des plus récentes données de référence. Les données sur les terrains revégétalisés, les eaux usées minières et tout événement de rejet d'effluent dans le présent rapport sont présentées en termes absolus.

Nos cibles de réduction des GES reflètent actuellement les tendances historiques. Conformément aux lignes directrices du GIFCC, Champion commencera à utiliser des mesures et des cibles prospectives au cours des périodes futures à mesure que notre compréhension des risques et des opportunités liés aux changements climatiques s'améliorera.

Depuis la remise en service du Lac Bloom en 2018, nous avons investi massivement dans les technologies et les infrastructures, récoltant du même coup une réduction des émissions de 36 000 tonnes de CO_2 par année, ce qui représente une réduction de 36 % des émissions de GES à l'époque par rapport à l'exploitant précédent de la mine du Lac Bloom. Nous sommes également en train de finaliser les objectifs de réduction de nos émissions de GES à moyen et à long terme et nous nous engageons à réduire nos émissions de 40 % d'ici 2030, par rapport à l'intensité des émissions de 2014 et en tenant compte de la capacité nominale prévue de 15 Mtpa du projet de la Phase II d'expansion. Nous visons également la carboneutralité d'ici 2050. Ce travail a impliqué la réalisation de diverses études et ateliers stratégiques, afin de nous assurer que nous serons bien placés pour atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés.

Les mesures que nous avons choisies sont également utiles dans le cadre de nos processus actuels d'analyse de scénarios et de planification stratégique. Nous entreprenons actuellement une analyse énergétique pour appuyer notre planification stratégique concernant les restrictions possibles en termes d'électricité au Lac Bloom et pour tenir compte des nouvelles mesures d'efficacité énergétique.

En 2021, nous avons cherché à améliorer l'efficacité de nos processus de déplacement des matériaux sur le site, nous avons modifié les rampes existantes et aménagé des rampes à court terme pour optimiser le cycle de déplacement des camions.

Par exemple, au Lac Triangle, notre plan de déposition a été modifié pour déverser à partir d'une élévation plus basse, ce qui a réduit la durée des cycles de 3,2 minutes. À Bloom Ouest, une rampe temporaire de six mois a été établie dans une zone de dynamitage et celle-ci a permis de réduire le temps de déplacement des camions de 2,40 minutes par cycle. Les modifications apportées à la rampe principale ont réduit la distance de déplacement des camions de 500 mètres, réduisant ainsi la durée des cycles de transport des stériles de 1,90 minute. Collectivement, ces rampes temporaires et ces modifications apportées aux rampes existantes ont permis de réduire le temps de déplacement des camions de 4 600 heures. Cela a permis de réduire nos émissions de GES par rapport à ce qu'elles auraient été de 2 200 tonnes d'éq.CO_2, ce qui équivaut à retirer 480 véhicules de la route sur un an. Nous avons également modifié une intersection à 5 voies sur le site afin de réduire la durée des cycles. Au cours des deux prochaines années, cette modification devrait nous permettre d'économiser 967 heures de fonctionnement des camions et de réduire nos émissions de GES de 468 tonnes, ce qui équivaut à retirer, annuellement, 100 véhicules de la route.

ODD de l'ONU

7. Énergie propre et d'un coût abordable

12. Consommation et production responsables

13. Mesures relatives à la lutte contre les changement s climatiques

PM de l'ICMM

2. Prise de décision

6. Performance environnementale

8. Production responsable

VDMD de l'AMC

PROTOCOLE SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

PROTOCOLE DE PLANIFICATION DE LA GESTION DE CRISES ET DES COMMUNICATIONS

11

GESTION DES RÉSIDUS MINIERS

101	Notre approche
103	Nos objectifs
105	Notre performance

Pourquoi c'est important :

Champion comprend l'importance d'appliquer les plus hautes normes de sécurité dans le cadre de nos activités de gestion et d'entreposage des résidus miniers. La gestion efficace de ce sous-produit minier est un élément essentiel de l'exploitation minière responsable, et est perçu dans la population comme un enjeu particulièrement préoccupant en raison des risques potentiels pour l'environnement, la société et les droits de la personne lorsque cette gestion est déficiente. Le programme de gestion des résidus miniers de Champion vise à assurer la sécurité et la stabilité de nos installations d'entreposage des résidus miniers.

Qui est touché :

Compte tenu des risques complexes qui découlent d'une mauvaise gestion de l'entreposage des résidus miniers, mis en évidence par de récents incidents dans l'industrie, nous reconnaissons que des normes élevées pour la gestion des résidus sont de la plus haute importance pour la sécurité de nos parties prenantes, la protection des milieux naturels environnants et pour assurer une continuité responsable des opérations.

En tant qu'intendant responsable de l'environnement, Champion accorde la priorité à l'entreposage sécuritaire et stable de ses résidus miniers et des stériles générés par le procédé de concentration du minerai de fer. Notre procédé de récupération du minerai de fer pour produire du concentré utilise principalement des systèmes gravimétriques. Par conséquent, les matières résiduelles de nos activités minières déposées dans notre parc à résidus miniers ne comprennent pas de produits chimiques, mais se composent principalement de roche stérile provenant de nos activités minières. L'une de nos tâches les plus importantes est de surveiller, en continu, d'anticiper et de contrer les facteurs de risque potentiels associés à la gestion des résidus miniers, afin de nous assurer que nous atténuons les impacts négatifs possibles sur l'environnement et que nous travaillons à améliorer continuellement notre performance en matière de gestion des résidus miniers.

NOTRE APPROCHE

Tout comme nos parties prenantes accordent une grande importance à la gestion des résidus miniers produits par nos opérations, notre approche accorde la priorité à la sécurité. Notre stratégie de gestion des résidus miniers est fondée sur quatre piliers : des infrastructures sécuritaires, des critères de conception stricts, une gestion proactive des risques grâce à la surveillance et une approche durable après la fermeture.

Dans cette optique, nous avons mis en œuvre un processus innovant qui consiste à séparer les résidus miniers en résidus fins (argile limoneuse) et en résidus grossiers (sable), qui ont des propriétés différentes au niveau de la rétention d'eau et de la déposition au fil du temps, et qui font donc l'objet d'approches de gestion adaptées.

Le complexe minier du Lac Bloom est situé dans le Bouclier canadien, l'une des régions géologiques les plus stables de la planète. Ainsi, MFQ bénéficie du fait que nos installations de gestion des résidus miniers ont été construites sur une fondation particulièrement solide et stable. Notre approche de gestion sécuritaire des résidus miniers utilise un barrage en amont pour le stockage de nos résidus grossiers, construit progressivement en incorporant des matériaux de résidus miniers dans le barrage pour le soutenir, par le biais de dépôts contrôlés de résidus miniers. Pour le stockage des résidus fins, nous utilisons la méthode de construction de barrages en aval (surélevés progressivement « en aval » du barrage de départ) et la construction dans l'axe central (surélevé progressivement tout en maintenant l'axe d'origine du barrage de départ).

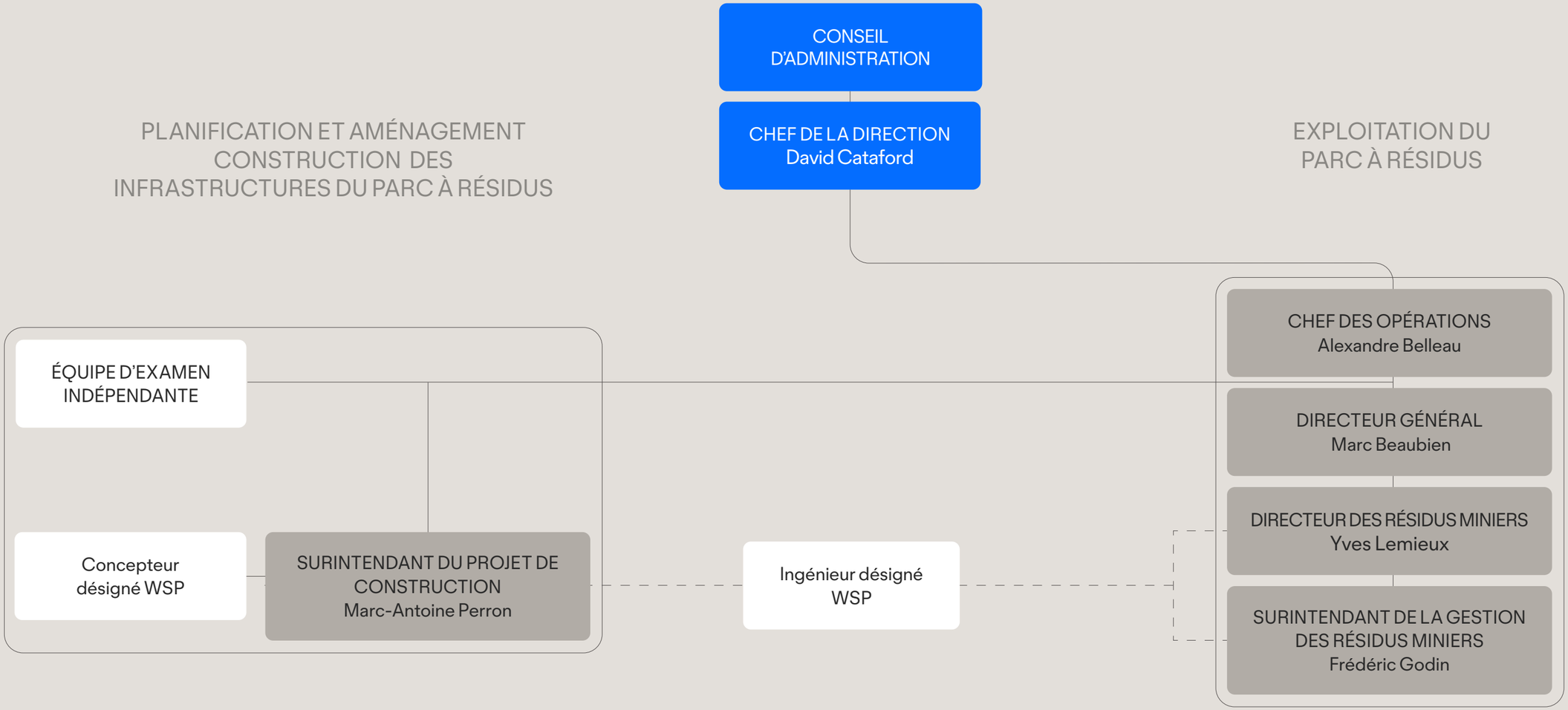

Afin d'assurer l'exploitation sécuritaire de nos infrastructures de résidus miniers, toutes les structures de retenue font l'objet d'inspections visuelles systématiques tout au long de l'année et sont guidées par un robuste processus cyclique de gestion des risques. Notre personnel effectue des inspections hebdomadaires de routine sur les infrastructures majeures, tandis qu'un ingénieur spécialisé effectue des évaluations mensuelles détaillées des composants critiques (digues, fossés, déversoirs, ponceaux, tuyaux, etc.). Des évaluations externes obligatoires sont effectuées chaque année; des inspections spécifiques sont effectuées au besoin pour surveiller toute irrégularité ou risque émergent noté lors des inspections détaillées ou statutaires.

Des instruments sont installés dans des secteurs spécifiques des structures du parc à résidus pour surveiller et analyser le comportement en continu et à distance au moyen d'un système de télécommunications. La surveillance permet d'identifier les risques potentiels qui nécessitent des mesures pour améliorer la sécurité et prévenir les incidents.

Notre plan d'intervention en cas d'urgence et notre planification des situations d'urgence à l'échelle du site comprennent également une section dédiée à la gestion d'événements improbables découlant d'une défaillance des structures de confinement d'un bassin de résidus. Notre approche de gestion advenant un tel événement cherche d'abord et avant tout à protéger la santé et la sécurité des employés et des membres de la communauté, à protéger l'environnement naturel et à assurer une communication efficace avec les intervenants pertinents.

NOS OBJECTIFS

Notre approche de la gestion des résidus miniers couvre la totalité du cycle de vie minier, en vertu duquel notre plan minier actuel prévoit une durée d'exploitation minière de 20 ans. À court et à moyen terme, notre objectif est de continuer à améliorer notre approche de gestion en suivant l'évolution des normes de l'industrie, en s'alignant ou en nous conformant aux meilleures pratiques partout où cela est possible, et toujours en tenant compte de toute information émergente ou de nouveaux risques dans notre environnement opérationnel. Cela implique aussi une harmonisation progressive avec la Norme industrielle mondiale pour la gestion des résidus miniers et la finalisation de notre plan de gestion des résidus miniers sur la durée de vie de la mine.

Avec l'expansion continue de nos opérations, qui devrait faire en sorte de doubler le volume de résidus miniers produits chaque année, la Société continue d'investir dans sa stratégie d'entreposage sécuritaire des résidus miniers. À long terme, nous prévoyons travailler progressivement avec la population et les collectivités locales pour nous assurer d'avoir une approche intégrée de gestion et de préparation aux situations d'urgence.

	OBJECTIFS	MISE À JOUR/PROGRÈS RÉALISÉS EN 2021
Court terme (2021-2022)	Bien que l'approche générale et le plan directeur global de gestion des résidus miniers aient déjà été établis pour l'ensemble des opérations planifiées sur une période de 20 ans, les plans de gestion détaillés et les outils de notre approche axée sur les risques devraient être ajustés pour tenir compte de toute nouvelle information et connaissance acquise depuis la reprise des opérations en 2018.	Progrès en cours. Au cours de la période visée par le rapport, nous avons poursuivi nos efforts d'amélioration à la suite de la mise à jour de notre évaluation des risques liés à la gestion des résidus miniers. Nous avons également investi 27 millions de dollars dans des interventions préventives et correctives pour corriger des irrégularités sur certaines digues où la conception d'origine différait des travaux effectués par l'ancien propriétaire.
Moyen terme (2024)	Revoir l'approche technologique utilisée pour la surveillance et le contrôle des structures afin d'améliorer et de perfectionner notre proactivité en termes de gestion des risques.	Progrès en cours.
Long terme (2030)	Collaborer avec des acteurs économiques et publics locaux en vue d'élaborer un système intégré de gestion et de préparation aux situations d'urgence avec et pour la communauté d'accueil. Cela implique le développement stratégique d'expertise et de partenariats au sein de la communauté, qui pourront être mis à profit pour optimiser la façon de réagir face aux différents types de situations d'urgence qui pourraient survenir.	Objectif planifié.

NOTRE PERFORMANCE

Nos activités de la Phase II d'expansion devraient faire en sorte de doubler notre volume de résidus miniers, car l'expansion vise à doubler la capacité de production de minerai de fer du Lac Bloom.

Par conséquent, au cours de la période visée par le rapport, notre principal objectif en matière de gestion des résidus a été d'appuyer l'expansion des infrastructures requises pour accommoder la phase II. De plus, au cours de la période visée par le rapport, nous avons poursuivi nos efforts d'amélioration continue, suivant la mise à jour de notre évaluation des risques liés à la gestion des résidus miniers. Ces efforts impliquaient d'officialiser certaines procédures de gestion des résidus, dans le cadre de l'élaboration et de la mise en œuvre de notre manuel d'exploitation, d'entretien et de surveillance et de notre plan d'intervention en cas d'événement déclencheur. Nous avons également mis beaucoup d'effort pour inclure davantage de risques et d'impacts liés aux résidus miniers dans notre système plus global de gestion environnementale et sociale.
Un ingénieur désigné a été mandaté en 2021 pour surveiller notre performance en matière de gestion des résidus miniers, avec un mandat établi conformément aux directives et aux bonnes pratiques de l'industrie, notamment celles de la Geoprofessional Business Association (« GBA »), de l'Association canadienne des barrages (« ACB »), de l'Association minière du Canada et du Conseil international des mines et métaux.

En 2021, la Société a progressé dans sa démarche pour obtenir les permis requis pour son projet de la Phase II d'expansion du parc à résidus du Lac Bloom. Les parties prenantes de la communauté locale et les communautés des Premières Nations ont exprimé leur appui au projet. Au début de 2022, notre Société a obtenu l'approbation du gouvernement provincial pour agrandir ses installations de gestion des résidus miniers et des roches stériles afin d'accommoder le plan sur la durée de vie complète de la mine proposé dans le cadre du projet d'expansion, la Phase II. Notre Société attend maintenant les autorisations finales du gouvernement fédéral.

L'année visée par le rapport a été notre plus grosse année de construction par dépôts hydrauliques depuis 2018, alors que nous nous préparions pour la mise en service de la phase II en 2022. Nous avons également investi
27 millions de dollars dans des interventions préventives et correctives de notre système de gestion des résidus miniers existant et avons effectué des travaux de stabilisation sur deux digues, le tout conformément à notre objectif de maintenir l'intégrité structurale et la solide performance du système de gestion des résidus sur le site. Nous avons également effectué un certain nombre d'essais, notamment des tests de densification des sols, et nous continuons de surveiller la pression de l'eau pour assurer le succès de nos mises à niveau.

Une inspection annuelle de la sécurité des barrages prévue par la loi a été effectuée au milieu de l'année 2021, tout comme l'examen annuel et la mise à jour de notre plan de gestion des résidus.
En 2021, nous avons atteint un taux de conformité de 100 % dans le cadre du programme de surveillance des ouvrages de retenue des résidus miniers. Le tableau ci-dessous résume notre performance en matière de gestion des résidus miniers pour 2021. Nous avons également recyclé dans la construction 17 % de nos résidus miniers, comparativement à 7 % au cours de la période visée par le précédent rapport. Nous avons aussi réussi à augmenter l'efficacité et la réutilisation des eaux de procédé de 86 % à 93 % au cours de la dernière année.
Les évaluations menées en 2020 ont indiqué que l'un de nos bassins (le bassin A) était considéré comme ayant un potentiel de danger élevé. Par conséquent, nous avons investi dans des infrastructures supplémentaires pour réduire les risques associés au bassin A en 2021. Depuis l'achèvement des mesures correctives, aucun de nos bassins n'est considéré comme ayant un potentiel de danger important ou élevé.

Nous effectuons des analyses chimiques et des tests de lessivage sur des échantillons représentatifs de résidus miniers fins et grossiers provenant du site du Lac Bloom à chaque année, afin de déterminer le potentiel acidogène et de lessivage des métaux des résidus miniers. Un examen des résultats de 2021 a confirmé qu'en vertu des dispositions réglementaires applicables, les résidus du Lac Bloom ne montrent aucun potentiel acidogène en raison de leur très faible teneur en soufre. De plus, ils sont considérés comme ayant un faible risque potentiel de lessivage aux conditions représentatives du site minier du Lac Bloom.

Au cours de la période visée par le rapport, MFQ a également mis sur pied son Comité indépendant d'examen des résidus miniers (« CIERM »), chargé d'évaluer les risques liés à la gestion des résidus. Le CIERM publie quatre rapports d'observation par année. Conformément aux exigences de l'initiative VDMD de l'AMC, nous avons désigné à l'interne un dirigeant responsable, notre chef des opérations, ainsi qu'une personne responsable de la gestion des résidus miniers. Au cours de l'exercice visé par le rapport, nous nous sommes efforcés d'harmoniser nos activités avec le protocole de gestion des résidus, le protocole d'intendance de l'eau et le protocole de planification de la gestion de crises et des communications de l'initiative VDMD de l'AMC. En plus de désigner des personnes imputables et responsables, nos efforts ont permis d'harmoniser nos politiques, stratégies, manuels, systèmes de gestion et procédures d'examen avec les exigences de l'initiative VDMD de l'AMC, afin de nous assurer que notre approche de gestion des résidus miniers est toujours sécuritaire. Nous avons également entrepris une analyse des lacunes par rapport aux exigences de l'ICMM effectuée par une tierce partie parallèlement à nos efforts d'alignement avec l'initiative VDMD de l'AMC.

INDICATEURS DE PERFORMANCE

GRI 103-1, 103-2, 103-3, 307-1, 413-2, MM03 SASB EM-MM-150A.5, EM-MM-540A.2, EM-MM-540A.3

PERFORMANCE

	2019	2020	2021
Tonnes de résidus miniers produits (millions)	12,6	12,2	13,6
Tonnes de résidus miniers entreposés de façon sécuritaire (millions)	8,2	11,3	11,3
Tonnes de résidus miniers recyclés (millions)	4,4	0,9	2,3

En 2021, nous avons considérablement agrandi notre équipe de gestion des résidus miniers, ce qui nous a permis d'améliorer notre gestion sécuritaire et durable des résidus miniers en prévision de notre expansion en cours dans le cadre de la phase II et en tenant compte de l'impact de nos opérations sur l'environnement.

En 2017, lorsque l'équipe de gestion des résidus miniers a été assemblée initialement, elle comptait deux ingénieurs externes, deux superviseurs et une équipe de 20 travailleurs. Au début de l'année 2022, notre capacité opérationnelle avait considérablement augmenté. Nous avons maintenant deux équipes - une équipe de projet et une équipe d'opérations - qui regroupent collectivement 20 employés et 56 travailleurs supplémentaires.

La portée des opérations de l'équipe s'est également accrue. En plus de la gestion des résidus miniers, l'équipe est responsable de l'alimentation de l'usine (structure en A) et du soutien à la remise en état. Ces investissements visant à agrandir notre équipe nous permettront de nous assurer d'être prêts à continuer d'améliorer notre approche et nos pratiques de gestion sécuritaire des résidus miniers alors même que nous augmentons l'envergure de nos opérations, ce qui assurera la sécurité de nos activités pour notre personnel et pour les communautés environnantes.

ODD de l'ONU

- 6. Eau propre et assainissement
- 11. Villes et communautés durables
- 12. Consommation et production responsables
- 15. Vie terrestre

VDMD de l'AMC

PROTOCOLE DE GESTION DES RÉSIDUS

PROTOCOLE D'INTENDANCE DE L'EAU

PROTOCLE DE PLANIFICATION DE LA GESTION DE CRISES ET DES COMMUNICATIONS

PM de l'ICMM

- 6. Performance environnementale

GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

110	Notre approche
111	Nos objectifs
113	Notre performance

Pourquoi c'est important :

Nos procédés de récupération minérale ne nécessitent pas de produits chimiques et nos résidus miniers sont principalement constitués de minéraux stériles rejetés. Toutefois, des matières résiduelles minières, autres que des résidus miniers, sont générées par l'exploitation minière, incluant des déchets industriels dangereux et non dangereux. Lorsqu'elles ne sont pas recyclées ou éliminées de manière responsable, ces matières résiduelles peuvent présenter des risques pour l'environnement et le bien-être des communautés locales. La gestion de la production de matières résiduelles dans le cadre de nos activités est un élément clé de l'exploitation minière responsable.

Qui est touché :

La qualité de nos activités de gestion des matières résiduelles a un impact direct sur notre environnement immédiat, y compris la biodiversité et les plans d'eau, ainsi que sur les communautés locales et les peuples autochtones. Nous avons la responsabilité de nous assurer que notre approche en matière de gestion des matières résiduelles est exhaustive et efficace, afin de respecter nos engagements en tant que société minière responsable. Les parties prenantes s'attendent à ce que Champion fasse des efforts pour réduire à la source la production de matières résiduelles et gérer toutes les matières résiduelles de manière responsable.

En plus des résidus miniers, les principales sources de matières résiduelles générées par nos activités minières comprennent les roches stériles ainsi que les déchets industriels et domestiques générés sur notre site minier. Conformément à notre engagement d'amélioration continue, nous cherchons constamment à minimiser notre production de déchets, à garder les produits en service, à recycler dans la mesure du possible et à optimiser nos processus de transport et d'entreposage afin de réduire l'empreinte environnementale associée à nos matières résiduelles.

NOTRE APPROCHE

Notre engagement à réduire les matières résiduelles et l'énergie utilisée pour les éliminer se traduit par l'application des quatre principes « R » dans l'ensemble de nos opérations. Ces efforts nous permettent de réduire au minimum notre consommation de ressources et de protéger notre environnement immédiat ainsi que les gens sur le site du Lac Bloom et dans la région. Lorsque les matières résiduelles industrielles et domestiques ne peuvent être récupérées ou recyclées, nous visons à les éliminer hors site d'une manière responsable, en respect des normes en vigueur. Cette élimination se fait en adoptant des contrôles opérationnels, notamment un entreposage contrôlé lorsque cela s'avère nécessaire. Nous priorisons également le dépôt de nos roches stériles non dangereuses selon une configuration stable, en prévision de la fermeture éventuelle de la mine.

Le but ultime de notre approche de gestion des matières résiduelles est de minimiser notre empreinte, réduire la production de matières résiduelles à la source et contrôler leur interaction avec l'environnement naturel.

RÉDUIRE

la consommation de matériaux à la source.

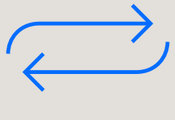

RÉUTILISER

les biens autant que possible, afin de leur donner une plus longue durée de vie.

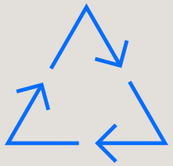

RECYCLER

les matières résiduelles pour leur donner une nouvelle vie.

REVALORISER

en utilisant les matières résiduelles de nouvelles façons plutôt que de les détruire.

NOS OBJECTIFS

À court terme, nos principaux objectifs sont de continuer à améliorer nos systèmes de gestion des matières résiduelles, réutiliser le plus possible nos roches stériles et réduire la distance de transport des roches stériles grâce à une planification judicieuse. À ce titre, nous encourageons l'optimisation dans l'ensemble de nos opérations pour soutenir notre objectif global de minimiser notre empreinte et de réduire la production de matières résiduelles et les émissions associées.

À moyen terme, notre objectif est d'encourager l'innovation technologique afin de minimiser les émissions de GES engendrées par la combustion. De plus, nous visons à créer des partenariats avec les communautés locales et d'autres entreprises pour développer des mécanismes de gestion des matières résiduelles qui pourront avoir un impact positif sur le développement durable de la région.

	OBJECTIFS	MISE À JOUR/PROGRÈS RÉALISÉS EN 2021
Court terme (2021-2022)	Mettre en place des moyens de communication et de suivi de la performance concernant la gestion des matières résiduelles afin d'encourager le progrès et faciliter la mobilisation et la participation de tous dans l'amélioration continue des systèmes qui y sont associés.	Des progrès sont en cours pour améliorer les processus de gestion des matières résiduelles et la communication des mesures requises par les employés pour améliorer notre performance en la matière. L'objectif est d'encourager les employés à penser constamment à des solutions plus durables. De plus, nous avons amélioré les processus de recyclage sur le site, notamment au niveau du tri des matières résiduelles et du recyclage, réduisant ainsi le volume de nos matières résiduelles et le transport requis pour les acheminer hors du site.
Moyen terme (2024)	Déployer le leadership nécessaire à la mise en place de partenariats et à la création d'occasions d'affaires avec les parties prenantes locales selon une approche de gestion plus durable.	Progrès en cours. En 2021, nous avons entamé des discussions avec la ville de Fermont et un autre producteur de minerai de fer de la région pour développer un site local conjoint pour la gestion des matières résiduelles. Ce site comprendrait la gestion des déchets organiques (fournissant du compost pour les efforts de végétalisation) et réduirait la distance que les deux entreprises doivent parcourir pour acheminer leurs matières résiduelles hors site.
Long terme (2030)	Favoriser la création d'un carrefour local pour attirer l'expertise, la main-d'oeuvre et l'équipement sur place afin de créer des synergies qui pourraient engendrer d'autres collaborations et partenariats dans la région.	Objectif planifié.

NOTRE PERFORMANCE

Les principaux types de matières résiduelles, autres que les résidus miniers, qui sont générées par le complexe minier du Lac Bloom sont les roches stériles et une variété de déchets industriels et domestiques dangereux et non dangereux. Nos matières résiduelles non dangereuses comprennent principalement la ferraille, les sols contaminés, les boues, les déchets industriels inertes et le bois. Nos matières résiduelles dangereuses comprennent principalement de l'eau huileuse, des huiles usées et des chiffons souillés d'hydrocarbures. En 2021, en parallèle à nos activités d'expansion, nous avons enregistré une augmentation de la production de matières résiduelles. Le total des matières résiduelles produites, exception faite des résidus miniers et des roches stériles, était de 8 745 tonnes. Vous trouverez de plus amples détails sur les résidus miniers, y compris les volumes produits et recyclés, dans la section Gestion des résidus miniers.

Les opérations minières au Lac Bloom nécessitent l'enlèvement des roches stériles dans les fosses pour permettre d'accéder au minerai de fer de façon sécuritaire. Ces roches, dont la teneur en fer est minimale ou nulle, sont stockées dans des aires d'accumulation sur le site qui sont conçues pour en minimiser les impacts environnementaux. Au total, 19,2 millions de tonnes de roches stériles ont été excavées sur le site minier du Lac Bloom en 2021. De ce nombre, 2,3 millions de tonnes ont été réutilisées comme agrégats pour la construction de routes d'accès et d'autres infrastructures, et 17,3 millions de tonnes ont été entreposées dans nos installations de stockage sur place, au cours de la période visée par le rapport.

QUANTITÉ TOTALE DE ROCHES STÉRILES EXCAVÉES (EN MILLIONS DE TONNES)

	2019	2020	2021
Roches stériles réutilisées (Mt)	1,6	1,4	2,3
Roches stériles entreposées (Mt)	12,4	13,5	17,3
Quantité totale de roches stériles excavées (Mt)	14	14,9	19,2 [27]

[27] L'irrégularité apparente dans les données (la quantité de roches stériles excavées est inférieure à la somme des roches stériles entreposées et réutilisées) est attribuable au fait qu'une partie des roches stériles a été produite au cours de l'année 2020, mais n'a été comptabilisée qu'en 2021.

Au cours de l'année 2021, nous avons investi dans le développement et l'optimisation des aires d'accumulation de roches stériles. De plus, nous augmentons l'espace disponible dans les aires d'accumulation les plus proches des fosses minières afin de minimiser la quantité de roches stériles qui doivent être transportées. Nos estimations suggèrent que ces efforts d'optimisation, qui réduiront les distances de transport, pourraient réduire nos émissions d'environ 75 000 tonnes de CO_2 sur la durée de vie de la mine. Nous avons également lancé une étude pour vérifier la stabilité mécanique et chimique de nos aires d'accumulation. Les résultats devraient être connus au cours de la période visée par le prochain rapport.

En ce qui concerne les déchets industriels et domestiques non dangereux générés au cours de la période, la quantité totale et la proportion de matières résiduelles par tonne de concentré de fer produite étaient toutes deux plus élevées que l'année précédente. Cela est en partie lié à notre projet de la Phase II d'expansion qui nécessitait, divers matériaux de construction, entre autres du bois et du métal. Le nombre le plus élevé est aussi lié aux nécessités opérationnelles engendrées par la pandémie de COVID-19. Par exemple, certaines des matières résiduelles générées en 2020 n'ont pu être déplacées en raison de restrictions liées à la pandémie, et ont plutôt été déplacées en 2021, ce qui a entraîné un total plus élevé pour l'année. Au total, 65 % de ces matières résiduelles ont été recyclées ou réutilisées en 2021 (comparativement à 40 % en 2020).

Tout le recyclage et l'élimination se font hors du site (nous n'enfouissons ni n'incinérons aucun déchet sur place). En 2021, nous avons amélioré nos processus de tri sur le site. Cela nous a permis d'optimiser la ségrégation des matières résiduelles et des matériaux qui peuvent être recyclés ou réutilisés, ce qui pourrait ultimement réduire le nombre de camions nécessaires pour transporter les déchets hors site et ainsi réduire notre consommation de carburant et nos émissions de GES.

Les déchets industriels inertes ainsi que les boues et les sols contaminés sont éliminés de manière responsable hors du site, conformément aux exigences réglementaires. Les déchets industriels comprennent tous les déchets domestiques et industriels qui ne sont pas recyclables, récupérables ou contaminés, et ne comprennent pas les roches stériles ni les résidus miniers. Il n'y a eu aucun problème de non-conformité légale ou réglementaire en 2021.

MATIÈRES RÉSIDUELLES GÉNÉRÉES PAR TONNE DE CONCENTRÉ DE FER PRODUITE (EXCLUANT LES ROCHES STÉRILES ET LES RÉSIDUS MINIERS)

PERFORMANCE	2019	2020	2021
Matières résiduelles non dangereuses générées par tonne de concentré de fer produite (kg) [28]	12,6	0,53	1,04 [29]
Matières résiduelles dangereuses générées par tonne de concentré de fer produite (kg)	0,11	0,13	0,10
Quantité totale de matières résiduelles non minérales générées par tonne de concentré de fer produite (kg)	0,60	0,66	1,14

[28] Ce nombre n'inclut pas les roches stériles ni les matières résiduelles dangereuses.
[29] C'est la première année que nous comptabilisons les déchets biomédicaux.

TONNES DE MATIÈRES RÉSIDUELLES NON DANGEREUSES PRODUITES EN 2021 (EXCLUANT LES ROCHES STÉRILES ET LES RÉSIDUS MINIERS)

		2019	2020	2021
Réutilisation ou revalorisation hors site (en tonnes)	Ferraille	975	1 120	2 227
	Caoutchouc	137	176	132
	Pneus	98	96	351
Recyclage hors site (en tonnes)	Papier et carton	35	34	55
	Bois	477	109	2 055
	Matières résiduelles non dangereuses mixtes	NA	96	133
Élimination responsable hors site (en tonnes)	Sols contaminés[30]	144	1 000	1 385
	Déchets industriels inertes	644	543	1 009
	Boues	973	876	328
	Déchets biomédicaux	NA	NA	334[31]
TOTAL		3 483	4 050	8 007[32]

[30] Dans les rapports antérieurs, les sols contaminés étaient comptabilisés à la rubrique « Sols ».

[31] Les déchets biomédicaux n'étaient pas comptabilisés dans les rapports antérieurs.

[32] Puisque les nombres ont été arrondis, la somme des composantes dans ce tableau s'élève à 8009 tonnes. Le total exact des matières résiduelles non dangereuses s'élève à 8007,4 tonnes.

Les principales matières résiduelles dangereuses générées dans le cadre de nos opérations comprennent l'eau huileuse, les huiles usées et les chiffons souillés par des hydrocarbures. Nos installations disposent de systèmes rigoureux de gestion des matières résiduelles dangereuses afin de prévenir la contamination de l'environnement. En tout, 738 tonnes de matières résiduelles dangereuses ont été produites dans le cadre des activités de la Société. Les huiles usées, les filtres à huile usagés, les aérosols, les batteries, les contenants vides contaminés et l'antigel ont été transportés de façon sécuritaire hors du site pour être recyclés, réutilisés ou revalorisés. En 2021, 32 % de ces matières ont été réutilisées ou revalorisées (comparativement à 26 % en 2020).

MATIÈRES RÉSIDUELLES DANGEREUSES GÉNÉRÉES EN 2021

		2019	2020	2021
Recyclage ou revalorisation hors site (en tonnes)	Huiles usées	216	217	198
	Filtres à huile usagés	16	11	15
	Aérosols	1	1,48 [33]	2
	Batteries	19	8	7
	Antigel	5	7	12
	Contenants vides contaminés	2	2	1
Élimination responsable hors site (en tonnes)	Eaux huileuses	388	584	338
	Chiffons souillés par des hydrocarbures	109	107	133
	Eaux contaminées	53	25	4
	Boues contaminées	11	5	3
	Graisses usées	6	5	7
	Carburant contaminé	4	5	5
	Résidus mercuriels	NA	2	0.3
Autres		25	25	13
TOTAL		855	1004 [34]	738

[33] Une valeur erronée de 12 a été présentée dans le rapport de développement durable 2020.

[34] Une valeur erronée de 1000 a été présentée dans le rapport de développement durable 2020.

MFQ continue d'étudier de nouvelles technologies et de nouveaux programmes pour améliorer notre efficacité et réduire notre empreinte environnementale. Une initiative lancée au cours de la période visée par le rapport a permis de mettre en place un programme de recyclage des masques à usage unique sur le site, une source de déchets qui a connu une croissance fulgurante partout dans le monde depuis le début de la pandémie de COVID-19. Nous avons également entamé des discussions avec la ville de Fermont et un autre producteur de minerai de fer de la région afin d'aménager un site local de gestion des matières résiduelles, y compris les déchets organiques, qui pourrait ainsi soutenir les futurs efforts de remise en état.

De plus, nous mettons en œuvre de nouveaux projets d'innovation technologique pour améliorer le suivi des déplacements de minerai pendant le dynamitage. En nous permettant de mieux identifier l'emplacement du minerai après l'explosion, nous serons en mesure de réduire les distances globales de camionnage nécessaires et, en retour, de réduire davantage nos émissions. Depuis le début de la pandémie de COVID-19, les masques à usage unique sont devenus une importante source de déchets pour de nombreuses entreprises et communautés. Les équipements de protection individuelle à usage unique comme ces masques sont difficiles à recycler dans les systèmes de recyclage traditionnels.

Pour relever le défi que pose ce nouveau flux de déchets, en 2021, la Société s'est associée à une entreprise de recyclage innovante qui est devenue un chef de file mondial dans le recyclage des matériaux difficiles à recycler. Grâce à ce partenariat, nous avons implanté leur système de recyclage, qui permet de recycler les masques jetables non tissés à base de plastique, y compris les masques chirurgicaux à 3 plis, les masques anti-poussière, les masques KN95 et N95. En plus des masques, d'autres déchets biomédicaux peuvent également être gérés efficacement pour minimiser l'élimination et maximiser la durée de vie des matériaux.

Cela comprend les objets pointus ou tranchants, les écouvillons, les tests de dépistage de la COVID-19, les contenants biomédicaux, les pansements et les bandes. En mobilisant les employés dans ce nouvel effort de gestion des flux de déchets, nous avons pu réduire considérablement l'empreinte provenant des masques à usage unique en particulier. Le contenu de la boîte Zéro déchetMD est envoyé avec nos autres déchets biomédicaux au Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de Fermont. Notre partenaire assure la gestion complète, incluant la destruction, le transport et les canaux de récupération de nos déchets biomédicaux, y compris le recyclage des masques à usage unique. Bien que notre suivi ne couvre pas les données de gestion interne de nos partenaires, au total, ce partenariat nous a permis d'acheminer plus de 334 tonnes de déchets biomédicaux pour qu'ils soient traités et gérés de façon à maximiser la durée de vie des matières premières contenues dans ces matières résiduelles.

ODD de l'ONU

11. Villes et communautés durables

12. Consommation et production responsables

PM de l'ICMM

6. Performance environnementale

8. Production responsable

INDICATEURS DE PERFORMANCE	GRI 102-48, 103-1, 103-2, 103-3, 306-1, 306-2 (PARTIEL), 306-3, 306-4, 306-5, 307-1, 413-2 SASB EM-MM-150A.4, EM-MM-150A.6, EM-MM-150A.7, EM-MM-150A.8, EM-MM-150A.9, EM-MM-150A.10

INTENDANCE DE L'EAU

120	Notre approche
121	Nos objectifs
123	Notre performance

Pourquoi c'est important :

L'eau est une ressource publique commune essentielle pour les communautés locales, la flore et la faune, nos employés et nos activités opérationnelles. La façon dont Champion aborde l'intendance de l'eau est névralgique pour assurer une saine gestion de l'environnement et protéger le bien-être des personnes sur le site et hors du site. C'est un facteur clé pour maintenir des liens solides avec les communautés locales et les partenaires autochtones et pour assurer le succès de nos opérations.

Qui est touché :

La protection des ressources en eau pour les générations actuelles et futures est cruciale pour les communautés locales, nos partenaires autochtones, nos employés et toutes nos parties prenantes. Et c'est particulièrement vrai dans le contexte des changements climatiques, dont nous savons qu'ils entraîneront diverses répercussions sur le cycle de l'eau. Un accès fiable à l'eau est également nécessaire pour assurer la pérennité de nos opérations et les avantages qu'elles apportent à un large éventail de parties prenantes.

Les opérations de MFQ dépendent de l'eau, qui est un intrant essentiel pour nos activités minières et qui nous permet de produire du concentré de minerai de fer. L'eau est également nécessaire pour répondre aux besoins quotidiens de nos employés sur le site et les autres utilisateurs d'eau du bassin versant. La gestion responsable de l'eau est donc essentielle à notre succès en tant qu'entreprise. Nos opérations utilisent des structures de rétention de l'eau qui sont gérées de manière proactive contre les inondations ou d'autres événements de précipitations extrêmes. Nous recyclons activement l'eau et utilisons des installations de traitement de l'eau pour tout surplus d'eau qui est libéré dans l'environnement.

NOTRE APPROCHE

Notre approche en matière de gestion de l'eau est guidée par notre reconnaissance du fait que l'eau est une ressource publique commune qui doit être protégée et entretenue pour le bénéfice de tous, ainsi que pour la préservation de l'environnement et de la biodiversité locale. Les bassins versants de notre secteur d'exploitation sont des sources d'eau névralgiques pour la région, notamment pour la consommation humaine, l'agriculture, l'industrie et le tourisme, et sont au cœur des façons de vivre et des moyens de subsistance des communautés autochtones.

L'approche de gestion de l'eau de MFQ est basée sur une utilisation équitable et durable, ce qui signifie notamment d'utiliser une quantité raisonnable pour les opérations et de minimiser tout impact sur la qualité de l'eau pour les autres utilisateurs. Nous impliquons différentes parties prenantes locales dans la mise en œuvre de mesures adéquates de gestion de l'eau, qui s'assurent de répondre aux besoins opérationnels de la Société sans compromettre les besoins en eau des autres utilisateurs du bassin versant. Nous avons organisé notre gestion de l'eau de façon à diriger notre eau vers un seul point d'effluent dans le lac Mazaré, un sous-bassin hydrographique du bassin versant plus vaste de la rivière Caniapiscau, laquelle se jette dans le plus grand bassin versant de la baie James et de la baie d'Hudson.
Nous travaillons continuellement à augmenter notre utilisation d'eau recyclée de façon à réduire notre consommation d'eau douce brute. Nous travaillons également de manière proactive pour comprendre les risques liés à l'eau et nous recueillons régulièrement des données pour dresser et comprendre le bilan hydrique de nos opérations. Nous partageons ces informations avec nos parties prenantes, y compris les communautés locales, afin que nous puissions comprendre leurs priorités et collaborer avec elles pour élaborer des solutions qui minimisent les impacts négatifs et atténuent les risques associés à notre utilisation collective de l'eau.

NOS OBJECTIFS

Les objectifs actuels de MFQ en matière d'intendance de l'eau visent d'abord à améliorer nos pratiques de gestion de l'eau existantes afin d'accroître l'efficacité et réduire notre consommation d'eau brute en réutilisant et en recyclant l'eau. Nous travaillons également à améliorer la qualité et le traitement de toute eau qui n'est pas réutilisée avant qu'elle ne soit libérée de manière conforme dans l'environnement. De plus, nous nous efforçons de favoriser l'innovation pour améliorer nos infrastructures de surveillance de l'eau. À l'avenir, notre objectif sera d'évaluer plus en détail les risques liés à l'eau pour la Société, les communautés d'accueil et les écosystèmes environnants, et de mieux comprendre l'impact de notre entreprise sur les autres utilisateurs d'eau. Nous planifions également chercher à mieux comprendre comment les changements climatiques et sociaux pourraient affecter ces risques sur la durée de vie prévue de la mine. À long terme, nous travaillerons à collaborer et à établir des partenariats avec les communautés locales, le secteur public et d'autres entreprises privées afin d'atténuer les risques partagés par tous les utilisateurs de l'eau et promouvoir une gestion collective de l'eau plus durable.

	OBJECTIFS	MISE À JOUR/PROGRÈS RÉALISÉS EN 2021
Court terme (2021-2022)	Perfectionner les pratiques existantes de gestion de l'eau afin d'améliorer continuellement l'efficience et l'efficacité de l'utilisation que nous en faisons. Cette optimisation doit être réalisée dans le but, notamment, de réduire notre consommation d'eau naturelle, de maximiser la réutilisation et le recyclage de l'eau ainsi que diminuer la quantité et améliorer la qualité des eaux usées minières traitées qui sont déversées dans l'environnement.	Progrès en cours. Au cours de la période visée par le rapport, nous avons amélioré nos principaux réservoirs, ce qui nous a permis d'augmenter notre utilisation d'eau recyclée de 86 % en 2020 à 93 % en 2021.
	Favoriser l'innovation pour améliorer les pratiques et outils de surveillance des infrastructures de gestion des eaux afin de mieux prévenir les incidents liés à l'eau à des niveaux encore plus élevés.	Progrès en cours. Nous avons mis à niveau notre équipement météorologique en 2021 et mis à jour les procédures opérationnelles standards pour nous permettre de mieux prédire et gérer les fortes pluies irrégulières et / ou les épisodes de fonte rapide des neiges.
Moyen terme (2024)	Évaluer les risques liés à l'eau pour la Société, les communautés d'accueil et les écosystèmes environnants à l'échelle du bassin versant.	Progrès en cours.
	Évaluer l'impact de nos activités commerciales sur les utilisateurs de l'eau.	Progrès en cours.
	Déterminer quelle incidence les changements climatiques et sociaux peuvent avoir sur ces risques sur la durée de vie prévue de la mine.	Progrès en cours.
Long terme (2030)	Développer des collaborations et des partenariats avec la communauté locale, le secteur public et les entreprises privées pour atténuer les risques partagés par tous les utilisateurs de l'eau et assurer une gestion de l'eau durable à l'échelle du bassin versant.	Objectif planifié.

NOTRE PERFORMANCE

Avec près de 700 plans d'eau et près de 1 000 ruisseaux et rivières, le secteur autour de la mine du Lac Bloom regorge de ressources naturelles en eau. Comprendre notre utilisation de l'eau et l'impact de nos opérations sur les bassins versants locaux est un élément central de nos efforts de durabilité.
Il est essentiel de porter une attention particulière à notre bilan hydrique opérationnel afin d'améliorer l'efficacité et l'efficience de nos pratiques de gestion de l'eau. Notre bilan hydrique opérationnel au cours des trois dernières années est présenté ci-après. Les données présentées dans cette section couvrent la période de 12 mois allant du 1er octobre 2020 au 30 septembre 2021, ce qui correspond à la période de déclaration utilisée pour les données sur l'intendance de l'eau dans les rapports précédents.[35]

CONSOMMATION D'EAU (EN MILLIONS DE MÈTRES CUBES)

	2019	2020	2021
Entrées d'eau (Mm^3)			
Dénoyage d'eaux souterraines à	7,2	7	2,8
Précipitations sur le site	15,1	19,1	19,2
Eaux réutilisées ou recyclées (Mm^3)	11,7	9,7	9,8
Concentrateur (changement dans l'eau entreposée) (Mm^3)	2,3	1,3	0,3
Sorties d'eau (Mm^3)			
Pertes hydrologiques	5,2	6,2	5,5
Eau utilisée dans le procédé	2,9	5,3	5,7
Eaux traitées retournées dans l'environnement (Mm^3)	11,9	13,3	13,5

[35] Cette irrégularité entre la période de déclaration des données sur l'intendance de l'eau et celle des autres enjeux de matérialité n'avait pas été divulguée dans les rapports de développement durable 2019 et 2020.

Au cours de la période visée par le rapport, les améliorations structurelles apportées à nos réservoirs de traitement de l'eau nous ont permis d'augmenter notre utilisation d'eau de procédé réutilisée et recyclée, grimpant de 86 % à 93 % d'une année à l'autre. Grâce à ces améliorations, nous avons réduit la quantité d'eau brute prélevée de sources naturelles, de 207 litres par tonne de concentré de fer produite en 2020 à 111 litres par tonne en 2021.

PERFORMANCE	2019	2020	2021
Pourcentage des eaux minières réutilisées ou recyclées (%)	95	86	93
Litres d'eau prélevés de sources naturelles par tonne de concentré de fer produite	82	207	111
Nombre d'incidents significatifs en lien avec l'eau [36]	0	0	0

[36] Un événement ayant un impact environnemental grave impliquant des effets à moyen ou à long terme sur les ressources en eau et nécessitant des travaux de réhabilitation.

En plus de la gestion de l'eau qui entre dans nos opérations, le traitement des eaux minières par MFQ est un élément central de nos efforts globaux en matière d'intendance de l'eau.

Il y a généralement un excès d'eau naturelle sur le site du Lac Bloom. Toutes les précipitations et l'eau de fonte des neiges qui entrent en contact avec les infrastructures minières sont captées à l'aide d'un réseau de fossés de plus de 35 km de longueur situé à la périphérie des installations minières. Ces fossés sont reliés à 39 bassins de transit et à 12 bassins de rétention d'eau qui peuvent contenir et gérer en toute sécurité une tempête ou une crue centennale ou millénale. Tout surplus d'eau qui n'est pas utilisé sur le site minier est traité à notre unité de traitement des eaux. L'eau fait l'objet d'un suivi avant d'être évacuée, notamment par une caractérisation physicochimique et des tests biologiques pour déterminer s'il y a des matières en suspension dans l'eau. Un total de 13,5 Mm3 d'eau a été retourné dans les eaux de surface naturelles en 2021 avec un taux de conformité de 100 % par rapport aux critères de qualité physicochimiques à respecter. L'eau traitée est retournée dans le lac Mazaré, qui abrite plusieurs espèces, bien qu'aucune de ces espèces ne soit menacée, vulnérable ou ait un statut spécifique. Ni le lac Mazaré ni les plans d'eau en aval avoisinants et leurs habitats associés ne sont désignés comme des aires protégées à l'échelle nationale ou internationale.

En 2021, il n'y a eu aucun incident significatif de non-conformité associé aux permis, aux normes ou à la réglementation sur la qualité de l'eau, ni aucun incident qui pourrait avoir un impact environnemental grave ou des effets à moyen ou à long terme sur les ressources en eau.

Au cours de la période visée par le rapport, nous avons mis à niveau notre équipement et notre station météorologiques afin de renforcer notre capacité à faire des prévisions météorologiques sur le site et à prédire les niveaux d'eau. Nous avons également amélioré certaines de nos procédures opérationnelles standards, en lien avec notre engagement d'amélioration continue, plus particulièrement en ce qui a trait à la gestion des risques liés au climat. En effet, nous avons mis en place une nouvelle procédure d'action préventive pour les événements de temps chaud, incluant une liste révisée de l'équipement qui peut être utilisé en cas de périodes hivernales plus chaudes, ainsi qu'une nouvelle procédure de communication des prévisions de temps plus chaud. Nous avons également offert de nouvelles formations dans tous les départements afin de mieux préparer les employés à faire face aux risques associés au printemps et à d'autres événements de fonte rapide des neiges.

Au cours de la période visée par le rapport, nous nous sommes également efforcés d'harmoniser nos opérations avec le protocole d'intendance de l'eau de l'initiative VDMD de l'AMC en ce qui concerne la gouvernance de l'eau, la gestion opérationnelle de l'eau, la planification à l'échelle des bassins versants et la planification de la performance des sites miniers en matière d'eau.

Nous nous alignons également sur le protocole de planification de la gestion de crises et des communications, qui aborde les outils de gestion permettant de faire face aux crises engendrées par des urgences physiques telles que les inondations. Au cours de l'année 2021, nous avons fait d'importants investissements dans la gestion de l'eau en procédant à la modernisation des infrastructures. Nous avons notamment achevé les travaux de réparation et de mise à niveau de nos deux principaux réservoirs de traitement de l'eau, où les activités sont maintenant revenues à la normale. Nous avons également effectué d'importantes réparations au bassin A, qui est également revenu aux niveaux opérationnels. Ces investissements nous ont permis de faire passer notre consommation d'eau recyclée de 86 % en 2020 à 93 % en 2021. Ce taux reste inférieur au résultat exceptionnel de 95 % d'utilisation d'eau recyclée que nous avons atteint en 2019, mais a tout de même été obtenu dans le contexte d'une expansion opérationnelle. Notre résultat de 2019 demeure notre niveau de référence, et nous continuerons de consacrer des efforts pour atteindre ce résultat à l'avenir. Notre utilisation accrue d'eau de procédé recyclée nous a permis de réduire la quantité d'eau brute puisée de sources naturelles, de 207 litres par tonne de concentré de minerai de fer produite en 2020 à 111 litres par tonne, diminuant ainsi considérablement l'impact de nos opérations sur les plans d'eau naturels autour de la mine du Lac Bloom, puisqu'il s'agit d'une réduction de 46 % par rapport à la période visée par le précédent rapport .

ODD de l'ONU

6. Eau propre et assainissement

PM de l'ICMM

6. Performance environnementale

8. Production responsable

VDMD de l'AMC

PROTOCOLE D'INTENDANCE DE L'EAU

PROTOCOLE DE PLANIFICATION DE LA GESTION DE CRISES ET DES COMMUNICATIONS

BIODIVERSITÉ

128	Notre approche
129	Nos objectifs
131	Notre performance

Pourquoi c'est important :

La perte de biodiversité et les impacts négatifs sur les écosystèmes constituent un risque pour toutes les parties prenantes. Par conséquent, nous croyons que la protection, la conservation et la restauration des systèmes naturels sont cruciales.

Champion reconnaît la valeur de la biodiversité et a conscience des impacts négatifs potentiels directs et indirects que l'activité industrielle peut avoir sur la biodiversité et les écosystèmes lorsqu'elle n'est pas bien gérée. Champion cherche à éviter de contribuer à tout dommage irréparable à nos écosystèmes environnants, afin de s'assurer que les générations futures pourront bénéficier et profiter de l'écosystème biodiversifié au sein duquel nous exerçons nos activités.

Qui est touché :

La perte de biodiversité a une incidence négative sur les écosystèmes locaux qui soutiennent la flore et la faune, et peut donc avoir une incidence négative sur le bien-être et les moyens de subsistance des communautés autochtones et locales qui dépendent de ces écosystèmes. Nos efforts de gestion et de conservation de la biodiversité visent à minimiser l'impact de nos activités au profit de toutes les parties prenantes locales et de leurs générations futures.

Notre actif principal, la mine du Lac Bloom, est situé dans la forêt boréale canadienne, qui abrite plusieurs espèces de plantes et d'animaux, ainsi que d'autres ressources naturelles dont dépendent plusieurs communautés locales et peuples autochtones.

Nous nous engageons à agir de manière durable et responsable, à préserver la biodiversité et à soutenir la capacité des écosystèmes environnants pour les générations futures.

NOTRE APPROCHE

Tel que mentionné dans la section sur l'intendance de l'eau, aucun des lacs autour de la mine du Lac Bloom, y compris le lac Mazaré dans lequel nous rejetons l'eau traitée, n'est désigné comme aire protégée à l'échelle nationale ou internationale. Cependant, cinq réserves situées à moins de 50 km du site minier sont désignées comme des aires protégées, notamment la réserve de biodiversité Paakum-shumwaau-Maatuskaau, la réserve de biodiversité du lac Gensart, la réserve aquatique de la rivière Moisie, la réserve de biodiversité du lac Ménistouc et la réserve de biodiversité du lac Bright Sand. Notre approche est fondée d'abord et avant tout sur le principe de précaution qui nous amène, en cas d'incertitude quant à l'impact de nos activités sur les écosystèmes locaux, à toujours pencher du côté des mesures de protection.

Notre approche est basée sur la compréhension de notre dépendance et de nos impacts sur les systèmes naturels, ainsi que sur les espèces importantes qui s'y trouvent.

Cela nous oblige également à comprendre la valeur particulière que nos partenaires autochtones et les communautés locales peuvent accorder aux diverses ressources écosystémiques de la région. Ces connaissances permettent d'orienter une stratégie fondée sur la prévention des impacts négatifs en premier lieu, et la réduction de l'impact de nos opérations sur la biodiversité. Si les impacts négatifs sur l'environnement ne peuvent être entièrement évités, nous mettons en œuvre des mesures pour les réduire et les atténuer grâce à l'utilisation de technologies innovantes, d'ajustements techniques ciblés ou de solutions naturelles appropriées. Si jamais les impacts négatifs persistent et que nos opérations causent une perte de biodiversité, nous introduisons des mesures pour compenser ces pertes. Notre objectif dans de telles circonstances sera de compenser une perte prouvée par un gain écologique qui sera équivalent ou supérieur à cette perte. Dans le cadre de notre processus de planification de la conservation de la biodiversité et de la compensation des pertes de biodiversité, nous nous efforçons d'inclure des partenaires, des membres des communautés et d'autres parties prenantes qui ont un intérêt dans le maintien à long terme de la biodiversité régionale, et de répondre à toute préoccupation.

NOS OBJECTIFS

Nos objectifs en matière de biodiversité et d'écosystèmes visent à minimiser l'impact de nos opérations sur la faune, la flore, le sol, l'eau et l'air dans la région. Nous intégrons l'importance des habitats essentiels de la faune et de la flore dans la planification au niveau de l'entreprise et des opérations. Nos objectifs à court terme impliquent de poursuivre la mise en œuvre de notre système de gestion de la biodiversité, incluant les objectifs et les plans d'action, la surveillance et le suivi, ainsi que les programmes de sensibilisation. À moyen terme, nous cherchons à contribuer à la conservation de la biodiversité hors du site en travaillant avec les communautés d'accueil, les partenaires autochtones ou d'autres organisations publiques ou privées et en défendant la biodiversité auprès de nos pairs de l'industrie. À long terme, nous nous efforcerons de contribuer à une plus grande compréhension scientifique des meilleures façons de protéger la biodiversité au profit de toutes nos parties prenantes.

	OBJECTIFS	MISE À JOUR/PROGRÈS RÉALISÉS EN 2021
Court terme (2021-2022)	Mettre en oeuvre un système de gestion des aspects importants de la biodiversité associés à nos activités, incluant notamment leur surveillance et leur suivi, l'établissement d'objectifs et de plans d'action ainsi que des programmes de sensibilisation.	Progrès en cours. En 2021, nous avons continué de travailler sur des plans de compensation pour les habitats de poissons. Les efforts de revégétalisation se sont poursuivis tout au long de l'année. Nous avons réussi à mettre en œuvre une campagne de sensibilisation à la biodiversité pour nos employés, leurs familles et les jeunes de la communauté de Fermont.
Moyen terme (2024)	Contribuer à la conservation de la biodiversité dans des secteurs extérieurs au site avec les communautés d'accueil et les groupes autochtones ou d'autres organismes publics ou privés.	Progrès en cours. Notre Plan d'action pour la protection et la surveillance de la biodiversité est mis en œuvre depuis 2021. Les collectivités locales et les partenaires autochtones ont été des participants clés dans nos efforts en matière de biodiversité, et particulièrement dans l'élaboration de plans de compensation pour les habitats de poissons.
	Promouvoir la conservation de la biodiversité auprès de nos pairs dans l'industrie et d'autres industries ayant des impacts sur l'environnement.	Progrès en cours.
Long terme (2030)	Chercher à contribuer à une meilleure compréhension scientifique afin de protéger la biodiversité dans l'intérêt des communautés et de la société en général.	Objectif planifié.

NOTRE PERFORMANCE

Au cours de la période visée par le rapport, nous nous sommes concentrés sur la mise en œuvre de notre Plan d'action existant pour la protection et la surveillance de la biodiversité, qui couvre le secteur du site minier du Lac Bloom. Compte tenu de la composition du massif rocheux exploité sur notre site, nos activités ne causent pas de drainage rocheux acide qui peut être néfaste pour les écosystèmes et les cours d'eau à proximité.

En 2021, nous avons poursuivi nos travaux sur les plans de compensation des habitats de poissons qui visent à protéger et à soutenir les espèces de poissons, ainsi que la faune aviaire et les amphibiens. Le site du Lac Bloom empiète sur plusieurs plans d'eau poissonniers, ce qui a un impact sur la biodiversité locale. Bien que les plans de compensation soient exigés par la réglementation en vigueur, nos efforts visent à respecter ou à dépasser les obligations légales. En 2021, la planification de plusieurs projets a été entreprise en étroite consultation avec de nombreux partenaires autochtones et autres parties prenantes. Un programme de compensation novateur a vu le jour grâce à la collaboration avec nos partenaires de Matimekush-Lac John, qui ont participé activement à toutes les étapes du projet de compensation dans la région de Schefferville et qui ont réalisé le projet sur leur territoire. Un autre projet axé sur l'amélioration des populations de saumon de l'Atlantique est également à l'étude avec la communauté autochtone de Nutashkuan. Le portrait de la biodiversité du secteur de la mine du Lac Bloom que nous avons dressé en 2020 nous a montré que la végétation était le principal groupe contribuant à la biodiversité locale, représentant 40 % du nombre total d'espèces, suivi par les invertébrés à 33 % et les oiseaux à 20 %. Il n'y a pas de zone officiellement désignée aire protégée ou aire de grande biodiversité au sein ou à proximité de nos opérations. En ce qui concerne les espèces en péril, la végétation et les oiseaux sont les deux groupes ayant la représentation proportionnelle la plus élevée dans la région de la mine du Lac Bloom, avec 43 % chacun.

DISTRIBUTION DES ESPÈCES EN PÉRIL

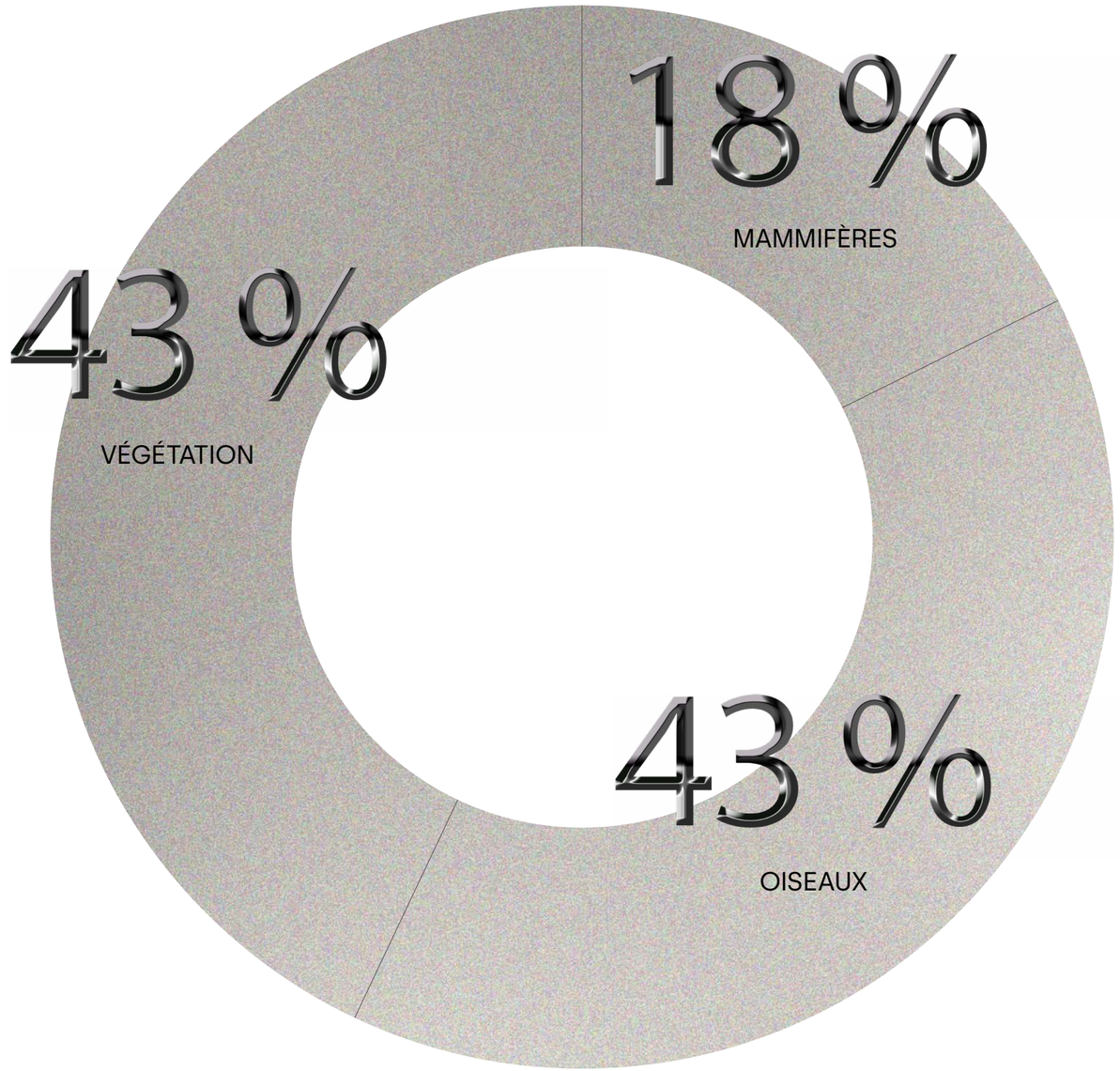

Dans nos efforts pour minimiser notre empreinte écologique et protéger la végétation locale, nous cherchons continuellement à restaurer et à revégétaliser les zones touchées par nos opérations pendant le cycle de vie minier. Le tableau ci-dessous présente notre bilan pour la période visée par le rapport.

PORTRAIT DE LA BIODIVERSITÉ[37] DANS LE SECTEUR DE LA MINE DU LAC BLOOM

Nombre de familles	204
Nombre d'espèces	880
Nombre d'espèces en péril	33

[37] Ceci inclut la végétation, les invertébrés, les oiseaux, les mammifères, l'herpétofaune et les poissons.

Notre Plan d'action pour la protection et la surveillance de la biodiversité couvre la période de 2021 à 2024. Nous travaillons avec les organisations régionales, nos partenaires et des groupes autochtones et les différents paliers de gouvernement pour mettre en œuvre ce plan d'action, qui vise à réduire les menaces à la biodiversité et à accroître la résilience des écosystèmes. Le plan comprend des activités telles que la création d'habitats de nidification pour les hirondelles de rivage, la conservation des chauves-souris et le suivi des communautés aquatiques en aval du site minier.

Nous entreprenons également deux projets clés avec nos partenaires innus de Takuaikan Uashat mak Mani-Utenam. Le premier a pour but de nous aider tous à mieux comprendre l'habitat et les populations de saumon de l'Atlantique dans la rivière Moisie, afin d'améliorer la gestion des populations de saumon. Le projet implique un suivi et des efforts de sensibilisation du public face au saumon de l'Atlantique et à ses montaisons, ainsi que l'exploration du potentiel d'élevage de saumon dans la rivière.

Le deuxième projet est une collaboration avec le gouvernement du Québec et met l'accent sur l'atténuation des impacts néfastes de l'activité économique humaine, y compris la foresterie et l'exploitation minière, sur l'habitat du caribou des bois. Les routes d'accès forestier perturbent l'habitat du caribou et attirent l'orignal et le prédateur naturel du caribou des bois, le loup gris. Le premier objectif du projet sera de réduire l'accès territorial aux secteurs sensibles de l'habitat du caribou, notamment par des fermetures potentielles de routes, afin de réduire les perturbations anthropiques.

Le deuxième objectif consiste à utiliser des outils de reboisement pour rendre les conditions plus favorables au caribou et moins favorables au loup gris.

Au cours de la période visée par le rapport, nous avons poursuivi notre campagne de communication sur la biodiversité amorcée en 2020, afin de sensibiliser nos employés et leurs familles à l'importance de la biodiversité et de sa protection. La campagne impliquait notamment de travailler avec les jeunes de la communauté de Fermont.

Au cours de la période visée par le rapport, nous nous sommes également efforcés d'harmoniser nos opérations avec le protocole de gestion de la conservation de la biodiversité de l'initiative VDMD de l'AMC, qui vise à confirmer que les sociétés minières prennent des engagements formels et adoptent des plans d'action pour assurer la gestion de la biodiversité, que ces plans sont mis en œuvre et que des systèmes de reporting existent pour éclairer la prise de décisions et communiquer publiquement les progrès réalisés.

INDICATEURS DE PERFORMANCE	GRI 103-1, 103-2, 103-3, 304-1, 304-2, 304-3, 304-4, 413-2, MM01, MM02, SASB EM-MM-160A.1, EM-MM-160A.2, EM-MM-160A.3

SUPERFICIES REVÉGÉTALISÉES, PERTURBÉES ET RESTAURÉES (EN HECTARES)

	2019	2020	2021
Superficie revégétalisée	22	20	17
Superficie utilisée antérieurement et non restaurée	1 173	1 247	1,297
Superficie nouvellement utilisée	96	70	89
Superficie nouvellement restaurée	22	20	17
Superficie utilisée et non restaurée à la fin de l'année	1 247	1 297	1,369

Nous mettons tout en œuvre pour contribuer à la biodiversité par le biais de nos pratiques de gestion et nos efforts de sensibilisation à la biodiversité parmi nos employés et au sein des communautés locales.

L'un de nos projets en 2021 portait sur l'ouverture d'un passage obstrué par des rochers dans la rivière Mistassini afin de favoriser la migration en amont du saumon de l'Atlantique et lui permettre ainsi d'accéder à ses habitats de reproduction. Le projet a amélioré les conditions de reproduction du saumon, ce qui a entraîné une augmentation de la population. Inspirés par ce succès, nous avons décidé de faire davantage de sensibilisation à la biodiversité et à nos pratiques par le biais d'une campagne d'information à Fermont et au Lac Bloom. Nous avons produit un livret mettant en lumière différentes espèces qui composent la riche diversité des espèces de mammifères, plantes, poissons et oiseaux dans la région. Il a été remis à nos employés et dans le cadre de la campagne, nous avons également lancé un concours de dessin pour les enfants de nos employés, les invitant à illustrer leur vision de la biodiversité. L'initiative a été un franc succès et a contribué à approfondir les connaissances d'une grande variété de personnes vivant et travaillant autour du complexe minier du Lac Bloom, notamment sur l'importance de la biodiversité et l'impact que nous avons sur l'environnement qui nous entoure.

ODD de l'ONU

15. Vie terrestre

PM de l' ICMM

7. Préservation de la biodiversité

VDMD de l'AMC

PROTOCOLE DE GESTION DE LA CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ

QUALITÉ DE L'AIR

137	Notre approche
138	Nos objectifs
140	Notre performance

Pourquoi c'est important :

Le processus minier entraîne une série d'impacts sur la qualité de l'air. Notre engagement à être des exploitants miniers responsables et de bons intendants de l'environnement s'exprime à travers notre objectif de minimiser ces impacts, que ce soient les émissions de GES ou les émissions de poussière et de gaz. La pollution de l'air étant un enjeu de plus en plus important à l'échelle mondiale, Champion s'engage à identifier les possibilités de réduire en continu les émissions produites par nos processus opérationnels.

Qui est touché :

En plus de l'impact sur la flore et la faune locales, les émissions atmosphériques de nos opérations ont un impact direct sur la santé de nos employés, entrepreneurs et fournisseurs, des communautés locales et de nos partenaires autochtones. Certaines émissions augmentent également les risques associés aux impacts des changements climatiques, qui affectent les parties prenantes à l'échelle locale et mondiale.

L'exploitation minière génère des polluants atmosphériques liés aux activités comme la combustion de carburant, le dynamitage, le transport, la manipulation et le stockage des matériaux sur le site minier. La production de concentré de fer génère des gaz tels que du monoxyde de carbone (CO), du dioxyde de soufre (SO_2) et de l'oxyde d'azote (NOX), ainsi que des particules de poussière. Pour respecter son engagement à protéger l'environnement et à minimiser la pollution, Champion vise à respecter toutes les exigences légales et à réduire à la source la production d'émissions atmosphériques en réoutillant continuellement nos opérations.

NOTRE APPROCHE

MFQ préconise une approche préventive, visant à réduire ou à contrôler la production et l'émission de polluants atmosphériques dans l'environnement.

Nous surveillons nos émissions et cherchons régulièrement des façons de les réduire, en améliorant nos infrastructures et en essayant de nouveaux processus dans l'ensemble de nos opérations. Compte tenu des exigences réglementaires croissantes et des liens entre les différents aspects environnementaux, nos efforts pour améliorer la qualité de l'air et réduire nos émissions atmosphériques se font souvent en conjonction avec nos efforts dans les domaines de l'énergie, des changements climatiques et de la biodiversité. Par exemple, en 2020, MFQ a revégétalisé certaines aires de surface autour du parc à résidus du Lac Bloom, ce qui a contribué à minimiser les émissions de poussières fugitives provoquées par le vent.

NOS OBJECTIFS

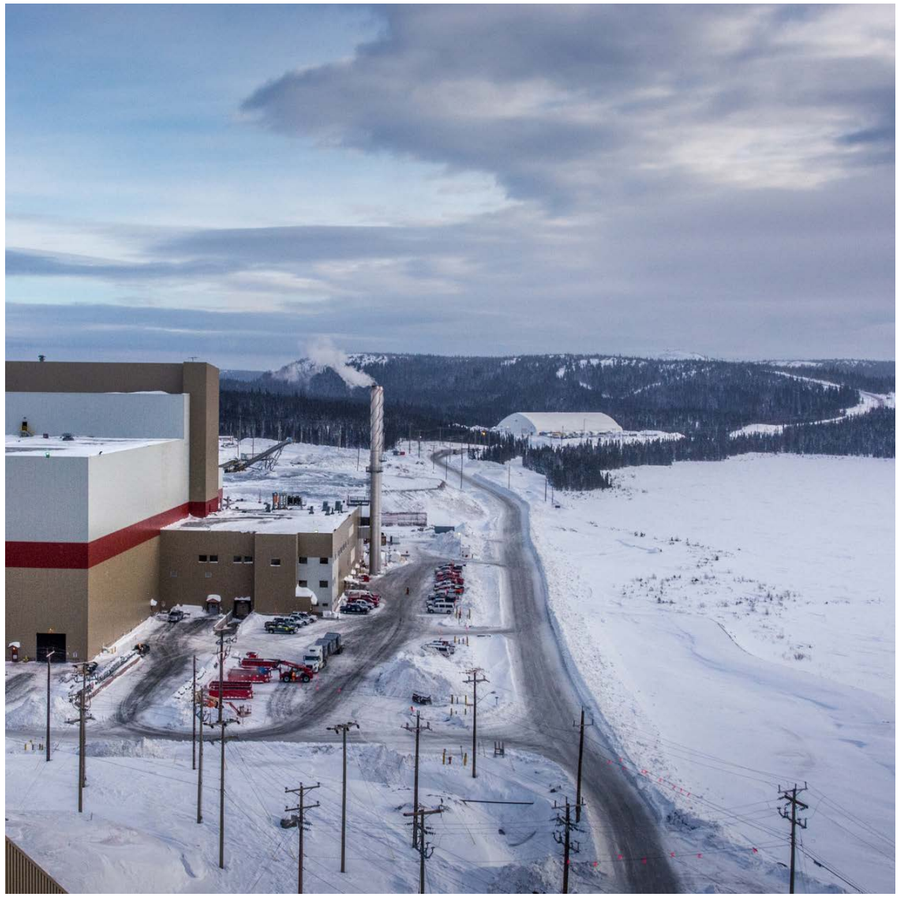

À court terme, nous cherchons constamment à améliorer et à optimiser nos systèmes afin de faciliter la mobilisation à l'échelle de l'entreprise pour améliorer notre performance en ce qui a trait à la qualité de l'air. À moyen terme, nous travaillerons à établir d'autres partenariats et à créer des occasions d'affaires avec les parties prenantes locales qui auront pour but de minimiser les émissions atmosphériques. Nous voulons également encourager les initiatives technologiques conçues pour minimiser les émissions atmosphériques engendrées par la combustion.

À long terme, nous avons l'intention de favoriser la création d'un carrefour local qui offrira sur place de l'expertise et de l'équipement afin de créer des synergies qui pourraient générer d'autres collaborations et partenariats dans les secteurs où nous exerçons nos activités.

	OBJECTIFS	MISE À JOUR/PROGRÈS RÉALISÉS EN 2021
Court terme (2021-2022)	Mettre en place des moyens de communication et de suivi de la performance en matière d'émissions atmosphériques afin d'encourager le progrès et faciliter la mobilisation et la participation de tous dans l'amélioration continue des systèmes qui y sont associés.	Progrès en cours. En 2021, nous avons amélioré nos processus de recyclage, ce qui a réduit la quantité de matières résiduelles que nous devons transporter par camion, réduisant ainsi les émissions de GES.
Moyen terme (2024)	Déployer le leadership nécessaire à la mise en place de partenariats et à la création d'occasions d'affaires avec les parties prenantes locales selon une approche de gestion plus durable.	Progrès en cours. Nous sommes en négociations avec la ville de Fermont et un producteur régional de minerai de fer pour aménager localement un site de gestion des matières résiduelles qui permettrait de réduire la distance de transport des matières résiduelles, réduisant ainsi nos émissions de GES.
	Favoriser les initiatives technologiques et les énergies vertes pour limiter les émissions atmosphériques provenant de la combustion.	Progrès en cours. Nous trouvons constamment des moyens novateurs de réduire les émissions dans l'ensemble de nos opérations. En 2021, nous avons installé des dispositifs dans notre flotte de camions qui éteignent automatiquement les moteurs lorsqu'ils sont au repos, réduisant ainsi les émissions de GES.
Long terme (2030)	Favoriser la création d'un carrefour local qui offre sur place de l'expertise, de la main-d'oeuvre et de l'équipement afin de créer des synergies qui pourraient devenir l'élément déclencheur d'autres collaborations et partenariats sur le territoire.	Objectif planifié.

NOTRE PERFORMANCE

Les émissions atmosphériques associées à l'exploitation minière comprennent de grosses particules de poussière (diamètre de moins de 10 microns [PM10]) et de fines particules de poussière (diamètre de moins de 2,5 microns [PM2,5]), qui sont générées par des sources comme la circulation des véhicules, le déchargement des matériaux, l'entreposage des résidus miniers, le dynamitage et le concassage. Nos émissions comprennent également des gaz générés par la combustion de carburants provenant de sources mobiles ou fixes, incluant du monoxyde de carbone (CO), du dioxyde de soufre (SO_2) et des oxydes d'azote (NO_X). Nos émissions ne comprennent aucune substance appauvrissant la couche d'ozone. Au cours de la période visée par le rapport, il y a eu un cas où les émissions enregistrées dépassaient légèrement les niveaux réglementaires admissibles. Ce léger dépassement est lié à l'installation d'un nouveau brûleur qui n'a pas été calibré correctement au départ. Il y avait un surplus d'air à l'entrée du système, ce qui a contribué à augmenter les émissions de NO_X pendant la combustion. Nous avons simplement calibré le système pour lui permettre de fonctionner correctement.

Au cours de la période visée par le rapport, nos émissions ont augmenté en lien avec l'expansion de nos activités en cours. Nous avons néanmoins entrepris plusieurs projets dans le but de réduire nos émissions atmosphériques, dans le cadre de notre engagement d'amélioration continue.

En collaboration avec nos fournisseurs d'explosifs, nous avons élaboré une nouvelle recette d'explosif pour nos activités de dynamitage. Ce changement a considérablement réduit les oxydes d'azote produits par le dynamitage des roches. Sur une échelle de 5 points, notre taux moyen est passé de 3,8 en 2017-2019 à 1,2 en 2021. Toutefois, puisque nous avons augmenté nos activités de dynamitage, nos émissions globales de NO_X et de CO ont quand même augmenté, malgré la nouvelle recette d'explosif. Nous avons également mis en œuvre un autre élément de notre système de surveillance continue des émissions (« CEMS ») pour surveiller les gaz combustibles émis par nos cheminées d'usine. Nous avons installé des systèmes qui sont déclenchés en cas de dysfonctionnement de tout équipement. Cela nous permet de réparer et d'ajuster notre équipement au besoin afin de respecter et d'atteindre les limites d'émissions autorisées.

Compte tenu de l'expansion de nos activités minières en cours, nous travaillons à réduire nos émissions de poussière. Ainsi, nous avons eu recours à une modélisation atmosphérique pour planifier des mesures d'atténuation dans le cadre de l'expansion de nos activités minières. Ces mesures comprennent notamment d'éviter le dynamitage lorsque les conditions de vent rendent le contrôle des poussières difficile, de réduire la taille des explosions selon l'emplacement dans la fosse et d'arroser les routes pour contrôler la poussière.

Au cours de la période visée par le rapport, nous avons entrepris une étude d'amélioration des installations de stockage du minerai en vue de réduire l'exposition du minerai au vent, contribuant ainsi à réduire la production de poussières. Cela fait partie de nos efforts continus pour étudier de nouvelles techniques d'élimination des poussières et pour améliorer nos pratiques dans la mesure du possible.

Au cours de la période visée par le rapport, nous nous sommes également efforcés d'harmoniser nos activités avec le protocole sur les changements climatiques de l'initiative VDMD de l'AMC, qui offre des lignes directrices pour l'élaboration de systèmes de gestion des émissions de GES au niveau des établissements.

INDICATEURS DE PERFORMANCE	GRI 103-1, 103-2, 103-3, 305-6, 305-7, 307-1, 413-2 SASB EM-MM-120A.1

Type d'émissions atmosphériques	2019	2020	2021
Émissions d'oxyde d'azote (NO_X) par tonne de concentré de fer produite (kg)	0,0119	0,0101	0,0295
Émissions de particules fines PM2,5 par tonne de concentré de fer produite (kg)	0,012	0,0112	0,0336

Type d'émissions atmosphériques (en tonnes)			
Monoxyde de carbone (CO)	48	51,7 [38]	233
Oxyde d'azote (NO_X)	90	76,5	145
Dioxyde de soufre (SO_2)	9	6,3	9,6
Particules < 10 microns (PM10)	584	566 [39]	1 891
Particules < 2,5 microns (PM2,5)	91	85,5 [40]	265

[38] Une valeur inexacte de 5,7 tonnes a été présentée dans le rapport de développement durable 2020.
[39] Cette valeur est inexacte et sera corrigée après la publication du rapport de développement durable 2021. La valeur exacte sera publiée dans le rapport de développement durable 2022.
[40] Cette valeur est inexacte et sera corrigée après la publication du rapport de développement durable 2021. La valeur exacte sera publiée dans le rapport de développement durable 2022.

Dans le cadre de notre engagement à améliorer continuellement les infrastructures servant à réduire nos émissions, au cours de la période visée par le rapport, nous avons ajouté de nouvelles fonctionnalités pour augmenter l'efficacité de notre système de surveillance des gaz combustibles émis par nos cheminées d'usine. Notre usine émet des gaz combustibles dans le cadre de nos opérations régulières, et nos émissions doivent respecter certaines normes réglementaires.

Notre nouveau système CEMS garantit que nous pouvons aller bien au-delà du respect de ces normes. Le système comprend des détecteurs et des alarmes qui surveillent en permanence les émissions. Si les gaz émis atteignent un niveau spécifié, fixé en deçà des critères réglementaires, une alarme est déclenchée permettant à nos employés d'évaluer la situation rapidement. Ce processus nous permet d'avoir suffisamment de temps pour étudier la cause de toute augmentation et pour y remédier, ce qui réduit considérablement le risque que nos émissions dépassent les critères réglementaires.

ODD de l'ONU

11. Villes et communautés durables

12. Consommation et production responsables

13. Mesures relatives à la lutte contre les changements climtatiques

PM de l'ICMM

6. Performance environnement ale

8. Production responsable

VDMD de l'AMC

PROTOCOLE SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

FERMETURE ET REMISE EN ÉTAT

145	Notre approche
146	Nos objectifs
148	Notre performance

Pourquoi c'est important :

Étant donné que les gisements de minerai de fer sont des ressources finies, la planification de la fermeture éventuelle et de la remise en état des sites miniers est un élément essentiel de notre vision à long terme des opérations et de notre contribution au développement durable des communautés où nous exerçons nos activités. Une bonne planification de la fermeture commence avant même le début de l'exploitation minière, en gardant à l'esprit la fin éventuelle des opérations pour s'assurer qu'une approche de gestion minière responsable soit appliquée tout au long du cycle de vie de la mine.

Qui est touché :

Les efforts de fermeture et de remise en état de MFQ ont un impact sur bon nombre de nos parties prenantes, en particulier nos employés qui dépendent de nous pour l'emploi, et les communautés locales et les partenaires autochtones qui vivent dans la région et qui sont touchés par nos opérations.

L'accès assuré au territoire nécessaire à nos activités et le maintien de l'acceptabilité sociale de nos activités dépendent tous deux de nos pratiques environnementales, sociales et économiques responsables tout au long du cycle de vie minier. Par conséquent, notre rôle en tant qu'exploitants responsables exige que nous adoptions une approche proactive en ce qui a trait à la planification de la fermeture, qui tient compte de la remise en état progressive et de l'utilisation future du territoire, après l'exploitation minière, et qui implique des stratégies visant à atténuer tout impact néfaste découlant de la fermeture de la mine sur nos parties prenantes.

NOTRE APPROCHE

Notre approche en ce qui a trait à la fermeture et la remise en état repose sur notre intérêt marqué pour la planification en amont. La fermeture de la mine est la dernière étape du cycle minier, et nous mettons à jour la planification de la fermeture et de la remise en état à mesure que nos opérations continuent d'évoluer, comme l'exige la loi. L'objectif consiste à assurer la stabilité physique et l'intégrité chimique à long terme du site minier pour les communautés environnantes.

Conformément aux lois du Canada et du Québec, MFQ était tenu de planifier la fermeture avant d'entrer en production, et de mettre à jour cette planification advenant toute activité d'expansion. Cette planification implique également le dépôt de garanties financières pour assurer qu'un financement approprié sera disponible pour effectuer la fermeture et la remise en état du site minier. MFQ s'engage à travailler avec ses partenaires autochtones, les communautés locales et différentes parties prenantes pour élaborer des plans et des stratégies de fermeture qui auront un impact socio-économique positif pour les communautés d'accueil tout en minimisant l'empreinte environnementale associée à la fermeture de la mine.

NOS OBJECTIFS

La gestion de la fermeture des sites miniers fait partie intégrante des engagements pris en vertu des principes directeurs de l'initiative VDMD de l'AMC.

En respect des meilleures pratiques, notre objectif est de travailler avec les communautés et nos partenaires autochtones dans la planification future de la fermeture. Cet alignement stratégique vise à fixer des objectifs de remise en état et d'assainissement qui reflèteront les valeurs et les besoins futurs des parties prenantes, tout en atténuant les impacts environnementaux et socio-économiques négatifs liés à la fermeture de la mine et dans la période après la fermeture. Nous reconnaissons que d'engager la collectivité dans la planification de l'aménagement final du territoire est essentiel pour assurer et maintenir à long terme le soutien de la communauté envers nos activités minières. MFQ entend se concentrer sur cet objectif à moyen et à long terme.

	OBJECTIVES	MISE À JOUR/PROGRÈS RÉALISÉS EN 2021
Court terme (2021-2022)	Réviser le plan de fermeture au fil de l'avancement de nos activités du projet de la Phase II d'expansion.	Complété. Un plan de fermeture révisé a été finalisé en 2021, déposé et approuvé par les autorités réglementaires.
Moyen terme (2024)	Réviser la planification de la remise en état post-exploitation avec les parties prenantes pour s'assurer qu'elle soit cohérente avec les attentes des communautés d'accueil et pour tenir compte des nouvelles technologies environnementales.	Progrès en cours. La prochaine mise à jour de notre plan de fermeture est prévue en 2026.
Long terme (2030)	Maintenir notre vision durable de la période après la fermeture et collaborer avec les parties prenantes pour établir un plan social et environnemental post-exploitation qui répondra aux attentes des communautés en ce qui a trait à l'aménagement du territoire et aux usages futurs.	Progrès en cours. Nous continuons d'inclure des membres des communautés locales et des partenaires autochtones dans la conception de nos opérations, en intégrant leurs préoccupations et en minimisant les impacts négatifs de nos activités sur eux, tout en maximisant les avantages potentiels.
	Élaborer un plan de fermeture et de restauration selon une approche concertée avec les communautés et en utilisant les plus récentes technologies environnementales disponibles.	Progrès en cours.

NOTRE PERFORMANCE

L'expansion de notre production avec le projet de la Phase II d'expansion nous a obligé à réviser notre planification de la fermeture de la mine. Il s'agissait donc d'un domaine d'intervention majeur au cours de la période visée par le rapport. En 2021, nos efforts ont porté principalement sur la mise à jour de notre plan de fermeture de la mine, dans le cadre duquel l'ampleur et la portée globales de nos efforts de fermeture et de remise en état ont été bonifiés. Cette mise à jour était nécessaire pour respecter les exigences en matière de permis. Cela nous a aussi donné l'occasion d'inclure de nouvelles pratiques exemplaires pour la fermeture de notre site.

Notre plan de fermeture révisé tient maintenant compte du avec le projet de la Phase II d'expansion du Lac Bloom, ainsi que des aires d'accumulation supplémentaires pour les roches stériles et des installations prévues pour les résidus miniers. La révision implique également une mise à jour de nos garanties financières envers le gouvernement du Québec et une mise à jour des coûts prévus pour la remise en état. La mise à jour a été effectuée conformément à la Loi sur les mines du Québec et aux recommandations du Guide de préparation du plan de réaménagement et de restauration des sites miniers au Québec publié en 2017 par le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles du Québec. Le plan tient également compte des impacts potentiels de différents scénarios de changements climatiques; plus de détails à cet égard sont présentés dans la section Énergie et changements climatiques.

Nous avons également poursuivi nos efforts de revégétalisation progressive, qui se déroulent à chaque année. Ces activités visent à restaurer et à réhabiliter des secteurs que nous n'utilisons plus. Ainsi, cette année, nous avons revégétalisé 17 hectares de plus. Pour de plus amples détails, voir la section Biodiversité de ce rapport.

Au cours de la période visée par le rapport, nous avons continué d'harmoniser nos activités avec le cadre sur la fermeture de mines de l'initiative VDMD de l'AMC.

En 2021, nous avons mis à jour notre plan de fermeture de la mine afin d'inclure nos activités associées au projet d'expansion, la Phase II. Les coûts de fermeture sur la durée de vie de la mine sont maintenant estimés à 118 010 412 $ (en dollars de 2021), en incluant les coûts d'ingénierie, les coûts de surveillance et un facteur de 15 % pour éventualités.

Ce montant comprend environ 85,5 millions de dollars en coûts directs de fermeture et de remise en état, et 17 millions de dollars en coûts indirects, notamment pour les plans d'ingénierie et la surveillance pendant et après la fermeture. Enfin, un montant total d'environ 15,3 millions de dollars a été inclus pour les éventualités. La mise à jour a été élaborée en consultation avec diverses parties prenantes, dont le gouvernement du Québec. Il est soutenu par notre engagement à remettre le site dans un état visuellement acceptable pour les communautés locales, et à réhabiliter le site des infrastructures dans un état compatible avec les usages futurs du territoire. À la suite d'un processus de rétroaction et d'examen, le plan révisé a été approuvé par le gouvernement provincial pour une période de 5 ans.

Le plan mis à jour décrit d'importantes mesures de prévention, de réhabilitation et de restauration, en veillant surtout à éliminer tout risque potentiel inacceptable pour la santé et à assurer la sécurité des résidents des communautés locales. Il comprend aussi des dispositions de compensation, en cas d'arrêt temporaire non planifié des activités minières, et un plan d'intervention en cas d'urgence spécifiquement pour la phase de fermeture.

Il est important de noter que le plan a également bénéficié d'un exercice d'identification et d'évaluation des risques liés au climat, détaillant des mesures préliminaires pour nous aider à comprendre la résilience du projet face aux changements climatiques et à planifier la gestion des futurs risques liés au climat pendant la fermeture.

ODD de l'ONU

15. Vie terrestre

PM de l'ICMM

2. Prise de décision

VDMD de l'AMC

CADRE SUR LA FERMETURE DE MINES

INDICATEURS DE PERFORMANCE

GRI 103-1, 103-2, 103-3, 413-2, MM10

ANNEXE : INDEX DES CONTENUS GRI, SASB ET GIFCC

151	Index du contenu GRI
162	Index du contenu SASB
167	Index du contenu GIFCC
171	Énoncés prospectifs

INDEX DU CONTENU PRÉSENTÉ EN VERTU DE LA GLOBAL REPORTING INITIATIVE (GRI)

	INDICATEUR GRI	ÉLÉMENT D'INFORMATION	RÉFÉRENCE	COMMENTAIRE
PROFIL ORGANISATIONNEL	GRI 102-01	Nom de l'organisation	À propos de Champion Iron	
	GRI 102-02	Activités, marques, produits et services	À propos de Champion Iron; À propos de Champion Iron – Notre produit	
	GRI 102-03	Lieu géographique du siège social	À propos de Champion Iron	
	GRI 102-04	Lieu géographique des sites opérationnels	À propos de Champion Iron	
	GRI 102-05	Capital et forme juridique	À propos de Champion Iron	
	GRI 102-06	Marchés desservis	À propos de Champion Iron – Notre produit	
	GRI 102-07	Taille de l'organisation	À propos de Champion Iron – Nos opérations	
	GRI 102-08	Informations sur les employés et les autres travailleurs	À propos de Champion Iron – Nos opérations; Capital humain – Notre performance	
	GRI 102-09	Chaîne d'approvisionnement	À propos de Champion Iron – Notre chaîne	
	GRI 102-10	Modifications significatives de l'organisation et de sa chaîne d'approvisionnement	À propos de Champion Iron – Notre chaîne	
	GRI 102-11	Principe de précaution ou approche préventive	Notre approche durable	
	GRI 102-12	Initiatives externes	Notre approche durable – Lignes directrices en matière de développement durable	
	GRI 102-13	Adhésion à des associations		

	INDICATEUR GRI	ÉLÉMENT D'INFORMATION	RÉFÉRENCE	COMMENTAIRE
STRATÉGIE	GRI 102-14	Déclaration du décideur le plus haut placé	Un mot de nos dirigeants	
	GRI 102-15	Principaux impacts, risques et opportunités	Énergie et changements climatiques – Notre performance	Reporting partiel. Nous présentons cette analyse en ce qui a trait aux impacts, aux risques et aux opportunités liés au climat.
ÉTHIQUE ET INTÉGRITÉ	GRI 102-16	Valeurs, principes, normes et règles de conduite		
	GRI 102-17	Mécanismes de conseil et de gestion des préoccupations concernant les questions éthiques	Gouvernance – Code de conduite et éthique en affaires	Reporting partiel.
GOUVERNANCE	GRI 102-18	Structure de gouvernance		
	GRI 102-20	Responsabilité de la direction en lien avec les enjeux économiques, environnementaux et sociaux	Gouvernance – Structure de gouvernance du développement durable	
	GRI 102-21	Consultation des parties prenantes au sujet des enjeux économiques, environnementaux et sociaux	À propos de ce rapport - Évaluation de la matérialité des enjeux de développement durable	
	GRI 102-22	Composition de l'organe de gouvernance le plus élevé et de ses comités		
	GRI 102-26	Rôle de l'organe de gouvernance le plus élevé dans la définition de l'objet social, des valeurs et de la stratégie	Gouvernance – Notre approche	
	GRI 102-27	Connaissance partagée de l'organe de gouvernance le plus élevé		
	GRI 102-29	Identification et gestion des impacts économiques, environnementaux et sociaux		
	GRI 102-30	Efficacité des procédures de gestion des risques		
	GRI 102-32	Rôle de l'organe de gouvernance le plus élevé dans le reporting de développement durable	Notre approche durable – Cadre de gestion	
	GRI 102-33	Communication des préoccupations majeures	Gouvernance – Code de conduite et éthique en affaires	

	INDICATEUR GRI	ÉLÉMENT D'INFORMATION	RÉFÉRENCE	COMMENTAIRE
GOUVERNANCE	GRI 102-35	Politiques de rémunération	Gouvernance – Structure de gouvernance du développement durable	Reporting partiel.
ENGAGEMENT AVEC LES PARTIES PRENANTES	GRI 102-40	Responsabilité de la direction en lien avec les enjeux économiques, environnementaux et sociaux	Notre approche durable – Engagement avec les parties prenantes	
	GRI 102-41	Consultation des parties prenantes au sujet des enjeux économiques, environnementaux et sociaux	Gouvernance – Droits de la personne	
	GRI 102-42	Composition de l'organe de gouvernance le plus élevé et de ses comités	Gouvernance – Notre approche; – Engagement avec les parties prenantes	
	GRI 102-43	Approche en matière d'implication des parties prenantes	Notre approche durable – Engagement avec les parties prenantes	
	GRI 102-44	Enjeux et préoccupations majeurs soulevés		
PRATIQUES DE REPORTING	GRI 102-45	Entités incluses dans les états financiers consolidés	À propos de ce rapport	
	GRI 102-46	Définition du contenu du rapport et des périmètres des enjeux	À propos de ce rapport – Évaluation de la matérialité des enjeux de développement durable; – À propos de nos pratiques de reporting	
	GRI 102-47	Liste des enjeux pertinents	À propos de ce rapport – Évaluation de la matérialité des enjeux de développement durable	
	GRI 102-48	Retraitement des informations	Présenté dans les notes en bas de page dans les différentes sections du rapport	
	GRI 102-49	Modifications relatives au reporting	À propos de ce rapport – Évaluation de la matérialité de enjeux de développement durable	
	GRI 102-50	Période de reporting	À propos de ce rapport – À propos de nos pratiques de reporting	
	GRI 102-51	Date du rapport le plus récent		

	INDICATEUR GRI	ÉLÉMENT D'INFORMATION	RÉFÉRENCE	COMMENTAIRE
PRATIQUES DE REPORTING	GRI 102-52	Cycle de reporting		
	GRI 102-53	Point de contact pour les questions relatives au rapport	À propos de ce rapport – À propos de nos pratiques de reporting	
	GRI 102-54	Déclarations de reporting en conformité avec les normes GRI		
	GRI 102-55	Index du contenu GRI		
	GRI 102-56	Vérification externe	Index du contenu GRI	Aucune vérification n'a été demandée pour ce rapport, mais Champion a l'intention de demander une vérification limitée pour les prochains rapports.
APPROCHE DE GESTION	GRI 103-1	Explication des enjeux pertinents et de leur périmètre	À propos de ce rapport – Évaluation de la matérialité des enjeux de développement durable; Les enjeux de matérialité individuels sont abordés dans la section portant sur notre performance de chaque chapitre.	
	GRI 103-2	Approche de gestion et ses composantes	Notre approche durable – Cadre de gestion; Les enjeux de matérialité individuels sont abordés dans la section portant sur notre performance de chaque chapitre.	
	GRI 103-3	Évaluation de l'approche de gestion		
INDICATEURS ÉCONOMIQUES	GRI 201-1	Valeur économique directe générée et distribuée	À propos de Champion Iron – Nos opérations; Gouvernance – Code de conduite et éthique en affaires	
	GRI 201-2	Implications financières et autres risques et opportunités dus aux changements climatiques	Énergie et changements climatiques – Notre performance	
	GRI 201-3	Obligations liées aux régimes à prestations déterminées et autres régimes de retraite	Capital humain – Notre performance	

	INDICATEUR GRI	ÉLÉMENT D'INFORMATION	RÉFÉRENCE	COMMENTAIRE
INDICATEURS ÉCONOMIQUES	GRI 201-4	Aide financière publique	Index du contenu GRI	Reporting partiel. Nous avons reçu de l'aide financière du gouvernement de la province de Québec.
	GRI 202-1	Ratio entre le salaire au premier échelon standard par genre comparé au salaire minimum local	Capital humain – Notre performance	Reporting partiel. Nous ne faisons pas de distinction par genre.
	GRI 202-2	Proportion de cadres supérieurs recrutés dans la communauté locale	Communautés et peuples autochtones – Notre performance	Tous nos cadres supérieurs sont des résidents de la province de Québec. Nous ne recueillons pas de données sur le nombre de gestionnaires provenant de la municipalité locale de Fermont.
	GRI 203-1	Investissements dans les infrastructures et mécénat		
	GRI 203-2	Impacts économiques indirects significatifs	À propos de Champion Iron – Notre chaîne de valeur; Capital humain – Notre performance; Communautés et peuples autochtones – Notre performance	
	GRI 204-1	Proportion des dépenses auprès de fournisseurs locaux	Communautés et peuples autochtones – Notre performance	
	GRI 205-1	Sites opérationnels évalués pour les risques liés à la corruption		
	GRI 205-2	Communication et formation sur les politiques et procédures de lutte contre la corruption	Gouvernance – Code de conduite et éthique en affaires	
	GRI 205-3	Cas avérés de corruption et mesures prises		
	GRI 206-1	Actions en justice pour comportement anticoncurrentiel et pratiques antitrust et monopolistiques	Gouvernance – Code de conduite et éthique en affaires	

	INDICATEUR GRI	ÉLÉMENT D'INFORMATION	RÉFÉRENCE	COMMENTAIRE
INDICATEURS ENVIRONNEMENTAUX	GRI 301-1	Matières utilisées par poids ou par volume	À propos de Champion Iron – Nos opérations	Les matières suivantes ont été utilisées : minerai, roches stériles, explosifs, produits chimiques, lubrifiants, caoutchouc. La quantité de matières premières utilisées en 2021 s'élève à 44 millions de tonnes.
	GRI 301-2	Pourcentage de matières utilisées qui sont des intrants recyclés	Index du contenu GRI	Intrants recyclés : 10,5 %.
	GRI 302-1	Consommation d'énergie au sein de l'organisation	Énergie et changements climatiques - Notre performance	
	GRI 302-3	Intensité énergétique		
	GRI 303-1 (2018)	Interactions avec l'eau en tant que ressource partagée		
	GRI 303-3 (2018)	Prélèvement d'eau	Intendance de l'eau – Notre performance	
	GRI 303-4 (2018)	Rejet d'eau		
	GRI 304-1	Sites opérationnels détenus, loués ou gérés, situés dans ou en bordure d'aires protégées et de zones riches en biodiversité à l'extérieur des aires protégées		
	GRI 304-2	Impacts significatifs des activités, produits et services sur la biodiversité	Biodiversity – Our Performance	
	GRI 304-3	Habitats protégés ou restaurés		
	GRI 304-4	Espèces sur la liste rouge de l'UICN et sur la liste de conservation nationale avec des habitats situés dans des zones affectées par les opérations		
	GRI 305-1	Émissions indirectes de GES (portée 1)	Énergie et changements climatiques - Notre performance	
	GRI 305-2	Émissions indirectes de GES (portée 2)		

	INDICATEUR GRI	ÉLÉMENT D'INFORMATION	RÉFÉRENCE	COMMENTAIRE
INDICATEURS ENVIRONNEMENTAUX	GRI 305-4	Intensité des émissions de GES	Énergie et changements climatiques – Notre performance	
	GRI 305-5	Réduction des émissions de GES		
	GRI 305-6	Émissions de substances appauvrissant la couche d'ozone		
	GRI 305-7	Émissions d'oxydes d'azote (NOX), d'oxydes de soufre (SOX) et autres émissions atmosphériques significatives	Qualité de l'air – Notre performance	
	GRI 306-1 (2020)	Génération de matières résiduelles et impacts significatifs liés aux matières résiduelles		
	GRI 306-2 (2020)	Gestion des impacts significatifs liés aux matières résiduelles	Gestion des matières résiduelles – Notre performance	Reporting partiel.
	GRI 306-3 (2020)	Matières résiduelles générées		
	GRI 306-4 (2020)	Matières résiduelles non destinées à l'élimination		
	GRI 306-5 (2020)	Matières résiduelles destinées à l'élimination		
	GRI 307-1	Non conformité à la législation et à la réglementation environnementales	Gestion des résidus miniers – Notre performance; Gestion des matières résiduelles – Notre performance; Intendance de l'eau – Notre performance; Qualité de l'air – Notre performance	
	GRI 308-1	Nouveaux fournisseurs analysés à l'aide de critères environnementaux	Index du contenu GRI	Aucun nouveau fournisseur n'a été sélectionné en fonction de critères environnementaux en 2021.
INDICATEURS SOCIAUX	GRI 401-01	Recrutement de nouveaux employés et roulement de personnel	Capital humain – Notre performance	
	GRI 402-01	Périodes minimales de préavis pour les modifications opérationnelles	Index du contenu GRI	Le délai de préavis minimum est d'une semaine. Selon la nature du changement opérationnel et dans quelle mesure il pourrait affecter les employés, le délai peut aller jusqu'à plusieurs semaines.

	INDICATEUR GRI	ÉLÉMENT D'INFORMATION	RÉFÉRENCE	COMMENTAIRE
INDICATEURS SOCIAUX	GRI 403-01 (2018)	Système de gestion de la santé et de la sécurité au travail		
	GRI 403-02 (2018)	Identification des dangers, évaluation des risques et investigation des incidents		
	GRI 403-03 (2018)	Services de santé au travail		
	GRI 403-04 (2018)	Participation et consultation des travailleurs et communication relative à la santé et à la sécurité au travail		
	GRI 403-05 (2018)	Formation des travailleurs à la santé et à la sécurité au travail	Santé, sécurité et bien-être – Notre performance	
	GRI 403-06 (2018)	Promotion de la santé des travailleurs		
	GRI 403-07 (2018)	Prévention et réduction des impacts sur la santé et la sécurité au travail directement liés aux relations d'affaires		
	GRI 403-08 (2018)	Travailleurs couverts par un système de gestion de la santé et de la sécurité au travail		
	GRI 403-09 (2018)	Accidents du travail		
	GRI 403-10 (2018)	Maladies professionnelles		
	GRI 404-1	Nombre moyen d'heures de formation par an par employé		
	GRI 405-1	Diversité des organes de gouvernance et des employés	Capital humain – Notre performance	
	GRI 405-2	Ratio du salaire de base et de la rémunération des femmes et des hommes		

	INDICATEUR GRI	ÉLÉMENT D'INFORMATION	RÉFÉRENCE	COMMENTAIRE
INDICATEURS SOCIAUX	GRI 406-1	Cas de discrimination et mesures correctives prises		
	GRI 407-1	Sites opérationnels et fournisseurs pour lesquels le droit de liberté syndicale et de négociation collective peut être en péril		
	GRI 408-1	Sites opérationnels et fournisseurs présentant un risque significatif lié au travail des enfants	Gouvernance – Droits de la personne	
	GRI 409-1	Sites opérationnels et fournisseurs présentant un risque significatif de travail forcé ou obligatoire		
	GRI 410-1	Formation du personnel de sécurité sur les politiques et procédures relatives aux droits de la personne	Index du contenu GRI	Aucune formation sur les droits de la personne n'a été dispensée au personnel de sécurité en 2021. Nous sommes en train d'évaluer comment nous pouvons offrir une telle formation à l'avenir.
	GRI 411-1	Cas de violations des droits des peuples autochtones	Communautés et peuples autochtones – Notre performance	
	GRI 412-1	Sites opérationnels ayant été soumis à des contrôles du respect des droits de la personne ou des évaluations des impacts		
	GRI 412-2	Formation des employés sur les politiques ou procédures relatives aux droits de la personne	Gouvernance – Droits de la personne	
	GRI 412-3	Accords et contrats d'investissement importants incluant des clauses relatives aux droits de la personne ou soumis à une vérification des antécédents en matière de respect des droits de la personne		
	GRI 413-1	Sites opérationnels avec des mesures d'engagement, des évaluations des impacts et des programmes de développement pour les communautés locales	Communautés et peuples autochtones – Notre performance	

	INDICATEUR GRI	ÉLÉMENT D'INFORMATION	RÉFÉRENCE	COMMENTAIRE
INDICATEURS SOCIAUX	GRI 413-2	Sites opérationnels générant des impacts négatifs substantiels réels ou potentiels sur les communautés locales	Communautés et peuples autochtones – Notre performance; Gestion des résidus miniers – Notre performance; Gestion des matières résiduelles – Notre performance; Intendance de l'eau – Notre performance; Biodiversité – Notre performance; Qualité de l'air – Notre performance; Fermeture et remise en état – Notre performance	
	GRI 414-1	Pourcentage de nouveaux fournisseurs analysés à l'aide de critères liés aux droits de la personne	Index du contenu GRI	Aucun nouveau fournisseur n'a été évalué en fonction de critères liés aux droits de la personne en 2021.
	GRI 415-1	Contributions politiques		Aucune contribution politique n'a été versée en 2021.
	GRI 419-1	Non-conformité à la législation et aux réglementations sociales et économiques	Gouvernance – Droits de la personne; Capital humain – Notre performance; Communautés et peuples autochtones – Notre performance	
AUTRES INDICATEURS – SECTEUR DES MINES ET DES MÉTAUX GRI G4	GRI MM01	Superficie des terres perturbées ou réhabilitées		
	GRI MM02	Sites identifiés comme nécessitant des plans de gestion de la biodiversité selon les critères énoncés et sites avec des plans en place	Biodiversité – Notre performance	
	GRI MM03	Quantité totale de mort-terrain, de roches, de résidus miniers et de boues, et leurs risques associés	Gestion des résidus miniers – Notre performance	
	GRI MM04	Grèves et lock-outs	Capital humain – Notre performance	
	GRI MM05	Sites opérationnels situés à l'intérieur ou à proximité de territoires autochtones	Énergie et changements climatiques – Notre performance; Communautés et peuples autochtones	
	GRI MM06	Litiges concernant l'utilisation des terres, les droits coutumiers, les communautés locales et les peuples autochtones		

INDICATEUR GRI	ÉLÉMENT D'INFORMATION	RÉFÉRENCE	COMMENTAIRE
AUTRES INDICATEURS – SECTEUR DES MINES ET DES MÉTAUX GRI G4	GRI MM07	Recours à des mécanismes de traitement des plaintes et résultats	Gouvernance – Code de conduite et éthique en affaires; Énergie et changements climatiques – Notre performance; Communautés et peuples autochtones – Notre performance; Capital humain – Notre performance	
	GRI MM08	Nombre de sites opérationnels de la Société où de l'orpaillage ou de l'exploitation minière à petite échelle a lieu sur ou à proximité du site, les risques associés et les mesures prises pour gérer et atténuer les risques	Index du contenu GRI	Nos sites opérationnels ne sont pas situés dans ou à proximité de secteurs où de l'orpaillage ou de l'exploitation minière à petite échelle a lieu, et nos opérations n'ont pas nécessité la relocalisation des communautés à proximité de nos sites opérationnels. Aucun de nos sites opérationnels ou de nos réserves n'est situé dans des zones de conflit actif.
	GRI MM09	Sites où des ménages ont été relocalisés, nombre de ménages relocalisés pour chaque site, et comment leurs moyens de subsistance ont été affectés dans le processus		En 2021, il n'y a eu aucune relocalisation.
	GRI MM010	Nombre et pourcentage de sites opérationnels ayant un plan de fermeture	Fermeture et remise en état – Notre performance	Champion a un site opérationnel dont le plan de fermeture a été révisé en 2021.

INDEX DU CONTENU PRÉSENTÉ EN 2021 EN VERTU DU *SUSTAINABILITY ACCOUNTING STANDARDS BOARD (SASB)*

Éléments d'information et paramètres comptabilisés

CODE SASB SECTEURS DES MINES ET DES MÉTAUX	PARAMÈTRE COMPTABILISÉ	UNITÉ DE MESURE	RÉFÉRENCE	COMMENTAIRE
ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE	EM-MM-110a.1	Émissions brutes mondiales de portée 1, pourcentage couvert par des réglementations limitant les émissions.	Tonnes métriques d'éq.CO_2	
	EM-MM-110a.2	Discussion de la stratégie ou du plan à court et à long terme pour gérer les émissions de portée 1, les objectifs de réduction des émissions, et analyse des performances par rapport à ces objectifs	N/A	Énergie et changements climatiques – Notre performance
QUALITÉ DE L'AIR	EM-MM-120a.1	Émissions atmosphériques des polluants suivants : 1) CO, (2) NOX (sauf N_2O), (3) SOx, (4) particules (PM10), (5) mercure (Hg), (6) plomb (Pb) et (7) composés organiques volatils (COV)	Tonnes métriques (t)	Qualité de l'air – Notre performance; Gestion des matières résiduelles – Notre approche	1) CO : 233,4 t; 2) NOX : 144,8 t; 3) SOx : 9,6 t; 4) PM10 : 1891 t; 5) Hg : 0,0000587 t; 6) Pb : 0,01467 t; 7) COV : 7,8 t.
GESTION DE L'ÉNERGIE	EM-MM-130a.1	(1) Énergie totale consommée, (2) pourcentage d'électricité de réseau, (3) pourcentage d'énergie renouvelable	1) Gigajoules; 2) Pourcentage	Énergie et changements climatiques – Notre performance	1) 2 403 000 GJ; 2) 53 %; 3) 53 %.

	CODE SASB SECTEURS DES MINES ET DES MÉTAUX	PARAMÈTRE COMPTABILISÉ	UNITÉ DE MESURE	RÉFÉRENCE	COMMENTAIRE
GESTION DE L'EAU	EM-MM-140a.1	(1) Prélèvement total d'eau douce, (2) Consommation totale d'eau douce, pourcentage de chacun dans des régions subissant un stress hydrique de référence élevé ou extrêmement élevé	1) Milliers de mètres cubes; 2) Pourcentage	Intendance de l'eau – Notre performance	
	EM-MM-140a.2	Nombre d'incidents de non-conformité associés aux permis, normes et règlements	Nombre	Intendance de l'eau – Notre performance	
GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES ET DES MATIÈRES DANGEREUSES	EM-MM-150a.4	Poids total de matières résiduelles non-minérales générées		Gestion des matières résiduelles – Notre approche	
	EM-MM-150a.5	Poids total de résidus miniers produits		Gestion des résidus miniers – Notre approche	
	EM-MM-150a.6	Poids total de roches stériles générées	Tonnes métriques (t)		
	EM-MM-150a.7	Poids total de matières résiduelles dangereuses générées			
	EM-MM-150a.8	Poids total des matières résiduelles dangereuses recyclées		Gestion des matières résiduelles – Notre approche	
	EM-MM-150a.9	Nombre d'incidents significatifs associés à la gestion des matières dangereuses et des matières résiduelles	Nombre		
	EM-MM-150a.10	Description des politiques et des procédures de gestion des matières résiduelles et des matières dangereuses pour les sites opérationnels actifs et inactifs	N/A		

	CODE SASB SECTEURS DES MINES ET DES MÉTAUX	PARAMÈTRE COMPTABILISÉ	UNITÉ DE MESURE	RÉFÉRENCE	COMMENTAIRE
IMPACTS SUR LA BIODIVERSITÉ	EM-MM-160a.1	Description des politiques et pratiques de gestion environnementale pour les sites actifs	N/A		
	EM-MM-160a.2	Pourcentage de sites miniers où le drainage rocheux acide est : (1) prédit, (2) activement atténué, et (3) en cours de traitement ou de remise en état	Pourcentage	Biodiversité – Notre performance	
	EM-MM-160a.3	Pourcentage de réserves (1) prouvées et (2) probables situées dans ou près de sites ayant un statut de conservation protégé ou d'habitats d'espèces menacées	Pourcentage		Prouvées : 100 % Probables : 100 %
SÉCURITÉ, DROITS DE LA PERSONNE ET DROITS DES PEUPLES AUTOCHTONES	EM-MM-210a.1	Pourcentage de réserves (1) prouvées et (2) probables situées dans ou près de zones de conflit	Pourcentage	Index du contenu SASB	Aucune réserve prouvée ni probable n'est située dans une zone de conflit actif.
	EM-MM-210a.2	Pourcentage de réserves (1) prouvées et (2) probables situées dans ou près de territoires autochtones	Pourcentage		Prouvées : 100 % Probables : 100 %
	EM-MM-210a.3	Discussion des processus d'engagement et des pratiques de diligence raisonnable en matière de droits de la personne, de droits autochtones et d'activités dans des zones de conflit	N/A	Communautés et peuples autochtones – Notre performance	
RELATIONS COMMUNAUTAIRES	EM-MM-210b.1	Discussion du processus de gestion des risques et des opportunités associés aux droits et aux intérêts des communautés	Tonnes métriques (t)		
	EM-MM-210b.2	Nombre et durée (nombre de jours) de retards de production non-techniques	Tonnes métriques (t)	Gestion des matières résiduelles – Notre approche	
RELATIONS DE TRAVAIL	SASB EM-MM-310a.1	Pourcentage de la main-d'oeuvre active couverte par des conventions collectives, ventilé pour les employés américains et les employés étrangers.	Pourcentage		
	EM-MM-310a.2	Nombre et durée des grèves et des lock-outs	Nombre, jours	Capital humain – Notre performance	

	CODE SASB SECTEURS DES MINES ET DES MÉTAUX	PARAMÈTRE COMPTABILISÉ	UNITÉ DE MESURE	RÉFÉRENCE	COMMENTAIRES
SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL	EM-MM-320a.1	(1) Taux d'incidence total MSHA, (2) taux de mortalité, (3) taux de fréquence des accidents évités de justesse (NMFR) et (4) nombre moyen d'heures de formation en santé, sécurité et intervention d'urgence pour (a) les employés à temps plein et (b) les employés contractuels	Rate	Santé, sécurité et bien-être – Notre performance	Divulgation partielle - n'inclut pas le nombre d'heures de formation reçues par les employés contractuels.
ÉTHIQUE EN AFFAIRES ET TRANSPARENCE	SASB EM-MM-510a.1	Description du système de gestion servant à prévenir la corruption et les pots-de-vin tout au long de la chaîne de valeur	N/A	Gouvernance – Code de conduite et éthique en affaires	
	SASB EM-MM-510a.2	Production dans les 20 pays au bas du classement selon l'indice de perception de la corruption de Transparency International	Tonnes métriques (t) commercialisables		Champion n'a aucune production dans les 20 pays au bas du classement selon l'indice de perception de la corruption de Transparency International. Nos opérations se déroulent exclusivement au Canada.
GESTION DES INSTALLATIONS DE STOCKAGE DES RÉSIDUS MINIERS	EM-MM-540a.1	Inventaire des installations de stockage des résidus miniers sous forme de tableau : (1) nom de l'installation, (2) emplacement, (3) statut de propriété, (4) état opérationnel, (5) méthode de construction, (6) capacité maximale de stockage autorisée, (7) quantité actuelle de résidus stockés, (8) classification des conséquences, (9) date du plus récent examen technique indépendant, (10) constatations importantes, (11) mesures d'atténuation, (12) plans de préparation et d'intervention en cas d'urgence propres aux sites	Various	Index du contenu SASB	Divulgation partielle. À l'heure actuelle, Champion ne fournit pas de données sur ses installations de stockage des résidus miniers dans ce format. Nous nous efforçerons de satisfaire à cette exigence de divulgation dans les futurs rapports.
	EM-MM-540a.2	Résumé des systèmes de gestion des résidus et de la structure de gouvernance utilisés pour surveiller et maintenir la stabilité des installations de stockage des résidus	N/A	Gestion des résidus miniers – Notre performance	
	EM-MM-540a.3	Approche utilisée pour élaborer des plans de préparation et d'intervention en cas d'urgence pour les installations de stockage des résidus	N/A	Gestion des résidus miniers – Notre performance	

Mesures d’activité

CODE SASB SECTEUR DES MINES ET DES MÉTAUX	MESURE D’ACTIVITÉ	UNITÉ DE MESURE	RÉFÉRENCE	COMMENTAIRES
SASB EM-MM-000.A	Production de (1) minerais métalliques et (2) produits métalliques finis	Tonnes métriques (t) commercialisables	À propos de Champion Iron – Nos opérations	
SASB EM-MM-000.B	Nombre total d’employés, pourcentage de contractuels	Nombre, pourcentage	Capital humain – Notre performance	Notre nombre total d’employés est de 811. De ce nombre, 32 travailleurs (4 %) ont un statut contractuel non permanent.

INDEX DU CONTENU PRÉSENTÉ EN 2021 EN VERTU DU CADRE DE RÉFÉRENCE DU GROUPE DE TRAVAILSUR L'INFORMATION FINANCIÈRE RELATIVE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES (GIFCC)

Champion Iron a présenté les informations citées dans cet index de contenu pour la période du 1er avril 2021 au 31 mars 2022, conformément aux normes GRI (2016).

Gouvernance (GIFCC-G)

ÉLÉMENT D'INFORMATION	RÉPONSE DE CIA	RÉFÉRENCE
A. Décrire la surveillance exercée par le conseil d'administration des risques et des opportunités liés au climat.	Le conseil d'administration, soutenu par le comité ESG, est l'organe ultimement responsable de surveiller et d'agir face aux risques, aux opportunités et aux stratégies liés au climat. Il est également chargé d'approuver la divulgation publique de l'information relative aux changements climatiques. Relevant du conseil d'administration, le comité ESG est responsable de tous les aspects du développement durable et des changements climatiques qui touchent Champion, ce qui comprend l'évaluation des risques, la gestion de la performance, l'approbation de la stratégie d'entreprise, l'établissement et le suivi de mesures et d'indicateurs de performance. Le comité ESG se réunit au moins une fois par trimestre. Les politiques, les stratégies et l'information relatives au climat sont soumises aux mêmes processus et contrôles de gouvernance que l'information financière. À cet effet, le comité ESG, qui se compose d'administrateurs non membres de la direction, se voit accorder la même importance que les autres comités exécutifs. À l'heure actuelle, aucune rémunération des cadres ni de la haute direction n'est liée aux indicateurs de performance relatifs aux changements climatiques de la Société.	Rapport de développement durable 2021 - Énergie et changements climatiques : Alignement avec le cadre de référence du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC) - Gouvernance
B. Décrire le rôle de la direction dans l'évaluation et la gestion des risques et des opportunités liés au climat.	Le chef des opérations et le groupe de l'énergie sont responsables de la gestion, de la mesure, de la surveillance et du reporting des émissions de GES de la Société et de leur trajectoire à court, moyen et long terme. Le chef des opérations, de concert avec d'autres cadres supérieurs, fait régulièrement rapport au comité ESG sur des sujets importants liés aux changements climatiques. Si des enjeux liés au climat émergent dans le cadre de nos opérations, ils sont rapidement portés à l'attention de la direction, les surintendants de site devant informer le directeur général (DG). Le DG communique ensuite les préoccupations pertinentes au chef des opérations, incluant notamment la façon dont elles sont traitées et gérées. Le conseil d'administration est tenu au courant des considérations environnementales et de sécurité grâce à des mises à jour trimestrielles régulières sur les opérations, bien que toute question jugée importante par la haute direction sera portée directement à l'attention du conseil.	Rapport de développement durable 2021 - Énergie et changements climatiques : Alignement GIFCC - Gouvernance

Stratégie (GIFCC-S)

ÉLÉMENT D'INFORMATION	RÉPONSE DE CIA	RÉFÉRENCE
A. Décrire les risques et les opportunités liés au climat que l'organisation a identifiés à court, moyen et long terme.	Notre plan stratégique organisationnel est divisé en trois périodes : à court terme (2022), à moyen terme (2022-24) et à long terme (2025-30). Lors de l'évaluation des risques liés aux changements climatiques, particulièrement en ce qui a trait à nos installations de gestion des résidus miniers, nous tenons compte de l'impact de nos activités au-delà de la durée de vie de la mine (période de 20 ans). Les risques physiques à court terme identifiés touchent la santé et la sécurité des travailleurs et découlent de l'augmentation des vagues de chaleur, des feux de forêt ou des précipitations extrêmes entraînant des inondations. Les risques à moyen terme comprennent les dommages potentiels causés aux infrastructures par les feux de forêt, tandis que les risques à long terme comprennent les ruptures potentielles de digues en raison de précipitations extrêmes et irrégulières qui pourraient libérer des résidus miniers dans l'environnement. Nous nous attendons à des opportunités liées aux changements climatiques créées par les mêmes conditions et qui découleront d'étés potentiellement plus longs, prolongeant ainsi notre saison d'exploitation et réduisant les besoins en chauffage hivernal (résultant en des économies d'énergie).	Rapport de développement durable 2021 – Énergie et changements climatiques : Alignement GIFCC – Stratégie
B. Décrire l'impact des risques et des opportunités liés au climat sur les activités, la stratégie et la planification financière de l'organisation.	Nos principaux risques liés au climat ont déjà été pris en compte dans la conception opérationnelle de nos installations. Néanmoins, nous continuons de nous attaquer aux risques possibles liés aux changements climatiques, incluant ceux qui découlent des feux de forêt. Au cours de la période visée par le rapport, nous avons considérablement agrandi notre équipe de protection contre les incendies afin d'atténuer cette menace identifiée. Nous examinons également la façon dont nous pourrions tenir compte des risques liés au climat dans nos processus de planification financière. En ce qui a trait aux opportunités, Champion identifie activement comment nous pouvons contribuer à la transition vers une économie sobre en carbone. Ce virage offre des opportunités à l'échelle nationale et mondiale, puisque nous produisons déjà du minerai de fer de haute pureté qui permet à nos clients dans l'industrie sidérurgique d'utiliser moins d'énergie dans leur processus de production. Cela réduit également les risques de transition à moyen et à long terme au sein de notre chaîne de valeur, car nous sommes l'un des producteurs de minerai de fer avec les plus faibles intensités d'émissions au monde.	Rapport de développement durable 2021 – Énergie et changements climatiques : Alignement GIFCC – Stratégie
C. Décrire la résilience de la stratégie de l'organisation, en tenant compte de différents scénarios liés au climat, y compris un scénario de 2°C ou moins.	En 2019, Champion a engagé WSP Global pour mener une étude sur les risques climatiques, incluant des analyses de scénarios spécifiques sur la résilience des infrastructures de gestion des résidus miniers, et en tenant compte de nos plans d'expansion pour les opérations existantes. Cette analyse de scénarios était fondée sur les scénarios RCP4.5 et RCP8.5 du GIEC. Le scénario RCP8.5 correspond au statu quo, si aucune mesure climatique n'est prise (augmentation de 2°C d'ici 2065 et de 3,7°C d'ici 2100). Le scénario RCP4.5 correspond à une atténuation modérée (augmentation de 1,4°C d'ici 2065 et de 1,8°C d'ici 2100).Les conclusions de l'étude à court terme (2021-2050) et à long terme (2051-2080) indiquent que les risques les plus importants nécessitant des contrôles d'atténuation et d'adaptation sont les feux de forêt à la mine du Lac Bloom, les vagues de chaleur et les précipitations extrêmes. L'étude a également conclu que plusieurs de nos principaux risques liés au climat ont déjà été pris en compte dans la conception opérationnelle de nos installations. En évaluant l'impact des risques physiques et transitoires et des opportunités liés au climat, Champion n'a pas effectué d'analyse complète des scénarios ni d'évaluation des impacts financiers telles que définies dans les lignes directrices du GIFCC. Cependant, la Société a analysé les risques pour ses infrastructures physiques. Champion a l'intention d'élargir la portée de son analyse de scénarios des risques et des opportunités liés aux changements climatiques à l'ensemble de sa chaîne de valeur au cours des prochaines années.	Rapport de développement durable 2021 – Énergie et changements climatiques : Alignement GIFCC – Stratégie

Gestion des risques (TCFD-R)

ÉLÉMENT D'INFORMATION	RÉPONSE DE CIA	RÉFÉRENCE
A. Décrire les processus d'identification et d'évaluation des risques liés au climat de l'organisation.	Le cadre de gestion des risques de Champion est guidé par les Principes de l'Équateur, par certaines normes de l'Organisation internationale de normalisation (« ISO ») et par notre structure de gouvernance interne. Ce cadre nous aide à identifier, évaluer, gérer et atténuer les risques environnementaux et sociaux tout au long de nos opérations et de notre chaîne de valeur.	Rapport de développement durable 2021 – Énergie et changements climatiques : Alignement GIFCC – Gestion des risques; Gestion des résidus miniers; Intendance de l'eau; Fermeture et remise en état
B. Décrire les processus de gestion des risques liés au climat de l'organisation.	Les processus de surveillance interne ont pour but de veiller à ce que tous les risques pertinents soient identifiés et portés à l'attention des gestionnaires responsables, la haute direction assurant la surveillance de l'ensemble du processus de gestion des risques. La haute direction tient le conseil d'administration informé sur une base trimestrielle.	Rapport de développement durable 2021 – Énergie et changements climatiques : Alignement GIFCC – Gestion des risques; Gestion des résidus miniers; Intendance de l'eau; Fermeture et remise en état
C. Décrire comment les processus d'identification, d'évaluation et de gestion des risques liés au climat sont intégrés dans la gestion globale des risques de l'organisation.	Au sein de la structure de gouvernance de la Société, les risques liés au climat comme les inondations, les feux de forêts, l'évolution de la réglementation et la sécurité énergétique sont intégrés dans la gestion globale des risques commerciaux de la Société. Notre groupe de l'énergie assure le suivi des risques liés au climat de la Société. Le groupe de l'énergie relève du chef des opérations, qui collabore avec l'équipe de haute direction et relève du comité ESG et du conseil d'administration. Les risques sont classés en ordre de priorité par la direction en fonction de leur probabilité, de leur matérialité et de leur incidence potentielle sur nos activités, en tenant compte de la période au cours de laquelle les risques peuvent survenir (à court, moyen ou long terme). La matérialité des risques potentiels est régulièrement évaluée par l'équipe de direction et fait partie d'un processus périodique d'évaluation de la matérialité.	Rapport de développement durable 2021 – Énergie et changements climatiques : Alignement GIFCC – Gestion des risques

Mesures et objectifs (TCFD-M)

ÉLÉMENT D'INFORMATION	RÉPONSE DE CIA	RÉFÉRENCE
A. Divulguer les mesures utilisées par l'organisation pour évaluer les risques et les opportunités liés au climat conformément à sa stratégie et à son processus de gestion des risques.	Champion assure actuellement le suivi des émissions directes (portée 1) et indirectes (portée 2). Nous n'estimons pas encore directement les émissions indirectes au sein de notre chaîne de valeur (portée 3); toutefois Champion utilise des méthodologies tierces pour estimer le potentiel de réduction de nos produits de minerai de fer. La Société prévoit calculer les émissions de portée 3 au cours des prochaines années. Nous surveillons à la fois la consommation totale d'énergie (incluant le pourcentage dérivé de sources renouvelables) et l'intensité de notre consommation. Nous surveillons également une gamme de mesures pertinentes pour le climat, telles que divulguées dans les sections de notre rapport de développement durable sur la qualité de l'air, la fermeture et la remise en état, la biodiversité et l'intendance de l'eau. Les données sur les terrains revégétalisés, les eaux usées minières retournées dans l'environnement et tout événement de rejet d'effluent présentées dans ce rapport sont présentées en valeurs absolues.	Rapport de développement durable 2021 - Énergie et changements climatiques : Alignement GIFCC - Mesures et objectifs; Gestion des résidus miniers; Intendance de l'eau; Biodiversité; Qualité de l'air
B. Divulguer les émissions de GES de portée 1, de portée 2 et, s'il y a lieu, de portée 3, ainsi que les risques connexes.	Émissions de portée 1 : 83 918 tonnes d'éq.CO_2 Émissions de portée 2 : 531 tonnes d'éq.CO_2 La Société ne présente pas ses émissions de portée 3 pour l'instant.	Rapport de développement durable 2021 - Énergie et changements climatiques : Notre performance Énergie et changements climatiques : Alignement GIFCC - Mesures et objectifs
C. Décrire les objectifs fixés par l'organisation pour gérer les risques et les opportunités liés au climat et sa performance par rapport aux objectifs.	Nos cibles de réduction des GES reflètent actuellement les tendances historiques. Conformément aux lignes directrices du GIFCC, Champion commencera à utiliser des mesures et des cibles prospectives au cours des périodes futures à mesure que notre compréhension des risques et des opportunités liés aux changements climatiques s'améliorera. Depuis la remise en service du Lac Bloom en 2018, nous avons investi massivement dans les technologies et les infrastructures, récoltant du même coup une réduction des émissions de 36 000 tonnes de CO_2 par année. Nous sommes également en train de finaliser les objectifs de réduction de nos émissions de GES à moyen et à long terme et nous nous engageons à réduire nos émissions de 40 % d'ici 2030, par rapport à l'intensité des émissions de 2014. Nous visons également la carboneutralité d'ici 2050.	Rapport de développement durable 2021 - Énergie et changements climatiques : Alignement GIFCC - Mesures et objectifs

ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le présent rapport de développement durable (le « rapport ») contient certaines informations et certains énoncés qui peuvent être considérés comme de l'« information prospective » aux termes des lois sur les valeurs mobilières applicables (collectivement, les « énoncés prospectifs »). Les énoncés prospectifs sont des énoncés qui ne sont pas des faits historiques et qui sont généralement, mais pas forcément, identifiés par l'emploi de termes comme « planifie », « s'attend à », « est prévu », « budget », « échéancier », « estime », « continue », « prévoit », « projette », « prédit », « a l'intention de », « anticipe », « vise », « cible » ou « est d'avis », ou toute variation de ces termes, y compris leurs négatifs, ou des énoncés à l'effet que certaines actions, événements ou résultats « peuvent », « pourraient », « devraient », « pourront » survenir, se réaliser ou être entrepris. Les énoncés prospectifs comportent des risques inhérents, des incertitudes et d'autres facteurs qui ne peuvent être prédits ni contrôlés par la Société. Excepté les énoncés de faits historiques, tous les énoncés dans le présent rapport concernant des événements futurs, des développements ou des réalisations que Champion s'attend à voir se réaliser, sont des énoncés prospectifs.

ÉNONCÉS PROSPECTIFS RÉPUTÉS

Les énoncés portant sur les « réserves » ou les « ressources » sont considérés comme des énoncés prospectifs puisqu'ils impliquent une évaluation implicite basée sur certaines estimations et hypothèses voulant que les réserves et les ressources décrites existent dans les quantités prédites ou estimées et que les réserves pourront être exploitées à profit dans l'avenir. Les réserves et les ressources réelles pourraient être supérieures ou inférieures aux estimations dont il est question dans le présent document.

RISQUES

Bien que Champion croie que les attentes exprimées dans ces énoncés prospectifs sont basées sur des hypothèses raisonnables, de tels énoncés prospectifs sont sujets à des risques, incertitudes et autres facteurs connus et inconnus, dont la plupart sont hors du contrôle de la Société, ce qui peut faire en sorte de faire varier substantiellement les résultats, performances ou accomplissements réels de la Société par rapport à ceux qui sont exprimés ou sous-entendus dans ces énoncés prospectifs. Des facteurs susceptibles de causer de telles variations entre les résultats réels et ceux indiqués dans les énoncés prospectifs incluent, sans s'y limiter : les résultats des études de faisabilité; les changements aux hypothèses utilisées dans le cadre des études de faisabilité; les délais dans les projets; la disponibilité continue de capital ou de financement ainsi que l'état général de l'économie, du marché et des affaires; les incertitudes générales économiques, concurrentielles, politiques et sociales; les prix futurs du minerai de fer; des défaillances des usines, des équipements ou des processus à opérer comme prévu; des retards dans l'obtention d'approbations gouvernementales, des permis nécessaires ou dans l'achèvement d'activités de développement ou de construction; l'impact de la COVID-19 sur l'économie mondiale, le marché du minerai de fer et les opérations de Champion; ainsi que les facteurs traités dans la section intitulée « Facteurs de risque » dans la notice annuelle 2022 de la Société et les risques et incertitudes abordés dans le rapport de gestion pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2022 de la Société, tous deux disponibles sur SEDAR à l'adresse : www.sedar.com, auprès de l'ASX à l'adresse : www.asx.com.au et sur le site Web de la Société à l'adresse : www.championiron.com. Rien ne garantit que cette information se révélera exacte, les résultats réels et les événements futurs pouvant être sensiblement différents de ceux prévus dans l'information prospective. Les lecteurs ne doivent donc pas se fier outre mesure à l'information prospective.

MISES À JOUR ULTÉRIEURES

Les énoncés prospectifs dans le présent rapport sont fondés sur des hypothèses jugées raisonnables de l'avis de la direction et ne sont valables qu'à la date du présent rapport ou à la date ou aux dates précisées dans ces énoncés. Les énoncés prospectifs contenus dans les présentes sont faits en date des présentes ou à toute autre date spécifiée dans ces énoncés. Champion décline toute obligation de mettre à jour ou de réviser les énoncés prospectifs contenus dans les présentes, que ce soit à la lumière de nouveaux renseignements ou d'événements futurs, à moins que la législation ne l'y oblige. Si la Société publie une mise à jour de l'un ou de plusieurs énoncés prospectifs, l'on ne doit pas supposer que d'autres mises à jour suivront à propos de ces énoncés prospectifs ou d'autres énoncés prospectifs. Champion met en garde le lecteur à l'effet que la liste de risques et d'incertitudes ci-dessus n'est pas exhaustive. Les investisseurs et les autres lecteurs devraient considérer les facteurs ci-dessus avec attention, ainsi que les incertitudes qu'ils représentent et les risques qu'ils comportent.

QUEBEC IRON ORE

CHAMPION IRON

CHAMPIONIRON.COM

1100 BOUL RENÉ-LÉVESQUE OUEST,
BUREAU 610, MONTRÉAL (QUÉBEC)
H3B 4N4

INFO@CHAMPIONIRON.COM